



**CAMPAGNE D'ÉVALUATION HCERES 2021**  
ED 480 - École Doctorale **Montaigne Humanités**



# Table des matières

PARTIE A bilan / évaluation .....	5
Fiche d'identité de l'école doctorale .....	7
Processus d'autoévaluation de l'ED MH 480 .....	8
1 – Fonctionnement et adossement scientifique de l'école .....	9
1.1. Positionnement de l'ED 480 « Montaigne Humanités » au sein des institutions d'enseignement supérieur et de recherche .....	9
1.1.1. Intitulé et périmètre thématique de l'ED 480 Montaigne Humanités » .....	9
1.1.2. Positionnement de l'ED MH dans le site bordelais.....	10
1.1.3. Unités de recherche (UR) rattachées à l'ED MH.....	12
1.1.4. Masters de l'UBM en relation avec l'ED MH .....	14
1.2. Organisation et gouvernance de l'ED.....	15
1.2.1. La gouvernance de l'ED MH.....	15
1.2.2. Composition et fonctionnement du Conseil.....	16
Modalités de fonctionnement du Conseil .....	18
1.2.3. Moyens mis à la disposition de l'ED .....	18
Positionnement administratif de l'ED MH au sein de l'UBM.....	18
Personnel de l'ED MH .....	19
Locaux .....	20
Dotation budgétaire de l'ED MH et utilisation des financements de fonctionnement.....	21
1.2.4. Participation et représentation des doctorants élus.....	23
1.2.5. Communications interne et externe.....	23
1.3. Politique de recrutement et d'accueil des doctorants.....	25
1.3.1. Politique de recrutement des doctorants .....	25
Procédure mise en place pour le choix des sujets de thèses.....	25
Critères d'admission .....	28
1.3.2. Politique de financement des thèses.....	28
Contrats doctoraux de l'UBM .....	29
Financement de la 4ème année de thèse (cf. 1. 3. 4.).....	29
Contrats doctoraux réservés aux élèves de l'ENS.....	29
Contrats doctoraux de l'« Initiative d'excellence » (IdEx Bordeaux).....	30
Contrats doctoraux rattachés à des projets de recherche financés par la Région Aquitaine et Nouvelle Aquitaine.....	30
Thèses financées par le dispositif CIFRE .....	30

Mécénat .....	31
1.3.3. Procédure de sélection des contrats doctoraux .....	32
1.3.4. Financement de la 4e année de thèse .....	33
1.3.5. Accueil des doctorants.....	33
1.3.6. Charte du doctorant et Convention de formation.....	33
1.4. Politique scientifique de l'ED.....	34
1.4.1. Les missions scientifiques de l'ED MH .....	34
1.4.2. <i>Essais</i> . Revue interdisciplinaire d'humanités de l'ED MH.....	34
1.4.3. Le projet d'EUR HumAN.....	36
1.4.4. Ouverture au niveau international. Les cotutelles. ....	39
1.4.5. Le Projet Mérimée avec l'Université de Cordoue.....	41
1.4.6. L'Accord spécifique double doctorat UBM-Université de Cagliari .....	41
1.4.7. Participation des professeurs invités à la vie de l'ED MH.....	42
1.4.8. La Chaire « Montaigne » .....	42
2 – Encadrement et formation des doctorants .....	44
2.1. Politique d'encadrement des doctorants .....	44
2.1.1. Politique d'encadrement .....	44
2.2. : Dispositifs mis en place pour assurer le suivi des doctorants. ....	45
2.2.1. Les comités de suivi individuels du doctorant.....	45
2.2.2. Les entretiens avec la direction de l'ED .....	46
2.3. Offre de formations et animations proposées aux doctorants.....	46
2.3.1 La politique de formation de l'ED MH .....	46
Offre scientifique : 44 formations.....	47
Offre professionnelle : 14 formations.....	47
Initiatives doctorantes : 10 propositions .....	48
Une formation à l'éthique de la Recherche et à l'intégrité scientifique.....	48
2.3.2. Offre de formation scientifique .....	48
Horizon de la recherche (HR) .....	48
Séminaires interdisciplinaires doctoraux (SID) .....	48
Ateliers de lecture (AL).....	49
Conférences des professeurs invités (PI) .....	49
La Chaire « Montaigne » (cf. § 1.4.8).....	50
Les Formations d'Excellence (FEX) .....	50
Les Initiatives doctorantes (ID) .....	50
2.3.3. Offre de formation professionnelle.....	51

Communication scientifique en langue anglaise .....	51
Parole publique, parole en public, des mots en action (s).....	51
Construire sa thèse. Outils conceptuels et méthodologiques .....	51
Répondre à un appel à contributions ou à communications en SIC.....	52
La bande dessinée, support de la recherche .....	52
Mutations des espaces et pratiques pédagogiques.....	52
De la recherche sur le livre d'hier à aujourd'hui.....	52
La photographie en Sciences Humaines : analyse et utilisation dans le cadre d'une thèse.....	53
Une nouvelle grille d'analyse de contenu sémiologique et sémantique des récits de vie vidéos .....	53
Les enjeux des institutions culturelles dans la mise en place d'un projet de territoire .....	53
Formation documentaire en collaboration avec le Service Commun de Documentation (SCD de l'UBM) .....	53
Investir le secteur professionnel hors académique (en collaboration avec la Direction orientation - stages - insertion professionnelle, DOSIP de l'UBM).....	54
Parcours « Compétences pour l'entreprise » .....	54
Lot 1 : Comprendre le fonctionnement de l'entreprise .....	54
Lot 2 : Autonomie, gestion de projets.....	54
Lot 3 : Compétences scientifiques et techniques.....	54
Lot 4 : Ouverture, capacité d'interactions .....	54
2.3.4. Formation à l'éthique de la recherche à l'intégrité scientifique et à l'encadrement doctoral.....	55
2.3.5. Séminaires des UR .....	56
2.3.6. Renforcement de l'articulation M-D au niveau des formations doctorales.....	56
2.3.7. Formations à distance.....	57
2.3.8. Volume et répartition des formations exigées .....	57
2.3.9. Autoévaluation des formations .....	60
2.3.10. Actions et manifestations scientifiques complémentaires.....	61
Journée portes ouvertes .....	61
Journée annuelle des doctorants.....	62
« Ma thèse en 180 secondes » .....	62
Les « Humanités en entreprise » .....	62
La cérémonie de remise des diplômes .....	63
Prix de Thèse de l'Université de Bordeaux .....	64
2.3.11. Le Portfolio du doctorant.....	64
2.4. Politique relative aux soutenances et à la durée des thèses. ....	65

2 4.1. Durée des thèses : objectifs fixés par l'ED, dispositifs pour limiter la durée.....	65
2. 4. 2. Soutenance de thèse.....	66
3 – Suivi du parcours professionnel des docteurs.....	67
3.1. Actions menées pour favoriser la poursuite de carrière des docteurs et pour valoriser le doctorat.....	67
3.1.1. Actions menées par l'ED MH pour valoriser le doctorat .....	67
3.1.2. La Montaigne Humanités Alumni (MHA).....	67
3.2. Dispositifs de suivi de la carrière des docteurs. ....	68
3.3. Analyse, communication et exploitation des données. ....	69
4 - Réponses aux faiblesses identifiées par le HCERES (Campagne 2014-2015).....	71
<b>PARTIE B Projet .....</b>	<b>72</b>
Fiche d'identité de l'école doctorale.....	74
1. Fonctionnement et adossement scientifique .....	75
Réaffirmer l'identité d'ED au niveau local et régional, contribuer à la constitution d'un Collège des études doctorales .....	75
Une nouvelle architecture des études doctorales : l'École de Recherche Montaigne Humanités (EDRMH) .....	75
Une direction de l'ED élargie .....	76
Poursuivre la politique volontariste dans le but d'augmenter le pourcentage des thèses financées	76
2. Encadrement et formation.....	77
Améliorer l'accessibilité aux formations de l'EDMH .....	77
Développer l'innovation pédagogique .....	77
3. Suivi et insertion.....	78
Créer une cellule d'aide d'accompagnement aux projets professionnels des docteurs.....	78
<b>Annexes .....</b>	<b>80</b>

# PARTIE A

## bilan / évaluation

Type de demande*	Renouvellement à l'identique
------------------	------------------------------

Projet école doctorale (ED)	
N° de l'ED	Intitulé du projet de l'ED
ED 480	Montaigne Humanités

Liste des unités de recherche rattachées à l'ED	
Label(s) et n°	Intitulé complet de l'unité de recherche
EA 538	Centre François-Georges Pariset (Histoire de l'art)
EA 2958	CEMMC Centre d'Études des Mondes Moderne et Contemporain
EA 3656	AMERIBER : Poétiques et politiques : Pays ibériques et Amérique latine
EA 4192	IRM (Institut de recherche Montesquieu)
EA 4195	TELEM Textes, littératures : écritures et modèles
EA 4196	CLIMAS Cultures et littératures des mondes anglophones
EA 4426	MICA Médiation, Information, Communication, Art
EA 4574	SPH Sciences, Philosophie, Humanités
EA 4592	Géoressources et Environnement
EA 4593	CLARE Cultures Littératures Arts Représentations Esthétiques
UMR 5060	IRAMAT-CRP2A (Institut de recherche sur les Archéomatériaux – Centre de recherche en physique appliquée à l'archéologie
UMR 5115	LAM Les Afriques dans le Monde
UMR 5319	Passages Reconfiguration des spatialités et changements globaux
UMR 5263	CLLE ERSSàB Cognition, Langue, Langages, Ergonomie – Équipe de Recherche en Syntaxe et en Sémantique à Bordeaux)
UMR 5478	IKER Centre de recherche sur la langue et les textes basques
UMR 5607	AUSONIUS Institut de recherche sur l'Antiquité et le Moyen Âge
UMS 3657	Archéovision

# Fiche d'identité de l'école doctorale

Directeur : Sandro Landi, Professeur des Universités,  
[sandro.landi@u-bordeaux-montaigne.fr](mailto:sandro.landi@u-bordeaux-montaigne.fr) - Tél. +33 (0)5 57.12.10.93  
Université Bordeaux Montaigne  
Maison de la Recherche – Bureau MLR017  
Domaine universitaire F33607 Pessac cedex

Site Web de l'École : <https://www.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/ecole-doctorale/ecole-doctorale-unique.html>

Domaine HCERES : SHS, ST

Sous-domaines HCERES : SHS 3, SHS 4, SHS 5, SHS 6, ST 3, ST 5.

Segments professionnels pour l'inscription du doctorat au RNCP :

- Activités du numérique,
- Tourisme hôtellerie restauration,
- Culture, Art, Spectacle,
- Construction Travaux publics urbanisme,
- Eau, environnement, développement durable,
- Santé humaine et action sociale
- Production et Distribution des énergies fossiles et renouvelables
- Service aux entreprises et aux collectivités
- Sécurité défense
- Information communication
- Activités juridiques et administratives
- Éducation formation
- Agro-alimentaire
- Textile, Habillement, Mode
- Commerce

Établissement accrédité : Université Bordeaux Montaigne (UBM)

Établissements co-accrédités : Université de Bordeaux

# Processus d'autoévaluation de l'ED MH 480

L'autoévaluation de l'École Doctorale 480 « Montagne Humanités » a été menée par l'équipe de direction avec le soutien des gestionnaires de l'ED pour la collecte de données et la collaboration des représentants des doctorants.

Le rapport d'autoévaluation a fait l'objet d'une discussion et d'une validation au sein du Conseil de l'ED; d'une présentation et d'une validation au sein de la Commission Recherche (CR) de l'UBM et de la Commission de la formation et de la vie universitaire.

# 1 – Fonctionnement et adossement scientifique de l'école

## 1.1. Positionnement de l'ED 480 « Montaigne Humanités » au sein des institutions d'enseignement supérieur et de recherche

### 1.1.1. Intitulé et périmètre thématique de l'ED 480 Montaigne Humanités »

L'École doctorale 480 « Montaigne-Humanités » (ED MH) est **l'École doctorale unique de l'Université Bordeaux-Montaigne (UBM)**. Créée en 2007, elle a su tirer profit du processus de fusion des deux écoles doctorales précédentes pour refuser les logiques de juxtaposition et bâtir une véritable entité multidisciplinaire, destinée à conforter la place et la visibilité des Sciences de l'Homme sur le site bordelais. Son périmètre thématique est par conséquent très large et correspond à celui des SHS et de ses nombreux sous-domaines, précisément :

- SHS2\_5 Sciences de l'information et de la communication ;
- SHS3 Espace, environnement et sociétés ; architecture ;
- SHS4\_1 Linguistique ;
- SHS5 Langues, textes, arts et cultures ;
- SHS6 Mondes anciens et contemporains.

La présence de l'EA 4592 « Géoressources » (ST) au sein de cette École Doctorale a contribué à la définition d'enjeux communs, éthiques et politiques, entre les sciences de l'homme et les sciences de la terre. C'est pourquoi, dans l'ensemble de ce dossier, nous désignerons le périmètre thématique de l'ED MH par le terme d'« Humanités ».

Le périmètre scientifique de l'ED MH est défini par ses mentions doctorales.

L'ED 480 propose actuellement **32 mentions** réparties selon 5 domaines macro-disciplinaires :

1. Territoires et sociétés
2. Communication, arts et spectacles
3. Histoire, Arts et histoire des arts
4. Langues, littératures et civilisations
5. Philosophie et science des textes

**Depuis 2015, l'ED MH a créé 6 nouvelles mentions doctorales :**

- Architecture et Paysage
- Design
- Didactique des langues et des cultures
- Traductologie
- Études culturelles
- Éducation et Humanités

# 32 mentions doctorales

## Territoires et sociétés

- Aménagement
- Géographie
- Sciences et technologies (Terre, eau, Image)
- Architecture et paysage

## Communication, arts et spectacles

- Sciences de l'information et de la communication
- Communication, Art et Spectacles
- Design

## Histoire, Arts et histoire des arts

- Arts (histoire théorie pratique)
- Histoire anciennes
- Histoire médiévale
- Histoire moderne et contemporaine
- Histoire de l'art
- Patrimoine
- Physique des archéomatériaux
- Sciences archéologiques

## Langues, littératures & civilisations

- Didactique des langues et des cultures
- Traductologie
- Etudes anglophones
- Etudes basques
- Etudes chinoises
- Etudes coréennes
- Etudes culturelles
- Etudes germaniques
- Etudes hispaniques et hispano-américaines
- Etudes italiennes
- Etudes japonaises
- Etudes lusophones
- Etudes slaves

## Philosophie et science des textes

- Education et humanités
- Épistémologie
- Philosophie
- Linguistique
- Littérature française, francophone et comparée



Figure 1- Mentions de doctorat

Ces nouvelles mentions répondent aux besoins de la communauté scientifique et prennent en compte *des objets et des domaines émergents en lien avec les centres d'intérêts des chercheurs et la politique scientifique des UR*. La liste des mentions est donc constamment en évolution et fait l'objet de discussions récurrentes au sein du Conseil de l'ED MH.

Les mentions « Aménagement et urbanisme » et « Architecture et Paysage » résultent d'une convention que ED MH a signée en 2018 avec l'École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux (ENSAPBX). Ce nouveau champ disciplinaire accueille les étudiants titulaires d'un master dans les domaines concernés ou d'un diplôme d'État des écoles supérieures d'architecture et de paysage conférant le grade de master. Les doctorants inscrits en thèse dans ces mentions sont rattachés à l'UMR 5319 Passages.

### 1.1.2. Positionnement de l'ED MH dans le site bordelais

L'organisation de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le site de Bordeaux a connu une évolution significative avec la naissance de l'Université de Bordeaux (UB) suite à la fusion de 3 des 4 universités existantes (septembre 2013). Parallèlement, 5 établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche ont décidé de ne pas rejoindre cette nouvelle université : l'Université Bordeaux Montaigne (UBM), Sciences Po Bordeaux (IEP), l'École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux (ENSAPBX), l'Institut National Polytechnique de Bordeaux (BX-INP) et l'École Nationale Supérieure des Sciences Agronomiques (Bordeaux Sciences Agro). Depuis 2016, l'UB est définitivement titulaire de l'Initiative d'Excellence (IdEx), dont le projet a été initialement conçu et porté avec l'UBM et l'IEP. **Dans ce contexte institutionnel, la cartographie disciplinaire est complexe : les sciences sociales sont partagées entre l'UB, l'UBM et l'IEP, tandis que l'UBM concentre l'ensemble des sciences humaines.**

Avec la création de l'UB, le Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) a disparu au profit d'une Communauté d'Universités et d'Établissements d'Aquitaine (COMUE), créée en 2015 et réunissant 7 membres : l'UB, l'UBM, l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, La Rochelle Université, Bordeaux INP, Bordeaux Sciences Agro, Sciences Po Bordeaux. Confrontée à l'impossibilité manifeste de remplir ses missions, **la COMUE a été dissoute le 12 mars 2020 (Décret n° 2020-239)**. Parmi ses missions, la COMUE comptait la coordination des études doctorales et, notamment, la création d'un « Collège doctoral » au niveau du site, conformément à l'arrêté du 25 mai 2016 « fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat » (article 1)<sup>1</sup>.

Parallèlement, l'UB a décidé de doter son université d'une structure permettant de coordonner les 8 écoles doctorales qui rentrent dans son périmètre. Dénommée « Collège des écoles doctorales », cette structure, conçue à l'échelle d'une seule Université et qui ne remplit ni les conditions ni les missions d'un « Collège doctoral » en a empêché, de fait, l'existence au niveau du site. Il est indispensable de tenir compte de cette anomalie pour comprendre le positionnement actuel de l'ED MH dans le site bordelais. Celle-ci est de loin l'ED qui compte le plus grand nombre de doctorants non seulement à l'échelle de Bordeaux (près du tiers), mais aussi de la Région Nouvelle Aquitaine. **L'absence d'un véritable Collège doctoral au niveau de la COMUE a eu des conséquences lourdes sur l'ensemble des écoles doctorales de la Région**. Dans le cas de l'ED 480, ce défaut a contribué à singulariser sa position et à rendre plus complexe la mise en œuvre d'une collaboration avec les autres écoles doctorales SHS de la Région.

Il faut rappeler que l'UBM figure parmi les établissements porteurs de l'« Initiative d'excellence » (**IdEx Bordeaux**), projet retenu en 2012 par un jury international parmi les trois premiers campus d'excellence en France. Depuis, l'UBM a participé à l'IdEx notamment par l'intermédiaire du cluster d'Excellence LaScArBx, regroupement d'équipes d'excellence dans le domaine de la préhistoire et de l'archéologie (dont AUSONIUS UMR 5607 et IRAMAT-CRP2A UMR 5060). En raison de ce consortium, dans un premier temps, le directeur de l'ED MH, en qualité de membre invité, a été invité à siéger au conseil du Collège des écoles doctorales de l'UB. Dans ce cadre, comme nous le verrons de façon détaillée, l'ED MH a participé activement à la politique d'ouverture internationale et de valorisation des études doctorales promue par l'IdEx, notamment grâce aux programmes « Doctorats internationaux » (contrats doctoraux en cotutelle et financement de la mobilité internationale des doctorants), « Visiting scholars », « Chaires juniors ». L'ED MH a en outre participé et souvent remporté le « Prix de thèse de l'Université de Bordeaux » (cf. § 2.3.10) remis dans le cadre de l'IdEx, contribué à l'offre de formation pluridisciplinaire et transversale du Collège de l'UB et piloté, pour l'ensemble des ED du site bordelais, la formation au concours « Ma thèse en 180 secondes » (cf. § 2.3.10). Cette phase initiale de coopération a été interrompue par la décision de l'UB (décembre 2019) d'exclure l'UBM du consortium de l'IdEX dont une des conséquences a été de rendre l'ED MH inéligible aux programmes IdEx et de mettre un terme à toute possible collaboration avec le Collège de l'UB.

Le Rapport d'évaluation HCERES de l'ED MH (campagne d'évaluation 2014-2015), soulignait parmi les « points faibles » :

« L'isolement de l'école doctorale sur le site bordelais suite à la fusion des trois autres universités bordelaises et sa difficulté à faire entendre ses positions (souhait de créer un Collège des études doctorales à l'échelle de la ComUe) et à faire valoir ses droits (financements liés à l'IdEx) ».

L'évolution de cette situation depuis 2015, permet malheureusement de confirmer ce constat. Il est certain en effet que malgré les efforts déployés au niveau local, et indépendamment de sa volonté, l'ED MH souffre de l'absence d'un Collège des études doctorales au niveau du site.

<sup>1</sup> « Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique scientifique de site, il peut être créé un collège doctoral afin d'organiser à ce niveau la politique doctorale, de contribuer à sa visibilité et à la mutualisation des activités des écoles doctorales »

**Par ailleurs, l'ED MH ne s'est pas limitée à constater son isolement** : elle a su construire des relations solides avec d'autres partenaires (notamment l'École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux et l'Institut National Polytechnique de Bordeaux) et être à l'origine d'un projet d'école universitaire de recherche (EUR) réunissant un grand nombre de partenaires institutionnels, scientifiques et économiques du site bordelais (cf. § 1.4.3).

### 1.1.3. Unités de recherche (UR) rattachées à l'ED MH

**On compte 17 unités de recherche (UR), dont 6 UMR et 1 UMS, rattachées à l'ED MH.** Le périmètre institutionnel de certaines unités inclut celui d'autres universités, écoles et instituts de recherches présents sur le site bordelais (l'UB, pour l'EA IRM ; l'ENSAPBX, pour l'UMR Passages ; BX-INP pour l'EA Georessources) ou dans la Région (l'UPPA pour l'UMR Iker). Dans ces différents cas, l'ED MH a établi avec l'institution partenaire une convention-cadre permettant de définir les termes de l'accord et d'envisager d'autres formes de collaboration. Par exemple, les conventions établies avec l'ENSAPBX et BX-INP ont permis d'élargir le périmètre scientifique de l'ED MH, de créer de nouvelles mentions doctorales (cf. § 1.1.1), de nouvelles formations professionnelles (cf. § 2.3.3), d'envisager de nouveaux liens avec les acteurs du monde socio-économique (cf. § 2.3.10). Toutes les UR participent activement au fonctionnement institutionnel de l'ED MH (cf. § 1.2), au recrutement des doctorants (cf. § 1.3.3), au suivi des doctorants et des docteurs (cf. § 2.2), à la valorisation du doctorat (cf. § 3.1.1).

D'un point de vue scientifique, le périmètre thématique des UR est large et propice aux échanges interdisciplinaires ; il se prête à de multiples reconfigurations des champs de recherche et autorise en conséquence la mobilité de chercheurs (les arts, les langues, la littérature, la philosophie ou l'histoire sont constitutifs de plusieurs unités, dont la spécificité tient précisément aux associations de champs disciplinaires induites par les programmes de recherche propres à ces unités). Ces interactions constantes sont visibles dans les intitulés des UR :

Liste des unités de recherche rattachées à l'ED	
Label(s) et n°	Intitulé complet de l'unité de recherche
EA 538	Centre François-Georges Pariset (Histoire de l'art)
EA 2958	CEMMC Centre d'Études des Mondes Moderne et Contemporain
EA 3656	AMERIBER : Poétiques et politiques : Pays ibériques et Amérique latine
EA 4192	IRM Institut de recherche Montesquieu
EA 4195	TELEM Textes, littératures : écritures et modèles
EA 4196	CLIMAS Cultures et littératures des mondes anglophones
EA 4426	MICA Médiation, Information, Communication, Art
EA 4574	SPH Sciences, Philosophie, Humanités
EA 4592	Géoressources et Environnement
EA 4593	CLARE Cultures Littératures Arts Représentations Esthétiques
UMR 5060	IRAMAT-CRP2A Institut de recherche sur les Archéomatériaux – Centre de recherche en physique appliquée à l'archéologie
UMR 5115	LAM Les Afriques dans le Monde
UMR 5319	Passages Reconfiguration des spatialités et changements globaux
UMR 5263	CLLE ERSSàB Cognition, Langue, Langages, Ergonomie – Équipe de Recherche en Syntaxe et en Sémantique à Bordeaux)
UMR 5478	IKER Centre de recherche sur la langue et les textes basques
UMR 5607	AUSONIUS Institut de recherche sur l'Antiquité et le Moyen Âge
UMS 3657	Archéovision SHS 3D

Tableau 1- Liste des unités de recherche

#### 1.1.4. Masters de l'UBM en relation avec l'ED MH

Le socle pédagogique de l'ED MH est constitué par **72 mentions de Master**. Lors de la campagne d'évaluation de 2015, L'ED MH s'était fixé l'objectif de renforcer l'articulation entre le niveau Master et le niveau doctorat. Au cours de ce quinquennat cet objectif a été largement atteint (cf. § 2. 3. 6).

##### Liste des Masters en relation avec l'ED :

- Master Musique et culture
- Master Histoire de l'Art
- Master Études chinoises
- Master Illustration
- Master Écologie humaine
- Master Études anglophones
- Master Sciences du langage
- Master Edition
- Master Français langue étrangère
- Master Communication publique et politique
- Master Études interdisciplinaires des dynamiques africaines
- Master Études Médiévales
- Master Histoire Ancienne
- Master Documentaires et archives
- Master Dispositifs numériques éducatifs
- Master Lettres Classiques
- Master Études basques
- Master Lettres classiques
- Master Consulting et expertise en communication
- Master Urbanisme et aménagement Bordeaux Florence
- Master Stratégie et Politique de communication
- International master of African studies : double degree
- Master Études slaves et interculturalité
- Master Soins, éthique et santé
- Master Traduction pour l'édition
- Master Archéométrie
- Master Expérimentations et recherches dans les arts de la scène
- Master Études japonaises
- Master Communication et générations : étude des publics
- Master Arts plastiques
- Master Épistémologie et histoire des sciences et des techniques
- Master Religions et sociétés
- Master Archéologie
- Master Aménagement et gestion des équipements, sites et territoires touristiques
- Master Les Andalus : domaines historiques arabophones et ibériques
- Master Edition, théorie et critique de la bande dessinée
- Master Urbanisme : stratégie, projets, maîtrise d'ouvrage
- Master Innovations territoriales et expérimentations : Médiation Territoriale Images et expérimentations
- Master Commerce international et pays émergents
- Master Patrimoine et musées
- Master Recherche en études littéraires
- Master Conception de projet numérique et multimédia

- Master Innovations territoriales et expérimentations : Gestion territoriale du développement durable
- Master Études germaniques - identités, médiations, multiculturalité
- Master Document numérique et humanités digitales
- Master Langues, affaires, interculturalités : Commerce international de produits de l'économie sociale et solidaire
- Master Ingénierie de projets culturels et interculturels
- Master Recherches philosophiques sur la nature, l'homme et la société
- Master Médiation des sciences
- Master Ingénierie de l'animation territoriale
- Master Approches historiques et socio-culturelles du cinéma et de l'audiovisuel
- Master Études et projets internationaux - option anglais
- Master Ingénierie de l'archéologie préventive
- Master Journalisme
- Master Design : Interaction, innovation, service
- Master Plurilinguisme et contact de langues Konstanz
- Master Urbanisme : paysage, évaluation environnementale et projets de territoire
- Master Artiste intervenant : pratiques artistiques et actions sociales
- Master Études slaves : monde russe et est-européen
- Master Genres, Cultures, Sociétés
- Master Développement des territoires, origine et qualité des produits
- Master Développement, innovation et environnement du XVIème siècle au XXIème siècle
- Master Géopolitique et relations internationales du XVIème siècle au XXIème siècle
- Master Pouvoirs et espaces politiques du XVIème siècle au XXIème siècle
- Master Sociétés et cultures urbaines du XVIème siècle au XXIème siècle
- Master Langues, affaires, interculturalités : Management d'événements nationaux et internationaux
- Master Langues, affaires, interculturalités : Économie du vin, œnotourisme, interculturalité
- Master Études culturelles : langues, lettres, arts
- Master Langues, affaires, interculturalités : Management de projets transfrontaliers et internationaux
- Master Études interdisciplinaires des dynamiques africaines
- Master Management de projets transfrontaliers et internationaux
- Master Aménagement et gestion des équipements, sites et territoires touristiques

## 1.2. Organisation et gouvernance de l'ED.

### 1.2.1. La gouvernance de l'ED MH

Le rapport d'évaluation du HCERES (2015), soulignait,

- ➡ Parmi les « points forts »
  - « Une direction dont le dynamisme, l'inventivité et l'adaptabilité en font une véritable force de proposition et d'intervention dans la structuration des études doctorales et dans la vie de l'ED
- ➡ Parmi les points faibles :
  - « Une direction réduite à un et une directrice-adjointe »

Conformément aux dispositions stipulées dans l'article 6 de l'arrêté du 25 mai 2016, l'ED MH **est dirigée par un directeur assisté d'un conseil.**

L'actuel directeur, Sandro Landi, a été nommé, pour un second mandat, le 7 janvier 2016.

**L'élément distinctif de la gouvernance de l'ED MH est la collégialité**, conçue comme méthode de gouvernance et pratique de travail coopérative et créative, nécessaire pour formuler des objectifs et se doter des moyens pour les atteindre. Cette collégialité se déploie à plusieurs niveaux. D'abord celui de la direction de l'ED qui, dans la gestion quotidienne des affaires, est en réalité une direction élargie qui inclut la responsable administrative de l'ED, Chantal Duthu (IGE). Ensuite, celui du personnel administratif de l'ED : des réunions hebdomadaires, réunissant la direction et le personnel, visent à faire le point des questions ponctuelles mais aussi à discuter des choix et des orientations de l'École. C'est un point qui mérite d'être souligné : **le personnel BIATSS joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre du projet scientifique et pédagogique de l'ED MH** (par exemple, dans les formations, dans la réalisation d'évènements scientifiques, dans les comités de suivi individuels du doctorant). Finalement, la collégialité s'exprime au niveau du Conseil de l'ED dans lequel interviennent les directeurs des UR, les doctorants et les personnalités extérieures.

**Depuis la dernière évaluation du HCERES, la direction de l'ED a envisagé la mise en place d'un « bureau »**. Au lieu d'être conçu comme un organe stable (que l'arrêté de 2016 ne prévoit pas), le bureau de l'ED MH est réuni occasionnellement par la direction de l'ED dans le but de faciliter la prise de décision sur des questions complexes et urgentes. Ce bureau « thématique » est potentiellement ouvert à tous les membres du Conseil de l'ED ; son mode de fonctionnement consiste à instruire des dossiers qui seront soumis au débat et au vote du Conseil. Cette procédure s'est révélée particulièrement efficace lorsque le Conseil a été appelé à s'exprimer sur le financement de la 4<sup>e</sup> année de thèse (cf. § 1.3.4), sur le volume et la répartition des formations obligatoires pour les doctorants, sur la composition des comités de suivi individuels (cf. § 2.2.1), sur le cofinancement des contrats doctoraux rattachés à des projets Région Nouvelle Aquitaine.

### 1.2.2. Composition et fonctionnement du Conseil

Conformément à l'article 9 de l'Arrêté du 25 mars 2016 (modifié par Arrêté du 1er juillet 2016), **l'ED MH comporte un Conseil, composé de 26 membres**.

On trouvera ci-après la composition actuelle du Conseil, répartie en trois catégories : 14 enseignants-chercheurs de l'Université Bordeaux-Montaigne (les directeurs de 14 unités de recherche) ; 5 doctorants élus ; 2 représentant du personnel BIATOSS ; 5 personnalités extérieures, issues de l'Université de Bordeaux, des institutions de recherche, de la Région Nouvelle Aquitaine, du monde socio-économique.

Lors de sa visite de 2015, le HCERES avait remarqué la « non-conformité du conseil avec les textes en vigueur » et qu'« aucune des 5 personnalités extérieures est issue du monde socio-économique ». La composition actuelle répond aux remarques du HCERES.

Le mandat des membres du Conseil est de quatre ans ; celui des membres étudiants de deux ans.

Le conseil de l'ED

		Fonction	Qualité
<b>Sandro LANDI</b>		Directeur	ED
<b>Éric BENOIT</b>	TELEM	UR	Membre permanent
<b>Laurent HOUSSAIS</b>	HISTOIRE DE L'ART	UR	Membre permanent
<b>Marie-Christine BOUNEAU</b>	CEMMC	UR	Membre permanent
<b>Xavier PREVOST</b>	IRM	UR	Membre permanent
<b>Rémy CHAPOULIE</b>	IRAMAT	UR	Membre permanent
<b>Béatrice COLLIGNON</b>	PASSAGES	UR	Membre permanent
<b>Olivier DEVILLERS</b>	AUSONIUS	UR	Membre permanent
<b>Alain KIYINDOU</b>	MICA	UR	Membre permanent
<b>Pascale ANTOLIN</b>	CLIMAS	UR	Membre permanent
<b>Danièle JAMES-RAOUL</b>	CLARE	UR	Membre permanent
<b>Nicolas GUILLIOT</b>	CLEE/ERSSàB	UR	Membre permanent
<b>Valéry LAURAND</b>	SPH	UR	Membre permanent
<b>Raphaël ESTEVE</b>	AMERIBER	UR	Membre permanent
<b>Myriam SCHMUTZ</b>	GÉORESSOURCES	UR	Membre
<b>Fabien COLOMBO</b>	UBM	Doctorant	Collège Doctorants
<b>Pierre-Antoine IRASQUE</b>	UBM	Doctorant	Collège Doctorants
<b>Hannah CHAMPION</b>	UBM	Doctorant	Collège Doctorants
<b>Inès DA GRAÇA GASPAR</b>	UBM	Doctorant	Collège Doctorants
<b>José-Luis DE MIRAS</b>	UBM	Doctorant	Collège Doctorants
<b>Chantal DUTHU</b>	UBM	BIATSS	Collège Personnels Adm
<b>Vincent FEUILLETTE</b>	UBM	BIATSS	Collège Personnels Adm
<b>Laurent DUDYCH</b>	Société Mondelès International	Directeur LU à Cestas	Membre ext
<b>Jean-Baptiste DE LA RIVIERE</b>	Sté IMMERSION	Recherche et de l'Innovation	Membre ext
<b>Cécile CARVAILLO</b>	APEC	Consultante relations entreprises	Membre ext
<b>Agnès VATICAN</b>	Archives départementales de la Gironde	Directrice	Membre ext
<b>Didier BEAUJARDIN</b>	Auto Entrepreneur	Conseiller technique en communication au département de la Gironde	Membre ext
<b>Urtzi ETXEBERRIA</b>	IKER	UR	Invité permanent
<b>Dominique DARBON</b>	LAM	UR	Invité permanent

Tableau 2 - Membres du conseil de l'ED

## Modalités de fonctionnement du Conseil

### **Le Conseil se réunit au moins trois fois par an en séance plénière sur convocation de la direction de l'ED.**

L'ordre du jour du Conseil est préparé conjointement par la direction de l'ED et le personnel administratif. Dans le cas de dossiers particulièrement complexes, un « bureau » précède et prépare les points soumis au vote du Conseil. Le Conseil est appelé à s'exprimer sur un nombre important d'affaires « ordinaires » (par ex., la codirection de thèses pour les MCF non titulaires d'HDR ; les dérogations permettant la rédaction de la thèse en langue étrangère). Le Conseil est surtout l'instance dans laquelle est discutée et décidée la politique scientifique et pédagogique de l'ED (par ex. : volume des formations obligatoires, validation de l'offre de formation, modalité de sélection des contrats doctoraux, création de nouvelles mentions doctorales).

**Le Conseil se réunit deux fois par an en séance restreinte aux seuls enseignants-chercheurs** : en mars, pour établir la liste des doctorants qui bénéficieront du financement d'une quatrième année de thèse ; en juillet, lors de la sélection des doctorants contractuels. Il faut remarquer que les doctorants élus au Conseil participent activement au fonctionnement de cette instance ; lors de la sélection des contrats doctoraux, ne souhaitant pas prendre part au vote, ils sont cependant invités à l'audition et ils sont scrutateurs lors du dépouillement des résultats (cf. § 1. 3. 3).

La convocation du Conseil est communiquée aux doctorants par la Lettre hebdomadaire de l'ED (cf. § 1.2.4). Un compte rendu est établi à l'issue de chaque séance et validé par le Conseil lors de sa prochaine séance et disponible en ligne (<https://www.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/École-doctorale/organisation/organisation-1/relevés-de-décision-et-proces-verbaux.html>). Les directeurs d'unité et les doctorants élus au Conseil de l'ED, grâce à leurs propres listes de diffusion, contribuent également à la communication des décisions du Conseil.

### 1.2.3. Moyens mis à la disposition de l'ED

#### Positionnement administratif de l'ED MH au sein de l'UBM

Dans le *Rapport d'évaluation* du HCERES de 2015, on lit :

« En devenant en 2014 une composante de l'UBM, l'ED MH a pu concrétiser un processus d'autonomisation par rapport à la Direction de la Recherche de l'Établissement et rationaliser ses services administratifs » (p. 4).

Il est nécessaire de remarquer que ce processus, dont l'objectif était de trouver la solution administrative la plus adaptée à la taille et au projet scientifique de l'ED MH, a été remis en cause par l'équipe présidentielle qui a gouverné l'UBM de 2016 à 2020. Pendant cette période, l'ED MH n'a été qu'un « pôle » de la Direction de la Recherche, au même titre que les pôles « finances » et « valorisation de la recherche ». Ce repositionnement administratif a produit un certain nombre de conséquences. D'abord, pendant quatre années, l'ED MH a perdu la responsabilité « de l'élaboration de son budget » (l'un des points que le HCERES, p. 5 du *Rapport*, avait souligné positivement). L'application stricte du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP) a privé la direction de l'ED et son Conseil de la maîtrise de ses moyens.

**Dans la période 2016-2020, le budget de l'ED a été élaboré par la Vice-présidence recherche sans concertation avec la direction de l'ED.** Par conséquent, comme le montre l'analyse des données quantitatives, un décalage croissant s'est produit entre les moyens mis à disposition de l'ED par la Commission Recherche et ses besoins réels.

En outre, contrairement à ce qui a été observé en 2015 par le HCERES, l'ED n'a pas été en mesure de maîtriser et de planifier ses besoins en personnel pour pouvoir atteindre ses objectifs. Cette situation a eu des répercussions négatives sur l'évolution des carrières du personnel BIATSS de l'ED, pourtant très investi dans la réalisation de ses missions.

**La nouvelle Présidence de l'UBM, en poste depuis mars 2020, a décidé de mettre un terme à ce dysfonctionnement.** Depuis octobre 2020, l'ED MH est une structure de l'UBM avec un budget autonome. Les statuts et le règlement intérieur de cette nouvelle structure sont actuellement en cours d'élaboration. Ils feront l'objet en 2021 d'une discussion et d'un vote par le Conseil de l'ED.

#### Personnel de l'ED MH

La direction administrative de l'École doctorale est assurée par une responsable administrative, Chantal Duthu (IGE). **Elle est assistée par une équipe qui se compose de 7 BIATSS.** Le personnel est réparti selon les missions suivantes :

- **Sylvie Abram** (contractuelle) : gestion des cotutelles et des codirections nationales et internationales ; inscriptions et suivi des doctorants.
- **Stéphanie Brossard** (ITRF) : gestion des dossiers étudiants, inscriptions et suivi des doctorants, animation du réseau Alumni, participation aux commissions FSDIE et exonérations des droits.
- **Muriel Camus Avellaneda** (ITRF) : Gestion des formations de l'ED : recueil des propositions, emploi du temps, relevé de résultats, gestion logistique des salles, enseignement à distance.
- **Bernard Coly** (contractuel) : organisation et gestion des soutenances de thèses et d'HDR, cérémonie de remise des diplômes, référent STEP.
- **Vincent Feuillette** (AASU), gestion financière et comptable, régisseur de recettes, budget de l'ED, interlocuteur auprès des fournisseurs, de la DRH pour contrat de chargés de cours.
- **Lorraine Martin** (AENES), gestion des dossiers étudiants, inscriptions et suivi des doctorants, référent STEP.
- **Fabienne Perilhou** (ITRF), Admission en doctorat, gestion des doctorants contractuels, contrats CIFRE, aides financières aux doctorants

L'ensemble du personnel administratif de l'ED participe à l'organisation matérielle et logistique des événements ponctuels et/ou réguliers de la vie de l'ED.

**Depuis 2015, concernant son personnel, la direction de l'ED MH a poursuivi les objectifs suivants :**

- L'adéquation et la formation du personnel aux nouvelles missions déterminées par l'Arrêté de mai 2016.
- La titularisation du personnel : à l'heure actuelle, presque tous les membres du personnel administratif de l'ED possèdent un statut permanent (5 fonctionnaires, 2 contractuels).
- Le sentiment d'appartenance. Ce point essentiel implique la création d'une équipe solidaire et motivée, qui s'identifie avec l'ED et qui participe à la mise en œuvre de son projet. Des réunions hebdomadaires, réunissant la direction scientifique et les membres du personnel administratif, visent à examiner les questions ponctuelles et urgentes et, en même temps, à discuter, dans un esprit de collégialité et de partage des compétences, les choix et les orientations pédagogiques et scientifiques de l'École. Ce personnel est force de proposition. À titre d'exemple, Chantal Duthu est aussi secrétaire de rédaction de la revue *Essais* (cf. § 1.4.2).

## Locaux

Dans son Rapport d'évaluation de 2015, le HCERES remarquait que l'ED MH « est équipée de façon satisfaisante ».

**Depuis mai 2016, l'ED MH est hébergée à la Maison de la Recherche de l'UBM (MLR).**



Photo - Maison de la recherche

La MLR, d'une superficie de 800 m<sup>2</sup> environ, accueille également les bureaux de la Direction de la recherche et les bureaux des UR. Ce nouveau bâtiment a permis une amélioration significative des prestations logistiques et techniques, garantissant, en outre, le confort du personnel de l'ED et des doctorants.

Le personnel de l'ED occupe 5 Bureaux dont 1 pour la direction de l'ED de grande superficie et dont l'ameublement permet la réunion de 8 personnes. La MLR possède une salle des thèses de 70 places et deux salles de séminaire de 20 et 8 places.

Outre les soutenances des thèses, presque toutes les formations scientifiques de l'ED (conférences, séminaires, ateliers) s'y déroulent dans des conditions optimales grâce à une technologie adaptée. La MLR est aussi équipée d'une salle des doctorants équipée de 12 places et d'un espace de sociabilité réservé aux enseignants-chercheurs, aux doctorants et aux professeurs invités.

**Grâce à la mise en œuvre de la MLR, l'ED MH a pu poursuivre et réaliser les objectifs suivants :**

- Améliorer sa visibilité interne et externe à l'UBM
- Se doter d'une salle des thèses
- Se doter d'un lieu où concentrer ses activités scientifiques et événementielles (rentrée de l'ED, journées consacrées aux étudiants master, journées organisées en collaboration avec les entreprises)
- Favoriser les échanges entre chercheurs confirmés et doctorants, toutes disciplines confondues
- Doter le comité de rédaction de la revue *Essais* d'une salle de réunion
- Renforcer la sociabilité doctorante, indispensable pour faire face au problème de la solitude et de l'isolement des doctorants.



Photo 2 – Salle des doctorants

## Dotation budgétaire de l'ED MH et utilisation des financements de fonctionnement

Le *Rapport d'évaluation* de 2015, faisait état d'une augmentation de la dotation budgétaire de 17% par rapport « à la situation de départ », c'est-à-dire à 2010. La dotation attribuée à l'ED par l'Établissement était de 114.000 euros en 2014, elle est de **98.500 euros en 2020**, soit une réduction de 11,57%.

À cette enveloppe, il faut ajouter une subvention de 4.000 euros que la CASDEN accorde tous les ans à l'ED à titre de mécène pour la publication de la revue *Essais*. En outre, en 2016 et en 2017, l'ED a bénéficié du financement du Ministère des affaires étrangères au titre de soutien des actions prévues dans le projet « Mérimée » (cf. § 1.4.5).

Si l'on observe le tableau ci-dessous, on peut remarquer :

- **L'augmentation des dépenses relatives aux formations** : cette ligne comprend aussi bien la logistique (remboursement des frais de voyage et de séjour des personnalités extérieures invitées dans les séminaires, conférences, ateliers organisés par l'ED) que la rémunération des enseignants-chercheurs qui interviennent dans les formations scientifiques ou professionnelles.
- **La stabilité des dépenses relatives aux jurys de thèse et d'HDR** ; le montant de l'enveloppe de l'ED est de 800 € pour les jurys ordinaires, de 1200 € pour les thèses en cotutelle et pour les jurys d'HDR.
- **La diminution des aides aux doctorants**. Depuis 2011, l'ED a mis en place plusieurs types d'aides à la destination des doctorants :
  - o Aide à la mobilité comme partie intégrante de la formation doctorale. En collaboration avec les UR, l'ED cofinance les missions liées à la mobilité de courte durée (participation à des colloques, recherches dans des archives et dans des bibliothèques). L'ED soutient également la mobilité internationale de longue durée et propose tous les ans des bourses finalisées pour des séjours d'études à l'étranger. Deux campagnes par année civile sont normalement prévues, donnant lieu à l'attribution de 10 bourses de 500 €. Les conditions pour l'obtention de ces bourses sont précisées sur le site internet de l'ED ([http://www.u-bordeaux3.fr/fr/recherche/École doctorale/aide a la mobilité et ouverture internationale.html](http://www.u-bordeaux3.fr/fr/recherche/École%20doctorale/aide%20a%20la%20mobilit%C3%A9%20et%20ouverture%20internationale.html)). Concernant l'aide à la mobilité, le *Rapport d'évaluation* du HCERES remarquait que « ces moyens ne permettent pas de couvrir les besoins recensés » (p. 5). Malheureusement, et malgré un nombre croissant de demandes, l'ED MH n'a pas été en mesure d'assurer convenablement cette mission.
  - o L'ED participe financièrement à toutes les manifestations scientifiques organisées ou co-organisées par les doctorants. Celles-ci sont en augmentation constante depuis 2015. Entre 2015 et 2020 l'ED a participé au financement des manifestations scientifiques (colloques, journées d'études séminaires) pour un total qui oscille entre 5000 et 10.000 € par an.

**Avec l'autonomie administrative, l'ED a retrouvé la maîtrise de son budget.** En tant que composante, elle participe actuellement au dialogue budgétaire de l'UBM. En octobre 2020, pour la première fois, le budget a été soumis à la discussion et au vote du Conseil de l'ED. On peut donc espérer que son budget sera dorénavant davantage en adéquation avec ses besoins réels.

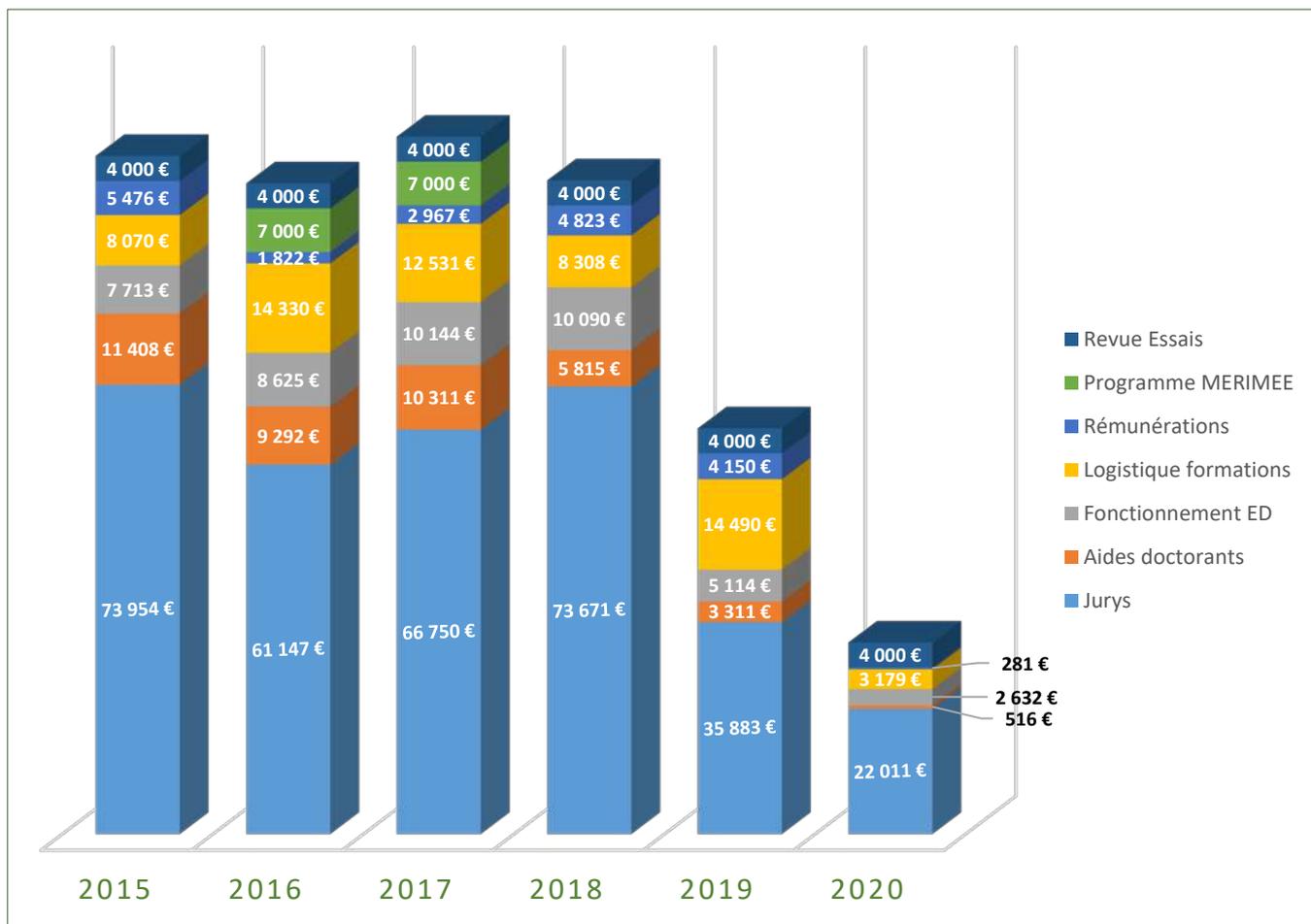


Tableau 3 - budget de l'ED et répartition des dépenses

Types	Postes	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Recettes	DGF	103 732 €	98 782 €	98 800 €	98 800 €	98 800 €	98 500 €
Recettes	CASDEN	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €
Recettes	Programme MERIMEE		7 000 €	7 000 €			
Dépenses	Jurys	73 954 €	61 147 €	66 750 €	73 671 €	35 883 €	22 011 €
Dépenses	Aides doctorants	11 408 €	9 292 €	10 311 €	5 815 €	3 311 €	516 €
Dépenses	Événementiel	7 713 €	8 625 €	10 044 €	10 090 €	5 114 €	2 632 €
Dépenses	logistique formations	8 070 €	14 330 €	12 531 €	8 308 €	14 490 €	3 179 €
Dépenses	Rémunérations	5 476 €	1 822 €	2 967 €	4 823 €	4 150 €	281 €
Dépenses	Programme MERIMEE		7 000 €	7 000 €			
Dépenses	Revue Essais	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Total Recettes	107 732 €	109 782 €	109 800 €	102 800 €	102 800 €	102 500 €
Total Dépenses	110 621 €	106 216 €	103 703 €	106 707 €	66 948 €	32 619 €
Reste	-2 889 €	3 566 €	6 097 €	-3 907 €	35 852 €	69 881 €
% budget consommé	102,68%	96,75%	94,45%	103,80%	65,12%	31,82%

Tableau 4 - Impact des postes de dépenses

#### 1.2.4. Participation et représentation des doctorants élus

**Le Conseil de l'ED MH compte 5 doctorants élus.** La participation des élus doctorants est très active et elle s'inscrit dans une pratique de prise de parole que l'ED encourage dans ses formations et dans le comité de rédaction de la revue *Essais*. Elle se manifeste à différents moments de la vie de l'ED, notamment :

- Dans la participation au Conseil de l'ED et dans les bureaux « thématiques ». Le point de vue des doctorants est indispensable dans tous les dossiers qui sont soumis au vote du Conseil. Les doctorants élus interviennent également lors de la sélection des contrats doctoraux d'établissement (sans toutefois prendre part au vote, cf. § 1.3.2) .
- Les doctorants élus interviennent dans la journée de rentrée de l'ED (cf. § 1.3.5) pour présenter aux nouveaux inscrits le rôle des élus au Conseil et dans le fonctionnement démocratique de l'ED. Ils disposent d'une adresse institutionnelle : [etudiants-conseil.ed@u-bordeaux-montaigne.fr](mailto:etudiants-conseil.ed@u-bordeaux-montaigne.fr). Les doctorants élus peuvent également utiliser la Lettre hebdomadaire de l'ED pour s'adresser à l'ensemble de la communauté doctorante.

Il faut souligner que, lors de la crise sanitaire, les doctorants élus au Conseil de l'ED et à la Commission Recherche, ont été à l'initiative d'une enquête sur les conditions de vie des doctorants en période de confinement (printemps 2020). Le questionnaire, conçu par les doctorants avec la collaboration de la direction de l'ED, a été diffusé grâce à la lettre hebdomadaire de l'ED et ses résultats présentés au Conseil de l'ED et à la Commission recherche. Les quelque 400 réponses, offrent une connaissance assez précise du quotidien des doctorants, caractérisé parfois par une grande précarité. L'enquête a aussi fourni le cadre nécessaire à l'élaboration de la liste des doctorants dont la thèse a été impactée par la crise et donc susceptibles de bénéficier d'une prolongation de leur contrat doctoral (circulaire du MESRI, 26 juin 2020).

#### 1.2.5. Communications interne et externe

Le HCERES a défini en 2015 la communication de l'ED MH « (site internet, brochures, affiches, etc.) inventive et de haute qualité » (p. 7). Depuis, l'ED MH a poursuivi ses efforts dans le but de rendre plus efficace sa communication.

Les pages web de l'ED MH, qui font l'objet d'une réactualisation constante, permettent de visualiser notamment :

	Adresse générique : <a href="https://www.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/École-doctorale">https://www.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/École-doctorale</a>
L'identité et des missions de l'ED MH.	<a href="#">/École-doctorale-unique.html</a>
La structure et le fonctionnement institutionnel de l'ED.	<a href="#">/organisation.html</a>
Les mentions doctorales	<a href="https://www.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/formations/offre-de-formation-2016-2020/doctorat-YA.html">https://www.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/formations/offre-de-formation-2016-2020/doctorat-YA.html</a>
Les formations scientifiques et professionnelles proposées par l'ED, les modalités d'inscription et de validation, les compétences des docteurs en SHS.	<a href="#">/diplomes-et-formations.html</a>
Le parcours de formation « Compétences pour l'entreprise », mis en place en 2016 en collaboration avec l'Institut National Polytechnique de Bordeaux (BX-INP).	<a href="#">/competences-pour-l-entreprise.html</a>
Les aides visant à soutenir la mobilité des doctorants.	<a href="#">/financements/aides-financieres.html</a>
La version PDF des Lettres hebdomadaires de l'ED MH	<a href="#">/bulletins.html</a> <a href="#">/la-lettre-hebdomadaire.html</a>
La version en ligne (PDF et e-pub) de la revue Essais dans l'attente d'une migration complète des s dans la plateforme OpenEdition	<a href="#">/la-revue-essais.html</a> <a href="https://journals.openedition.org/essais/">https://journals.openedition.org/essais/</a>
L'Association Alumni de l'ED MH (MHA) créée en 2017.	<a href="#">/alumni.html</a>
Une « boîte à outils » qui met à disposition des usagers textes et formulaires fondamentaux (Arrêté de 2016, Portfolio du doctorant, etc.)	<a href="#">/la-boite-a-outils.html</a>

Outre les pages Web, l'ED vise par d'autres moyens à rendre de plus en plus efficace sa communication aux doctorants et à l'ensemble de la communauté universitaire :

- **Un livret du doctorant**, illustrant de façon simple et exhaustive les finalités et les offres de l'École, est imprimé tous les ans à plusieurs centaines d'exemplaires, distribué lors de la journée de rentrée de l'ED et également téléchargeable à partir de la page d'accueil.
- **Une trentaine d'affiches** (format A1) situées dans les bibliothèques et dans les principaux lieux de passage de l'Université, illustrent l'ensemble de l'offre scientifique de l'ED (cette affiche est également téléchargeable à partir de la page d'accueil) ; le même programme, en format plus réduit, sous forme de marque-page, est distribué dans les casiers des enseignants-chercheurs.
- **Une brochure (disponible aussi en papier et en ligne en version anglaise et espagnole)** illustre de façon synthétique les caractéristiques de l'ED MH, ses missions, les mentions doctorales.
- **Une « Lettre hebdomadaire »**, adressée depuis 2015 à l'ensemble des doctorants et des enseignants-chercheurs de l'UBM, dans laquelle sont annoncés les rendez-vous institutionnels de l'ED et les formations de la semaine. La Lettre est également utilisée pour annoncer les événements scientifiques organisés par les UR de l'UBM mais également par les établissements partenaires. Tout doctorant, docteur ou enseignant-chercheur peut demander à publier une information sur la Lettre en écrivant à [lettre-ed@u-bordeaux-montaigne.fr](mailto:lettre-ed@u-bordeaux-montaigne.fr).

- **Depuis 2018, une nouvelle lettre, « Profession docteur »,** est consacrée à l'insertion professionnelle des docteurs de l'ED MH. Cette lettre, à périodicité mensuelle, recense les Prix de thèse, les différents financements tant au niveau post-doc en France qu'à l'international. Elle recense également les rencontres et les formations aussi bien au niveau local que national qui sont en relation avec l'insertion des docteurs en SHS. Cette activité de veille est réalisée par l'ED en collaboration avec la Direction de l'Orientation, des Stages et de l'Insertion Professionnelle (DOSIP) de l'UBM, qui intervient dans les formations professionnelles de l'ED et dans les évènements consacrés à la professionnalisation du doctorat en SHS.

## 1.3. Politique de recrutement et d'accueil des doctorants.

### 1.3.1. Politique de recrutement des doctorants

#### Procédure mise en place pour le choix des sujets de thèses.

Conformément à l'article 11 de l'Arrêté de 2016, l'inscription en première année de doctorat « est prononcée par le chef d'Établissement sur proposition du directeur de l'école doctorale, après avis du directeur de thèse et du directeur de l'unité ou de l'équipe de recherche sur la qualité du projet et les conditions de sa réalisation ».

**La sélection des candidatures est effectuée tous les ans au mois d'octobre par une commission d'admission présidée par la direction de l'École doctorale, dans laquelle siègent le vice-président à la recherche, la responsable des Relations internationales, les responsables du personnel administratif de l'École doctorale et de la recherche.** Le nombre des candidatures étant élevé, un tableau synthétique, mis à disposition des membres de la commission, permet de répartir les dossiers selon l'UR, le directeur de thèse pressenti, le projet de thèse, la note de master, le projet éventuel de cotutelle voire d'une codirection nationale ou internationale.

La commission procède ensuite à un examen détaillé de chaque dossier de candidature.

#### 1ères années hors contrat doctoral

	2015	2016	2017	2018	2019
Dossiers reçus	156	193	130	168	136
Dossiers recevables	125	125	113	124	107
Dossiers retenus	100	114	110	116	100

#### Contrats doctoraux

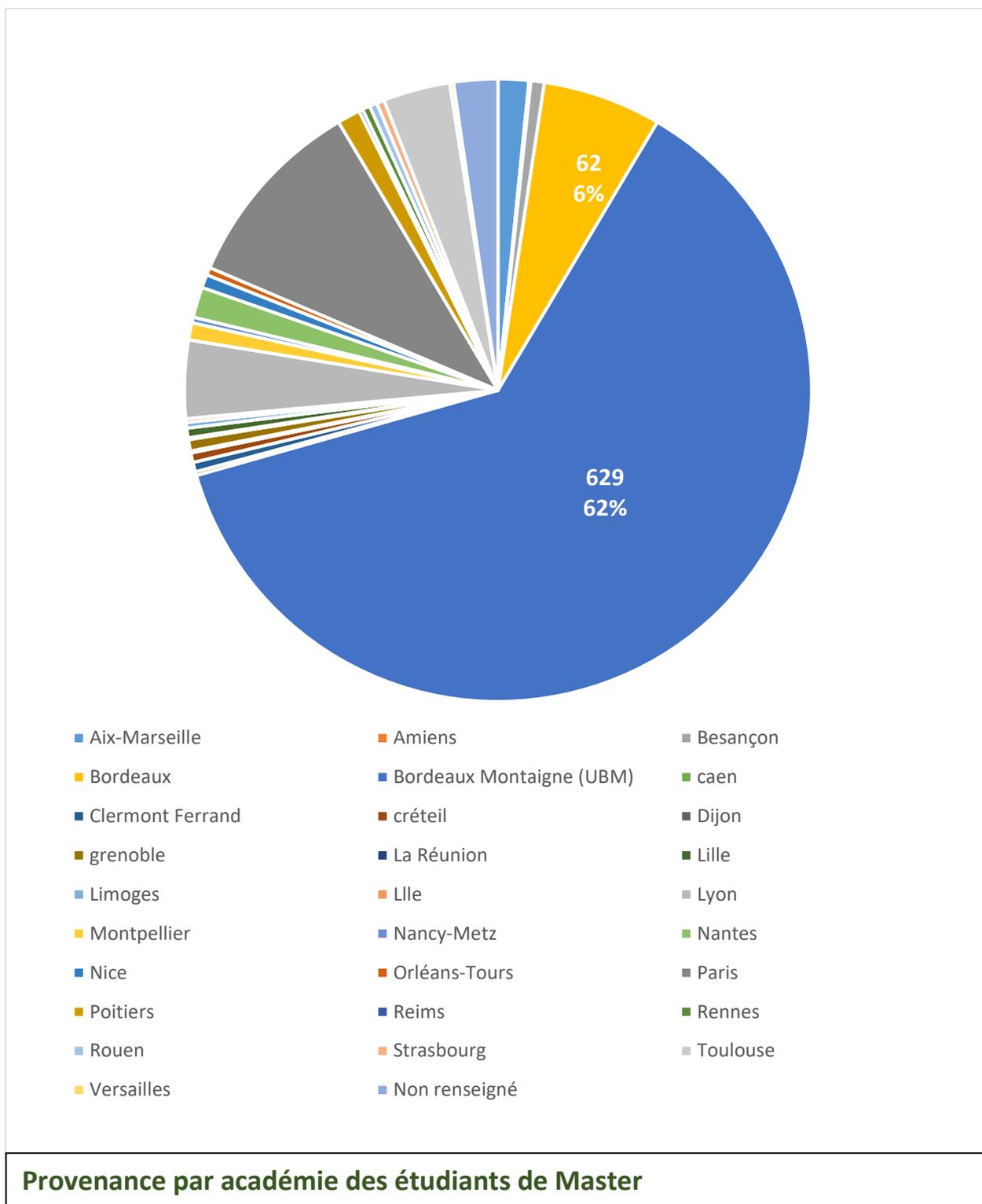
	2015	2016	2017	2018	2019
Dossiers reçus		106	125	121	119
Dossiers recevables		77	86	84	80
Dossiers auditionnés		29	30	28	28

#### 1ères années – Globalité -

	2015	2016	2017	2018	2019
Dossiers reçus	156	299	255	289	255
Dossiers recevables	125	202	199	208	187
Dossiers retenus	100	143	140	144	128

Tableau 5 - Effectifs candidatures en 1ère année de doctorat

Concernant la proportion de doctorants issus d'un master extérieur à l'UBM elle est significative (cf. annexes). Dans les 5 dernières années, elle a été, en moyenne, de **49, 5%**. Ces doctorants sont, en majorité, titulaires d'un diplôme étranger (**56,51%**) ; les restants sont majoritairement issus d'établissements d'enseignement supérieur extérieurs à la Région Nouvelle Aquitaine.





**Provenance des étudiants de Master (46 pays)**

## Critères d'admission

Conformément à l'Arrêté de 2016, « pour être inscrit en doctorat, le candidat doit être titulaire d'un diplôme national de master ou d'un autre diplôme conférant le grade de master, à l'issue d'un parcours de formation ou d'une expérience professionnelle établissant son aptitude à la recherche ». Si cette condition du diplôme n'est pas remplie, la direction de l'ED, après avis du Conseil de l'ED, peut proposer au Président de l'Établissement une demande de dérogation pour les candidats ayant réalisé un travail de recherche personnel.

**Pour l'inscription en doctorat, la mention « bien » au Master ou à son équivalent est exigée.** Une dérogation à ce critère peut être accordée par la commission d'admission à la condition que le directeur de thèse pressenti et le directeur de l'UR attestent de la qualité du candidat et du projet de recherche. Les candidats peuvent prendre connaissance des conditions requises pour l'inscription en doctorat en consultant les pages Web de l'École doctorale (<https://www.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/École-doctorale/l-admission-et-l-inscription.html>).

**L'ED MH accorde une attention particulière au projet de thèse.** Un projet d'une dizaine de pages est exigé. Il doit inclure un état de l'art, les hypothèses et les pistes de recherche envisagées, une bibliographie, un calendrier d'achèvement.

Il faut souligner que la sélection des projets s'opère en partie en amont, par les directeurs de thèse pressentis. Ces derniers doivent rédiger un avis motivé qui les engage à l'égard de la commission d'admission, tant sur la qualité scientifique du projet de thèse que sur sa faisabilité. Pour sa part, le directeur de l'UR donne un avis sur l'intégration du projet dans les axes scientifiques de l'unité. Une attention spécifique est réservée aux candidats titulaires d'un master d'une université étrangère. La directrice des Relations internationales, qui siège dans la commission, vérifie l'équivalence du diplôme et les conditions de sa réalisation dans l'université d'origine.

**La commission d'admission veille également au respect du seuil maximal d'encadrement,** fixé par la Commission recherche, sur proposition du Conseil de l'École doctorale, **au nombre de dix thèses dirigées par un même directeur.** En 2020, une délibération du conseil de l'ED a fixé au nombre maximal de trois les thèses inscrites en première année par un directeur de thèse.

Conformément à l'art. 11 de l'Arrêté de mai 2016, la commission fait en sorte que « les conditions matérielles et financières soient assurées pour garantir le bon déroulement des travaux de recherche du doctorant et de préparation de la thèse ». **Une déclaration de revenus fait partie des pièces constitutives du dossier de candidature.**

### 1.3.2. Politique de financement des thèses

Lors de sa visite de 2015, le HCERES faisait état d'un « faible taux de financement des thèses, symptomatique du sous-financement de la recherche en SHS dans le paysage de la recherche française » (p. 8). Depuis 2015, l'ED MH a mené une politique volontariste dans le but de diversifier les sources de financement et d'augmenter le nombre des thèses financées.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Contrats doctoraux de l'UBM	41	39	40	41	39	39
Financement de la 4e année de thèse	13	13	13	13	10	10
ENS	13	10	9	8	7	15
Ecole Française d'Athènes	0	1	0	1	0	0
Handicap	3	3	4	4	4	2
Idex et Labex	3	5	6	5	5	2
Région Nouvelle Aquitaine	3	6	6	6	6	8
CIFRE	3	9	10	16	13	15
Ministère de la culture	0	0	0	2	2	2
Ministère des affaires étrangères	2	2	1	2	2	7
Bourses de gouvernements étrangers	6	1	3	4	7	7
Autres (ANR, mécénat...)	1	2	2	6	9	9
<b>Total</b>	<b>88</b>	<b>91</b>	<b>93</b>	<b>108</b>	<b>104</b>	<b>116</b>

Tableau 6 – Nombre de thèses financées par type de financement

### Contrats doctoraux de l'UBM

**Dans la période 2015-2020, le nombre des contrats financés par l'UBM est resté stable à 13.** Le Conseil de l'ED a souvent souligné la disproportion entre le nombre des contrats d'Établissement et le nombre de doctorants inscrits à l'ED MH. Toutefois, dans une période de restrictions budgétaires, l'engagement de l'UBM pour préserver cette source primordiale de financement doit être souligné. L'UBM a mené également une politique très active à l'égard des doctorants porteurs de handicap. Depuis 2015, l'UBM finance tous les ans un contrat doctoral fléché « handicap ». Selon les dispositions du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, à chaque contrat « handicap » financé par l'établissement, s'ajoute un contrat financé par le Ministère. En 2017 et en 2018, 4 contrats doctoraux ont ainsi bénéficié de cet accord établissement/Ministère. Le « Pôle handicap » de l'UBM réalise un travail important dans le montage des dossiers de candidature (en collaboration avec les directeurs de thèse pressentis) et dans le suivi de ces doctorants. Les candidats au contrat doctoral fléché « handicap » sont auditionnés par le Conseil de l'ED au même titre que les candidats à tous les autres types de contrats doctoraux.

### Financement de la 4ème année de thèse (cf. 1. 3. 4.)

### Contrats doctoraux réservés aux élèves de l'ENS

Tous les ans le ministère attribue aux Écoles normales supérieures (Ulm et Lyon) une enveloppe de contrats doctoraux à répartir entre ses élèves sortants afin qu'ils puissent mener à bien une thèse de doctorat dans une université française. Depuis 2015, l'ED MH a **bénéficié de 24 contrats de ce type (13 dans la période 2010-2014)**, ce qui témoigne de son attractivité. Le choix des doctorants normaliens est en effet motivé tant par la réputation du directeur de thèse que par la qualité de l'accueil et du suivi qui leur est réservé à l'ED MH ; la possibilité d'une 4e année de thèse financée (cf. § 1.3.4) compte aussi dans

leur choix. Il faut également souligner que deux doctorants de l'ED MH ont intégré l'École des hautes Études hispaniques et ibériques (Casa Velasquez) et l'École française d'Athènes.

#### Contrats doctoraux de l'« Initiative d'excellence » (IdEx Bordeaux)

**Depuis 2015, 6 contrats doctoraux** (inclus les contrats financés par le cluster d'Excellence LaScArBx) ont été attribués par l'IdEx (6 dans la période 2010-2014). Répondant à l'appel à projet du programme « Doctorats internationaux », les UR de l'ED MH ont contribué activement à la politique d'ouverture internationale et de valorisation des études doctorales promue par l'IdEx. Ce programme a été modifié en 2017 : seul les projets de thèse impliquant une cotutelle avec une université étrangère considérée comme cible stratégique pour l'UB sont devenus éligibles. Ce changement a réduit le nombre des candidatures émanant de l'UBM. Par ailleurs, toute demande d'élargir le nombre des universités « cibles », en incluant aussi des universités dont le partenariat est stratégique pour l'UBM, n'a pas été prise en compte par le Collège de l'UB. Comme nous l'avons rappelé plus haut (cf. § 1.1. 2), en décembre 2019, l'UBM a été exclue du consortium de l'IdEX, mettant un terme à cette source de financement.

#### Contrats doctoraux rattachés à des projets de recherche financé par la Région Aquitaine et Nouvelle Aquitaine

**Dans la période concernée, 14 contrats doctoraux de ce type ont été attribués à l'ED MH (7 dans la période 2010-2014)** : une progression significative qui témoigne de l'attractivité de cette source de financement doctoral au niveau des UR et d'un intérêt croissant de la Région à l'égard des SHS. Depuis 2019, La Région a rendu prioritaires les projets qui apportent un cofinancement du contrat doctoral. Après de longues délibérations, le conseil de l'ED a arrêté le mode de sélection et de financement des candidats au contrat doctoral régional. Ces derniers, font l'objet d'une double sélection (par l'UR d'appartenance et par le Conseil de l'ED) ; dès lors qu'ils sont reçus, ces candidats bénéficieront d'un double financement dont 50 % de la part de l'UBM.

#### Thèses financées par le dispositif CIFRE

Dans la période 2010-2014, 10 conventions CIFRE avaient été signées par l'ED MH, **dans la période 2015-2020, le nombre de ces conventions a doublé.**

Plusieurs éléments expliquent cette progression :

- **Une plus large connaissance de ce dispositif de la part des directeurs de thèse et des UR** : l'ANRT a multiplié les informations à ce sujet en insistant sur le fait que les échanges entre les laboratoires de recherche publique et les milieux socio-économiques doivent aussi inclure les SHS (qui représentent actuellement environ 30% des conventions). L'ED MH constitue à cet égard un exemple intéressant : dans la période 2010-2014, les conventions CIFRE intéressaient un nombre limité d'UR (L'EA 4592 « Géoressources et Environnement », et l'UMR 5185 ADESS, actuellement UMR Passages) et des sujets de thèse dans le domaine de l'environnement. Le tableau ci-dessous montre une plus ample répartition des UR concernées et une diversification des sujets de thèse. Des thématiques émergentes comme le design, au cœur des intérêts de l'EA MICA, ou l'histoire des transports et des sources énergétiques, développée au sein de l'EA CEMMC, ont trouvé des partenaires chez des entreprises privées et publiques.
- **L'ED MH a renforcé la communication et le suivi de ce dispositif.** Un agent de l'ED (Fabienne Perilhou, IRTF) consacre une partie de son service à l'accompagnement et au montage de ce type de projets. L'ED a aussi multiplié les dispositifs et les moments d'information : lors de la rentrée de l'ED, par exemple, ou des journées consacrées aux relations avec le monde des entreprises (« Les Humanités en entreprise », cf. § 3.1.1) où les doctorants CIFRE sont invités à témoigner de leur expérience. Le projet d'École Universitaire de Recherche (EUR) piloté par l'ED MH (cf. § 1.4.3) a permis de consolider les liens avec le monde socio-économique. Un projet de thèse CIFRE est

actuellement en cours de réalisation avec la société *Immersion*, spécialisée dans la réalité virtuelle et partenaire du projet d'EUR HumAn.

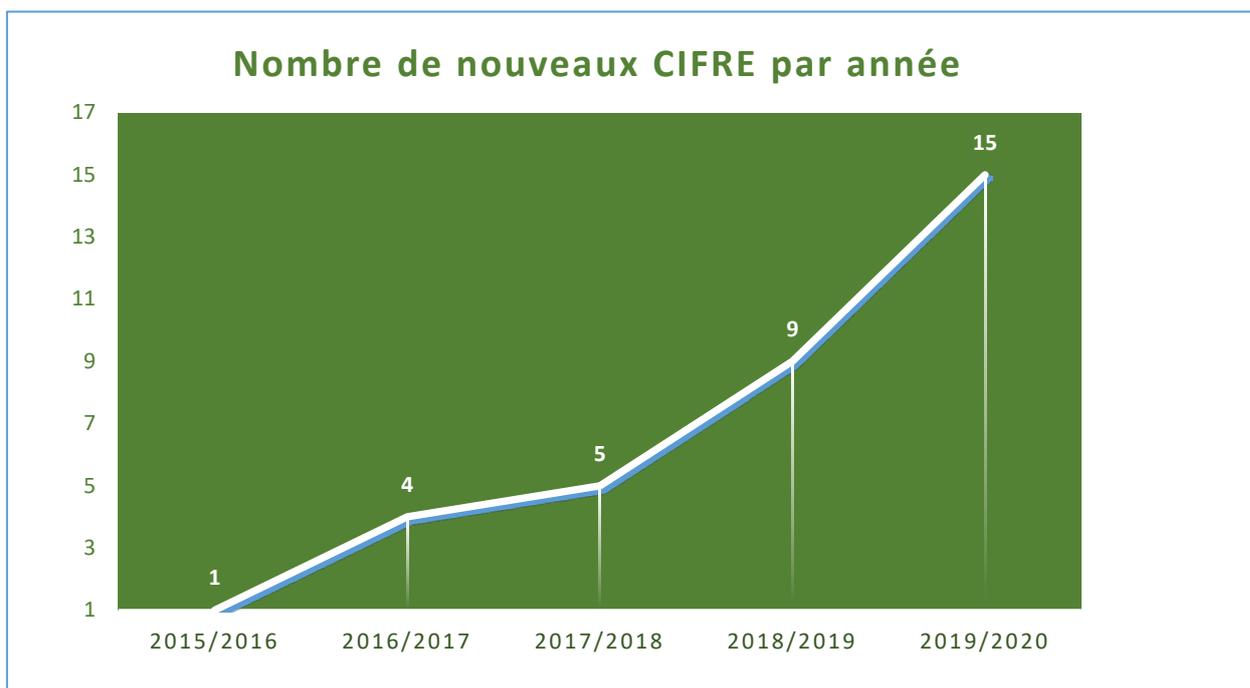


Tableau 7 – effectif des nouveaux contrats CIFRE par année

### Mécénat

Le financement privé à titre de mécène reste une exception. A ce propos, il faut souligner l'existence d'une bourse quadriennale, financée par la société Jean-Pierre Moueix (Château Petrus), spécifiquement consacrée au financement d'une thèse en philosophie. Ce mécène finance également une bourse postdoctorale toujours dans le domaine des études philosophiques. Il s'agit pour l'instant d'un cas isolé, lié à l'initiative de l'UR SPH (EA 4574). Le recours au mécénat représente toutefois une possibilité de financement de thèse potentiellement féconde : la direction de l'École doctorale envisage à l'avenir de l'exploiter de façon systématique (cf. « Projet »).

**Malgré les efforts déployés pour permettre aux doctorants de réaliser confortablement leur projet, les thèses directement financées par un contrat ou une bourse demeurent à l'ED MH une minorité (environ 23% du total des nouveaux inscrits en 2019-2020).** Hormis ces thèses, il convient de distinguer celles indirectement financées par des doctorants salariés. Ces derniers représentent une population importante et stable de doctorants (environ 35% des doctorants inscrits en 2019-2020). Il s'agit d'un groupe sociologiquement homogène, composé principalement d'enseignants du secondaire (agrégés, certifiés) pour qui le doctorat constitue une opportunité pour continuer à se former et à progresser dans leur carrière. Dans cette catégorie on compte également un certain nombre de doctorants en reprise d'études, salariés dans le secteur public ou privé. **Au total, les doctorants directement financés et les doctorants « salariés » représentent environ 60% de la population de l'ED MH.**

**Les 40% restant sont constitués de doctorants qui financent leurs études grâce à des activités temporaires.** Le statut précaire de ces derniers fait l'objet d'une attention spécifique. La Commission d'admission en première année de thèse veille à ce que les conditions de financement « matérielles et financières soient assurées pour garantir le bon déroulement » de la thèse (art. 11 de l'arrêté de mai 2016). Toutefois, la Commission n'a pas les moyens d'imposer un seuil de financement minimal. L'ED réfléchit à une manière légale et respectueuse des vies privées, de vérifier la faisabilité matérielle de la thèse (le moyen le plus efficace étant la sensibilisation des directeurs de recherche).

Le poids de la population composée de doctorants « salariés » et de doctorants financés de façon précaire, a des retombées évidentes sur la politique de formation et de suivi menée par l'ED MH. Elle oblige notamment la direction de l'ED à prendre en compte des durées de thèse différenciées selon les statuts des doctorants ; elle impose également un effort pour aménager et rationaliser le calendrier et les horaires des formations proposées.

### 1.3.3. Procédure de sélection des contrats doctoraux

Mise en œuvre depuis 2014, la procédure de sélection des contrats doctoraux d'Établissement exprime au mieux la collégialité du Conseil de l'ED qui est appelé à évaluer l'ensemble des projets de recherche doctorale sélectionnés par les UR de l'UBM. Le but de cette procédure qui, selon le Rapport du HCERES de 2015 « **témoigne du soin particulier que l'ED MH apporte au recrutement de ses doctorants** » (p. 5), est de donner un sens très concret à la pratique de l'interdisciplinarité qui est à la base de son projet et de son fonctionnement. Cette procédure vise également à garantir un traitement transparent et équitable à tous les candidats au contrat doctoral.

**La procédure est organisée en trois phases.** Tout d'abord, l'ED établit un calendrier des différentes étapes de la sélection et ouvre l'appel à candidature au niveau national et international. Ensuite, les UR sélectionnent les candidats qui, suivant les projets de thèse, ont pris contact avec les directeurs de thèse potentiels. Les UR évaluent les candidats sur la base de la qualité scientifique du projet de thèse, de sa conformité avec les axes scientifiques prioritaires de l'UR, de sa faisabilité. Les UR peuvent aussi auditionner les candidats. Pour terminer, les candidats retenus par les UR sont auditionnés par le Conseil de l'ED.

En raison du nombre important de candidatures dans certaines UR, le Conseil de l'ED a fixé une proportion entre le nombre de candidatures réceptionnées et le nombre des candidats auditionnés par le Conseil de l'ED : de 1 à 3, 1 ; de 4 à 7, 2 ; au-delà de 8, 3. Lors de cette audition plénière, chaque candidat dispose de 10 minutes pour présenter son projet de thèse et 10 minutes pour répondre aux questions des membres du Conseil. Il faut souligner que les membres du Conseil (y compris les doctorants élus qui sont invités à participer aux auditions) ont pris connaissance de tous les dossiers que l'administration de l'ED leur a adressés sous forme dématérialisée. Les personnalités extérieures, issues des institutions de recherche et du monde socio-économique, participent de façon assidue à cette sélection en apportant un capital d'expérience et de compétence extrêmement précieux.

Les principaux critères retenus par le Conseil de l'ED dans la sélection des contrats doctoraux sont :

- La capacité du candidat à présenter et argumenter l'intérêt de son projet de recherche lors de l'audition
- La qualité du projet écrit
- Le caractère novateur du projet, à savoir sa capacité à s'inscrire dans un champ disciplinaire et à reformuler les questions qui le structurent

Le Conseil se prononce par bulletin secret. Il établit une liste principale et une liste complémentaire.

Depuis 2016, Le Conseil de l'ED auditionne les candidats à un contrat doctoral handicap, à un contrat Labex et, depuis juillet 2020, les candidats rattachés à un projet cofinancé par la Région Nouvelle Aquitaine, préalablement validé par l'UR et la Commission Recherche.

### 1.3.4. Financement de la 4e année de thèse

Depuis 2015, l'ED MH a mis en place un dispositif de financement de la 4e année de thèse sous la forme de  $\frac{1}{2}$  postes d'ATER. Ce dispositif est justifié par la durée moyenne des thèses (cf. § 2.4.1) qui, indépendamment du statut du doctorant, dépasse les 36 mois. Compte tenu du nombre important de doctorants qui s'inscrivent en 4e année de thèse, ce dispositif n'est ouvert pour l'instant qu'aux doctorants contractuels ; toutefois, la possibilité de l'élargir à l'ensemble des doctorants est actuellement à l'étude.

**S'appliquant aux doctorants contractuels, ce dispositif vise à vérifier le respect du contrat.** Pour cette raison, il est conçu comme sélectif et permet de soutenir les doctorants contractuels les plus actifs. Il fonctionne sur la base d'un appel à candidature. Le doctorant contractuel qui se porte candidat doit répondre à 5 critères :

- Avancement de la thèse (avec avis du directeur de thèse)
- Implication dans la vie de l'ED MH (participation aux formations, organisation d'événements scientifiques, participation au comité de rédaction de la revue *Essais*, au Conseil de l'ED)
- Implication dans la vie de l'UR (avec avis de la direction de l'UR)
- Implication dans les activités pédagogiques de l'établissement
- Dynamisme dans les activités de recherche

Le Conseil de l'ED, restreint aux seuls représentants des UR, se réunit et classe les dossiers. En 2020, 10 supports de ce type (correspondant à un financement d'un demi-poste d'ATER) ont été mis à concours et attribués.

### 1.3.5. Accueil des doctorants

Tous les ans l'ED MH organise à la MLR une journée de rentrée de l'École doctorale. Cette journée est traditionnellement programmée la première semaine de novembre. Elle vise à présenter le périmètre scientifique de l'ED, son équipe, ses missions, son fonctionnement, ses pages Web. L'offre scientifique et professionnelle de l'ED fait l'objet d'une présentation détaillée. Les doctorants élus sont invités à prendre la parole pour présenter leurs missions au sein de l'ED et de son Conseil. Les docteurs de l'ED interviennent dans cette journée pour faire part aux nouveaux inscrits de leur expérience de thèse.

Le Carnet du doctorant (une brochure d'une cinquantaine de pages actualisée à chaque rentrée) ainsi que le programme de l'Offre de formation de l'année universitaire sont distribués aux doctorants et disponibles également en ligne (<https://fr.calameo.com/read/005710523f07c8383730b?page=1>). Des stands situés dans le hall de la MLR accueillent les responsables des formations scientifiques et professionnelles de l'ED et de la revue *Essais* permettant de nouer dès le début un dialogue avec les nouveaux doctorants.

### 1.3.6. Charte du doctorant et Convention de formation

Une **Charte du doctorat** fixant les conditions de suivi et d'encadrement des doctorants, au travers d'une **Convention de formation** et définissant les engagements réciproques entre les doctorants et les directions de thèses a été validée par le conseil de l'ED MH le 4 octobre 2017. Elle est accompagnée d'un Livret de suivi de la formation doctorale, permettant de fixer et de valider les formations suivies par le doctorant (cf. Annexe)

## 1.4. Politique scientifique de l'ED.

### 1.4.1. Les missions scientifiques de l'ED MH

L'ED MD est conçue comme une « école » au sens plein du terme, c'est-à-dire comme un lieu de formation à la recherche par la recherche. Elle constitue un environnement propice au croisement disciplinaire, à l'expérimentation de la recherche pour les jeunes chercheurs, au soutien de ces derniers, au partage d'expériences et de compétences avec les chercheurs expérimentés. L'ED MH est aussi un lieu qui vise à offrir à ses doctorants un espace propice à l'étude et à l'échange. Grâce à la revue *Essais*, créée en 2012 et qui compte en 2020 20 numéros, l'ED MH est finalement, pour les jeunes chercheurs, un lieu d'expérimentation de l'écriture et de l'édition scientifiques.

**La politique scientifique de l'ED MH est fondée sur l'héritage humaniste de Montaigne**, tutelle éponyme qui représente une invitation à constamment croiser les points de vue disciplinaires sur des objets complexes tout en mettant à distance sa culture et sa formation disciplinaire.

**En prenant appui sur la qualité des UR qui la constituent, l'ED MH a pu bâtir une politique scientifique identifiable aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'UBM, un sentiment d'appartenance parmi les doctorants, une dynamique favorable à l'échange et à l'expérimentation qui investit aussi bien les jeunes chercheurs que les chercheurs confirmés de notre établissement.**

### 1.4.2. *Essais*. Revue interdisciplinaire d'humanités de l'ED MH

**Créée en 2012 par la volonté de la direction et les doctorants de l'ED MH, la revue interdisciplinaire d'humanités *Essais* est l'expression de sa politique scientifique.** En juillet 2017, le comité scientifique d'OpenEditionJournals a examiné favorablement la candidature d'*Essais* qui est désormais presque entièrement disponible sur cette plateforme (<https://journals.openedition.org/essais/>).

***Essais* entretient un lien direct avec l'esprit qui anime l'ED MH et son projet pédagogique.** Elle a vocation à diffuser une recherche de qualité, faisant dialoguer des approches différentes, par des chercheurs des universités françaises et étrangères. Privilégiant la forme de l'essai, la revue a également pour but de promouvoir les échanges entre les générations de chercheurs, et de former les jeunes chercheurs à l'écriture universitaire et aux processus éditoriaux, en cohérence avec le mouvement de la « science ouverte ». Dans son rapport de 2015, le HCERES avait en effet souligné « l'attention particulière portée à la rédaction de la recherche », « dans le cadre de la revue *Essais* co-animée par les enseignants-chercheurs et les doctorants ». Laboratoire d'écriture universitaire, *Essais* offre également aux jeunes-chercheurs un environnement propice où exercer leur expertise et leurs bonnes pratiques (dans l'évaluation des projets et des articles).

Écriture à contre-courant, l'essai vise à restaurer dans nos sociétés le droit à l'expérimentation, le pouvoir qu'ont les Humanités de formuler des vérités complexes et paradoxales. Enquêtes, dialogues, traductions inédites, les textes originaux réunis dans la revue proposent une mise à l'épreuve de concepts et de méthodes issus de différents champs disciplinaires, l'hypothèse étant que seule la complémentarité, voire l'indivision des savoirs, favorise la relecture d'objets rebattus ou l'émergence de nouveaux, urgents, objets d'investigation.

**La revue a aussi pour objectif la valorisation de l'offre scientifique de l'ED MH.** La plupart des articles publiés ces dernières années sont le résultat de la réélaboration de journées d'études ou d'ateliers organisés par l'ED dans le cadre de ses formations. Chaque article fait l'objet d'une discussion entre le porteur du projet et le comité éditorial qui veille au respect de la ligne éditoriale et de certaines règles (équilibre entre chercheurs confirmés et jeunes chercheurs, présence majoritaire de chercheurs extérieurs à l'UBM, évaluation en double aveugle de chaque contribution).

**La revue est publiée trois fois par an grâce au soutien de la CASDEN**, mise en page et publiée (en ligne et en papier) par Christine Jouin du Pôle production imprimée (PPI) de l'UBM. Tous les articles de la revue (en version PDF et e-pub) sont aussi consultables et téléchargeables à partir des pages web de l'ED (<https://www.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/École-doctorale/la-revue-essais.html>). **Le comité de rédaction de la revue, composé d'enseignants-chercheurs et, majoritairement, de doctorants, se réunit une fois par mois.** L'intégration du Comité donne droit à la validation d'heures de formation. Une place importante est laissée aux doctorants lors des discussions et du processus éditorial : par exemple, c'est eux qui ont rédigé la charte de la revue. Le comité examine les projets et veille à ce que l'évaluation en double aveugle de toute contribution soit respectée. Dans le cadre des missions de valorisation de la recherche disponibles pour les doctorants contractuels (cf. Charte), l'ED a confié, en 2018 et en 2020 la tâche d'assistant au secrétariat de la revue à deux doctorants contractuels. Voici les numéros publiés depuis 2015 :

N°	Titre du	Sous la direction de
6	L'histoire par les lieux : Approche interdisciplinaire des espaces dédiés à la mémoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Hélène Camarade</li> </ul>
Hors-série	Création, créolisation, créativité	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Hélène Crombet</li> </ul>
7	Normes communiquées, normes communicantes Logiques médiatiques et travail idéologique	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Laetitia Biscarrat</li> <li>● Clément Dussarps</li> </ul>
8	Erreur et création	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Myriam Metayer</li> <li>● François Trahais</li> </ul>
9	Résister entre les lignes : Arts et langages dissidents dans les pays hispanophones au XX <sup>e</sup> siècle	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Fanny Blin</li> <li>● Lucie Dudreuil</li> </ul>
10	Faire-valoir et seconds couteaux Sidekicks and Underlings	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nathalie Jaëck</li> <li>● Jean-Paul Gabilliet</li> </ul>
Hors-série	Usages critiques de Montaigne	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Philippe Dessan</li> <li>● Véronique Ferrer</li> </ul>
11	Fictions de l'identité	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Magali Fourgnaud</li> </ul>
12	Textes et contextes : entre autonomie et dépendance	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Maria Caterina Manes Gallo</li> </ul>
13	Écologie et Humanités	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Fabien Colombo</li> <li>● Nestor Engone Elloué</li> <li>● Bertrand Guest</li> </ul>
Hors-série	Stanley Kubrick. Nouveaux horizons	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Vincent Jaunas</li> <li>● Jean-François Baillon</li> </ul>
Hors-série	La bande dessinée, langage pour la recherche	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nicolas Labarre</li> <li>● Marie Gloris Bardiaux-Vaïente</li> </ul>
14	Plurilinguismes en construction : apprentissages et héritages linguistiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Mariella Causa</li> <li>● Valeria Villa-Perez</li> </ul>
15	Jouer l'Histoire. Enjeux de la ludicisation historique	<ul style="list-style-type: none"> <li>● José-Louis de Miras</li> </ul>
16	Politicité de la littérature et des arts contemporains	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Sandra Barrère</li> <li>● Jean-Paul Engélibert</li> </ul>

Tableau 8 - liste des revues ESSAIS –

### 1.4.3. Le projet d'EUR HumAN

**Au cours de cette accréditation, un moment fort de la politique scientifique de l'ED MH a été la participation au deuxième appel à projets des Écoles Universitaires de Recherche (EUR)<sup>2</sup>.**

Piloté par le directeur de l'ED MH, ce projet d'EUR a réuni 12 UR (dont 3 UMR : AUSONIUS - UMR 5607, IRAMAT - UMR 5060, PASSAGES - UMR 5319) **autour de la thématique des Études d'Anticipation (EA).**

Les études d'anticipation (EA) constituent un domaine récent qui vise à reconnaître les menaces potentielles inhérentes à l'activité humaine, à évaluer les moyens de les anticiper et à envisager des alternatives possibles. Les EA s'intéressent aux processus ou aux phénomènes dont la nature complexe et urgente englobe et nécessite une conceptualisation holistique, exploratoire et créative de crises et

<sup>2</sup> Programme des investissements d'avenir (PIA 3) ouvert aux établissements qui ne sont pas parties prenantes d'une IdEx ou d'une ISITE.

problèmes émergents. Il s'agit d'un domaine émergent, pas encore académiquement établi en France, dominé par les sciences de la planification, du management ou de l'ingénieur et leurs objectifs sectoriels et techniques. **L'EUR HumAn proposait une réorientation épistémologique de ce domaine en le recentrant autour des humanités.** L'ambition de ce projet était de former des étudiants de niveau master et des doctorants capables – sur la base d'un savoir humaniste - d'analyser les causes complexes et interdépendantes de phénomènes émergents.

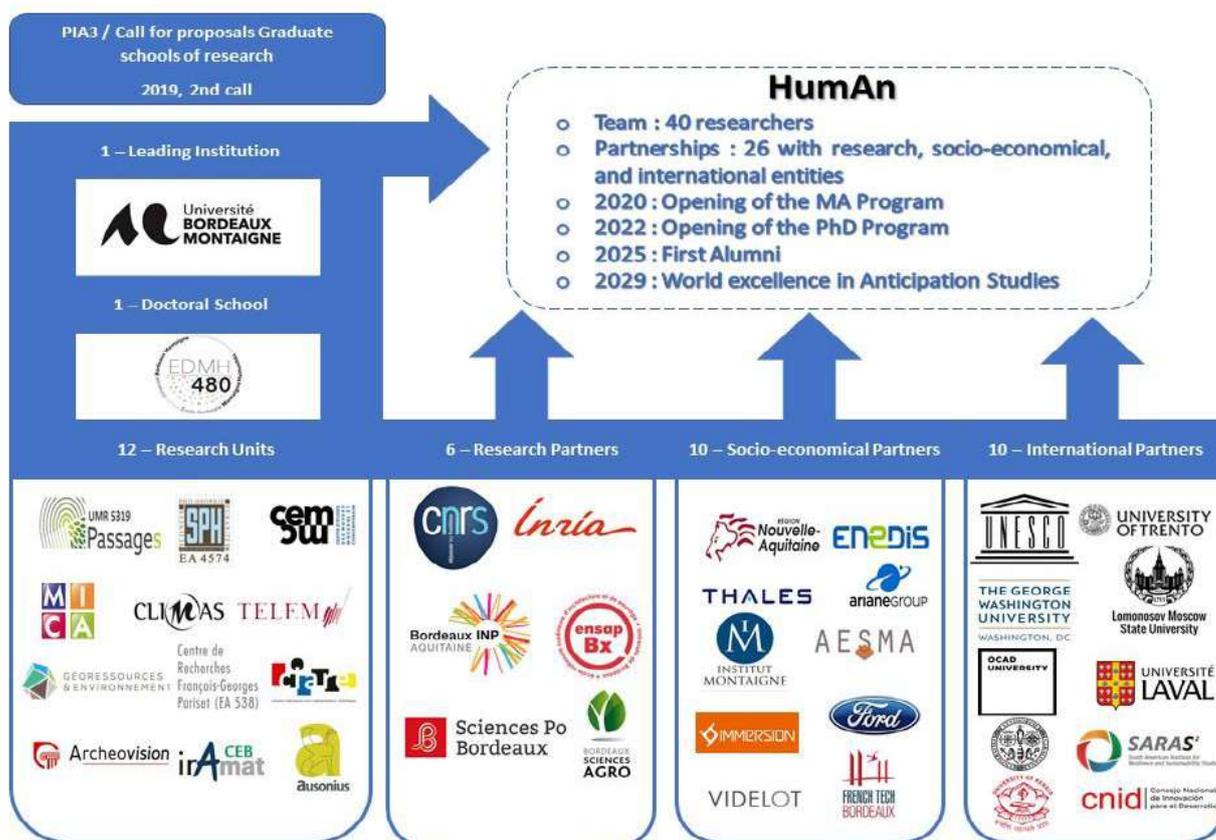


Figure 2 - EUR HumAbn

L'EUR était structurée autour de trois axes scientifiques et pédagogiques :

- « Mondes en mouvement », piloté par l'UMR Passages, centré sur les circulations, de personnes, d'idées, de biens et de ressources matériels et immatériels.
- « Technologies de la vie », piloté par l'EA SPH, centré sur les questions éthiques et sociales soulevées par les progrès scientifiques et technologiques appliqués à la médecine et aux soins de santé.
- « Patrimoine et soutenabilité », piloté par l'UMR Ausonius, qui se proposait de penser de façon unitaire les temps sociaux et les temps écologiques, le patrimoine et la durabilité. Dans l'optique de l'EUR Hum-An, les cultures du passé constituent un extraordinaire réservoir d'expériences pour planifier l'avenir. Des historiens, des spécialistes des archéomatériaux et de leur environnement, des architectes et des paysagistes (de l'ENSAPBX), des géologues des ressources (de l'INPBX), auraient dû travailler ensemble dans cet axe.

Le jury international a jugé ce projet positivement pour son caractère novateur, interdisciplinaire, la solidité de son parcours pédagogique au niveau M et D, l'interaction avec les acteurs du monde socio-économique ; toutefois le projet n'a pas été retenu à cause de l'absence de réalisations antérieures dans le domaine des EA.

Malgré ce résultat décevant, ce projet collectif, qui a mobilisé la direction de l'ED MH pendant un an, a mis en lumière un bon nombre d'aspects positifs :

- **La capacité de l'ED MH à concevoir un projet scientifique et pédagogique novateur** et cohérent autour des Humanités capable de fédérer la presque totalité des UR de l'UBM.
- **La mise en œuvre d'un cursus d'études qui connecte étroitement la recherche à l'enseignement**, le niveau Master au niveau Doctorat. Le socle pédagogique de l'EUR était constitué par 24 programmes de master.
- **L'innovation pédagogique** : le projet d'EUR accordait une attention particulière à des méthodes d'enseignement peu pratiquées dans l'Université française (cours avec deux enseignants issus de disciplines différentes) et à l'usage didactique des nouvelles technologies (design thinking, bande dessinée de recherche, technologie 3 D).
- **La capacité à structurer autour de l'ED MH les humanités et les sciences sociales du site bordelais**. Le projet HumAn a suscité l'adhésion d'un nombre important d'institutions d'enseignement et de recherche : l'École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux (ENSAPBX), l'Institut National Polytechnique de Bordeaux (BX-INP), Sciences Po Bordeaux (IEPBX), l'École Nationale Supérieure des Sciences Agronomiques (Bordeaux Sciences Agro), le CNRS et l'INRIA.
- **La capacité de l'ED MH à tisser des liens opérationnels avec un nombre significatif d'acteurs institutionnels et socio-économiques** aussi bien au niveau local que national et international. Le projet HumAn a bénéficié du soutien de la Région Nouvelle Aquitaine et de l'UNESCO (*Future of Literacy*). Il a été très positivement reçu et soutenu par des chefs de start-up et d'entreprises : French Tech Bordeaux, ENEDIS, Thales, ArianeGroup, Videlot, Immersion, Ford Europe, AESMA.
- **La capacité de l'ED MH à établir des partenariats internationaux** : l'Université de Trente (Chaire UNESCO en systèmes d'anticipation), l'Université du Kerala, l'Ontario College of Art and Design University (OCADU), la Covenant University, l'Instituto Sudamericano para Estudios sobre Resiliencia y Sostenibilidad (SARAS, Chaire UNESCO en anticipation et résilience socioculturelles), l'Université d'État de Moscou, l'Elliot School of International Affairs (George Washington University) l'Université Laval, le CNID (Consejo Nacional de Innovación para el Desarrollo, Chili).

Les retombées de ce projet sur la vie de l'ED MH sont multiples, notamment en ce qui concerne ses liens avec le monde socio-économique. Le Conseil de l'ED accueille actuellement deux chefs d'entreprise qui ont contribué à l'élaboration du projet HumAn. Pour consolider et donner une suite possible à ce projet, l'UBM a décidé en 2019 de financer une « équipe-projet » consacrée aux EA dirigée par le directeur de l'ED MH. La crise sanitaire de 2020, n'a fait que renforcer l'urgence d'une expertise propre aux SHS, notamment en ce qui concerne les questions d'imaginaire, de longue durée, les débats socio-scientifiques, la transformation des pratiques de recherche à l'heure du changement global.

### 1.4.4. Ouverture au niveau international. Les cotutelles.

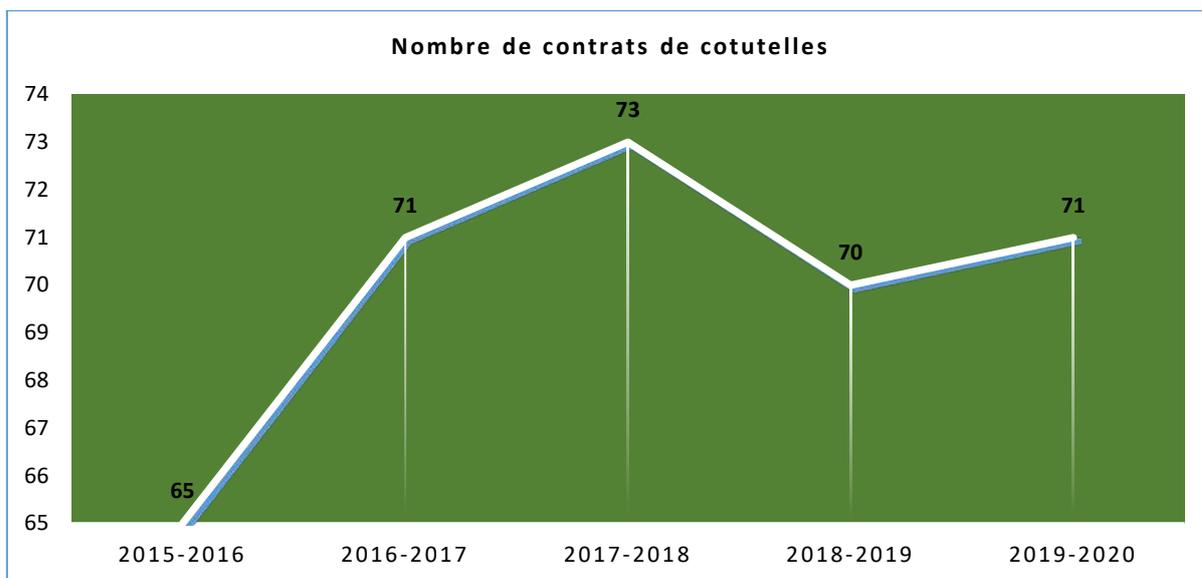


Figure 3- Effectif annuel des cotutelles en cours

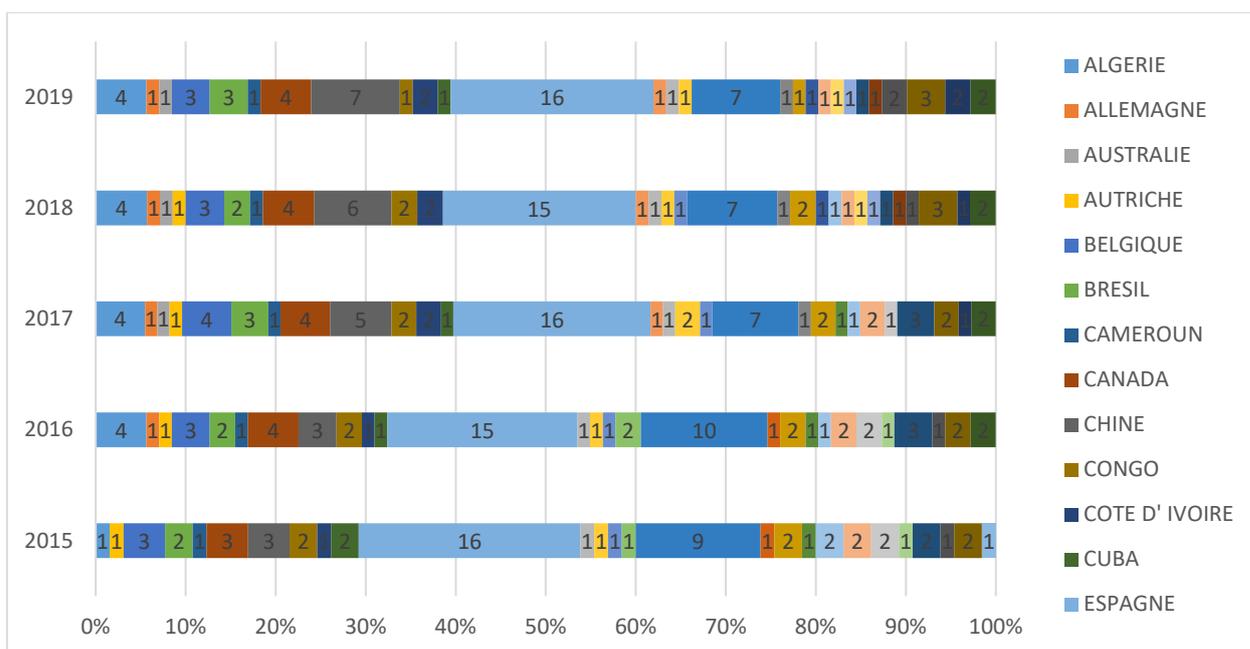


Figure 4 - Répartition par zone géographique des cotutelles

## 71 cotutelles sur 5 continents

- Afrique ..... 16
- Amérique..... 9
- Asie ..... 12
- Europe ..... 33
- Océanie..... 1

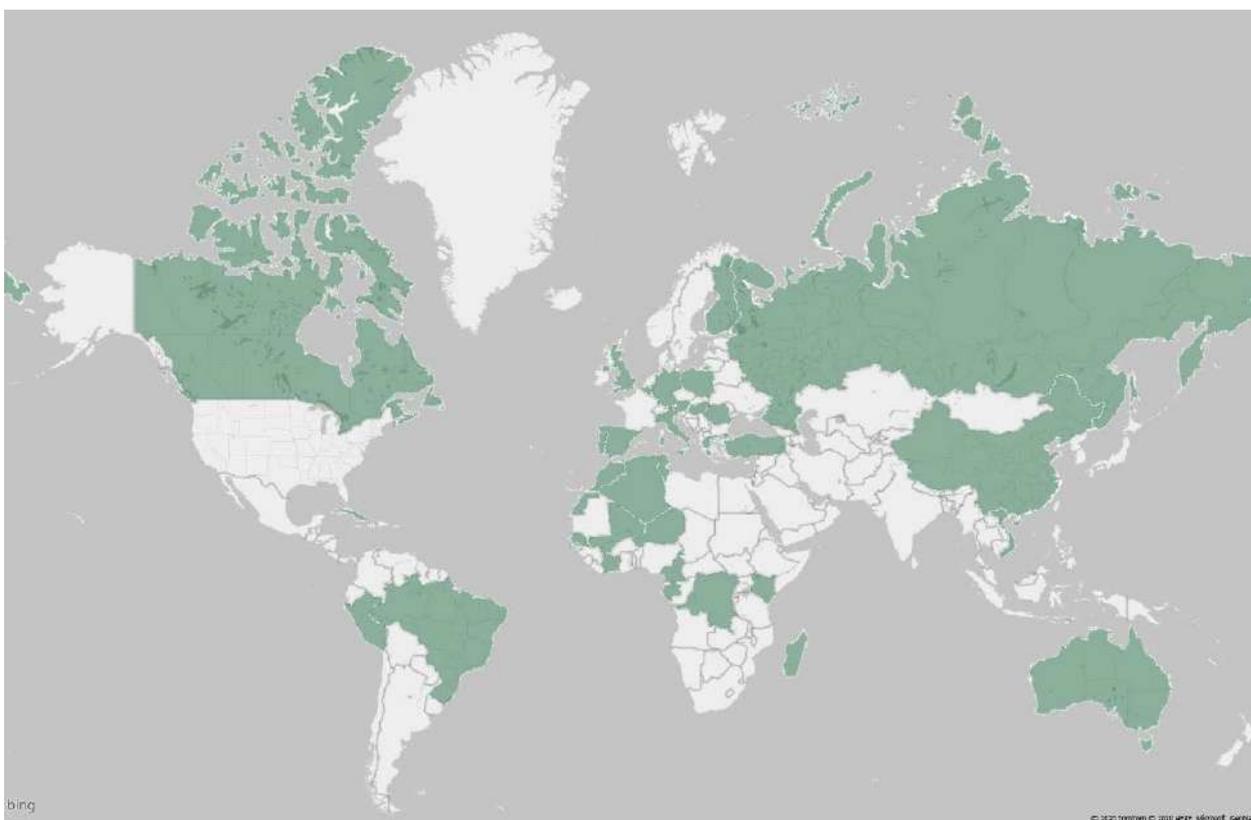


Figure 5 - Les cotutelles internationales

Quelques chiffres synthétisent la vocation internationale de l'ED MH : **dans l'année 2019-2020, les étudiants étrangers, originaires d'une trentaine de pays, représentent le 31% des inscrits. 71 thèses en cotutelle sont en cours (12% des inscriptions en doctorat)**. La répartition géographique des cotutelles est de 34 en Europe (dont 7 avec l'Italie et 16 avec l'Espagne) ; 11 en Asie, 9 en Amérique, 16 en Afrique, 1 en Océanie.

Les cotutelles avec les universités anglophones sont rares à cause, principalement, des droits d'inscription élevés exigés par ces dernières. Pour pallier en partie cette difficulté, l'ED MH, dans un nombre limité de cas, a mis en place des **codirections « internationales »** (prévues par l'article 16 de l'arrêté de mai 2016). La codirection formalise le rapport de coopération qui s'établit entre un directeur de thèse de l'UBM et un directeur de thèse appartenant à une université étrangère sans que cet accord donne lieu, comme dans la cotutelle, à une double diplomation. Elle permet aux doctorants d'UBM de bénéficier, dans les établissements étrangers, de l'accès aux différentes structures et services nécessaires à la réalisation de leur projet de thèse.

Pour les thèses en cotutelle, une convention définit clairement, entre autres, le calendrier de séjour dans les deux universités, la langue de rédaction et le lieu de soutenance. La gestion des cotutelles constitue une tâche complexe. L'arrivée en 2018 dans le service de Sylvie Abram, trilingue, a permis de résoudre la

plupart des problèmes liés à la correspondance avec les universités partenaires et à la traduction des documents.

**Au-delà des cotutelles, tout le service de l'ED, en premier lieu sa direction, est particulièrement mobilisé dans l'accueil et le suivi au quotidien des doctorants étrangers.** Leur intégration dans l'ED MH se fait généralement sans problèmes spécifiques. Les liens de sociabilité qui s'instaurent parmi les doctorants qui fréquentent les formations de l'ED ou la salle des doctorants de la MLR, fonctionnent bien et jouent un rôle essentiel dans ce processus.

#### 1.4.5. Le Projet Mérimée avec l'Université de Cordoue

En 2012, le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et le Ministère des affaires étrangères ont financé un premier projet « Mérimée », visant à structurer la collaboration entre l'ED MH et l'École doctorale de l'Université du Pays Basque (UPV/EHU). En 2016, l'ED MH, en collaboration avec l'École doctorale de l'Université de Cordoue (*Escuela de Doctorado de la Universidad de Córdoba*) a obtenu le financement (au total 14 000 €) d'un nouveau projet « Mérimée ». Adossé scientifiquement à l'UR 3656 AMERIBER, ce nouveau projet Mérimée s'est développé sur trois axes :

- **La coopération scientifique** entre les chercheurs en littérature espagnole de l'UBM et de l'Université de Cordoue qui s'est concrétisée dans le projet national SILEM « Sujeto e institución literaria en la edad moderna » (FFI2014-54367-C2-1-R, équivalent d'une ANR française) financé depuis 2016 ; la participation des chercheurs de l'UBM s'est concentrée notamment dans l'élaboration d'une base de données de portraits graphiques (estampes, gravures, miniatures, peintures, etc).
- **La formation et la mobilité doctorante** : pendant la période 2016-2017, 6 thèses en cotutelle entre l'ED MH et l'École doctorale de l'Université de Cordoue ont été mises en chantier. Le financement Mérimée a permis la mobilité et le séjour prolongé des doctorants dans les deux universités. Il a également permis l'organisation de deux doctoriales. La première a eu lieu à Bordeaux les 15 et 16 avril 2016 et a été consacrée à « L'instance auctoriale : méthodologies de la recherche ». La deuxième à Cordoue, les 18 et 19 mai 2017, autour de « L'imposture à l'œuvre : fraudes autoriales ». Ces 4 journées, qui ont réuni une trentaine d'intervenants, ont été l'occasion d'échanges très fructueux entre enseignants et doctorants français et espagnols même au-delà du domaine littéraire et des études hispaniques.
- **La structuration des relations entre les Écoles doctorales** et l'échange de pratiques entre les personnels administratifs ; dans le cadre du projet, une mission de l'UBM a été réalisée à Cordoue en novembre 2016 réunissant la direction de l'ED, une partie de son personnel administratif, la direction des Relations internationales et les doctorants en cotutelle. Structurée autour de plusieurs ateliers thématiques (direction et encadrement des études doctorales, cotutelles et pratiques administratives, collaboration entre unités de recherche et financement de la recherche, initiatives et sociabilité des doctorants), cette mission a permis de renforcer la connaissance réciproque, d'harmoniser les documents administratifs relatifs à la mise en place de cotutelles et de jeter les bases d'une coopération stable entre les deux universités.

#### 1.4.6. L'Accord spécifique double doctorat UBM-Université de Cagliari

Le Département d'Architecture et d'Ingénierie de l'Université de Cagliari a été partenaire du projet d'EUR HumAn (cf. § 1.4.3). Un accord-cadre signé en juin 2019, prévoit la mise en œuvre d'un « programme doctoral conjoint en Ingegneria civile e Architettura/Ingénierie Civile et Architecture », pour la durée de

trois ans renouvelables. C'est un partenariat qui met à profit les liens tissés par les chercheurs paysagistes de l'ENSAPBX (récemment intégrés à l'ED MH) avec leurs homologues italiens.

Les deux partenaires s'engagent à organiser le processus de sélection de leurs doctorants, à inscrire en parallèle les doctorants pour la période de mobilité dans l'université partenaire ; à fournir des codirecteurs d'études de doctorat spécialement affectés aux doctorants, accueillir ces étudiants pendant leur séjour à l'étranger et, en général, les traiter comme des doctorants inscrits de droit. À l'issue du programme, **le doctorant reçoit deux diplômes de doctorat distincts** : le grade de Dottore di ricerca in Ingegneria civile e Architettura pour l'Università di Cagliari et le grade de Docteur en Aménagement de l'espace et urbanisme pour UBM.

#### 1.4.7. Participation des professeurs invités à la vie de l'ED MH

Les professeurs invités, proposés et sélectionnés par le CA de l'UBM (au nombre de 10 par an mais, dans la période 2014-2019, l'UBM a bénéficié du programme « professeurs invités » de l'IdEx Bordeaux), jouent un rôle important dans la vie de l'ED MH et contribuent à son rayonnement. Hébergés dans un bureau spécifiquement dédié à la MLR, pendant la période de leur séjour ils entretiennent un rapport quotidien avec les chercheurs et les doctorants. Ils participent en outre à la formation scientifique de l'ED (cf. § 2.3.2).

#### 1. 4. 8. La Chaire « Montaigne »

Depuis 2017, l'ED MH est à l'origine d'une nouvelle initiative qui s'inscrit dans sa politique scientifique et d'ouverture à l'international. Dans la continuité de la revue *Essais* (qui en 2016 a publié un hors-série consacré aux *Usages critiques de Montaigne*, sous la direction de Philippe Desan et de Véronique Ferrer), l'ED MH a proposé une chaire d'excellence destinée à accueillir des professeurs de haut niveau, dont la recherche porte sur l'œuvre du penseur bordelais ou s'en inspire, directement ou indirectement.

**Cette chaire entend ainsi accorder une place de choix aux chercheurs, venus d'horizons disciplinaires divers, qui placent la pensée de Montaigne au cœur d'enjeux épistémologiques, culturels et sociétaux de notre temps.**

Cette chaire s'adresse à un double public de scientifiques : elle vise d'abord à attirer les spécialistes internationalement reconnus de Montaigne, de formation littéraire, philosophique ou historique, pratiquant de préférence une approche interdisciplinaire de leur objet d'étude. Dans une perspective plus large, elle s'adresse à des géographes, des anthropologues, des littéraires, des historiens, des sociologues (la liste n'est pas exhaustive) qui s'inscrivent de manière plus ou moins explicite dans l'héritage de la pensée montaignienne.

L'année 2017 a été consacrée à la mise en chantier du projet d'un point de vue logistique et scientifique. Deux supports de professeurs invités UBM ont été utilisés pour financer cette Chaire d'excellence et pour la rendre réellement attractive au niveau international. Ensuite une chargée de mission, Florence Buttay, maîtresse de conférence en histoire moderne, anciennement responsable du Festival de Fontainebleau, a été chargée de coordonner les différentes initiatives et de collecter des fonds complémentaires. Cette initiative a bénéficié d'un financement annuel à la hauteur de 5 000 euros de la part de Fondation Adolphe de Rothschild.

L'ED MH a procédé, en collaboration avec les UR directement concernées (TELEM, CEMMC, SPH), à la création d'un comité scientifique international dans lequel siègent Anne-Marie Cocula (UBM-CEMMC), Olivier Guerrier (Université de Toulouse), Véronique Ferrer (Université Paris-Nord), Jean Balsamo (Université de Reims), Philippe Desan (University of Chicago), Sandro Landi (UBM SPH), Violaine Giacomotto Charra (UBM-Telem), Carlo Ginzburg (UCLA), Andrea Robiglio (Université de Louvain),

Dominique Brancher (Université de Bâle), Nicola Panichi (École normale supérieure de Pise). Le comité a procédé à l'attribution des deux premières Chaires Montaigne : l'historien Sanjay Subrahmanyam (UCLA-Collège de France) qui a organisé son séjour autour de « Montaigne et l'empire portugais » (mai 2019) et Dominique Brancher (Université de Bâle), spécialiste de littérature moderne, qui, en février-mars 2020, a consacré sa Chaire au rapport entre Montaigne et la médecine.

**La Chaire Montaigne, résidentielle, est conçue pour développer une double dimension, universitaire et événementielle. La Chaire est d'abord rattachée à l'ED MH : son titulaire organise un séminaire spécifiquement à l'intention des doctorants.** Il se tient en outre à leur disposition pour répondre à leurs questions ou pour interagir dans leurs travaux de thèse. Mais la Chaire est conçue également comme un moyen pour permettre à l'UBM de partager sa programmation culturelle avec un public urbain et non universitaire. C'est la raison pour laquelle la Chaire est conçue pour être couplée avec un « Mois Montaigne », c'est-à-dire avec une série d'évènements (Lectures de Montaigne, expositions, conférences, présentations d'ouvrages, concerts) qui se déroulent dans les bibliothèques, musées, et dans les espaces de la Librairie Mollat, qui soutient également cette initiative.

## 2 – Encadrement et formation des doctorants

### 2.1. Politique d'encadrement des doctorants

#### 2.1.1. Politique d'encadrement

L'analyse de la politique d'encadrement menée par l'ED MH doit préalablement prendre en compte l'évolution de ses effectifs. Dès sa nomination en 2011, une des priorités de la nouvelle direction de l'ED a été de s'engager, avec la collaboration des directeurs de thèse et d'UR, dans une réduction de ses effectifs (820 en 2010, 641 en 2014, soit - 20%). Durant cette période initiale, la direction de l'ED a drastiquement réduit le nombre des thèses de longue durée (au-delà des 6 ans) soit en accélérant leur soutenance, soit à travers leur radiation (en moyenne 71 radiations par an, à savoir 8 à 10% environ des effectifs de l'ED).

**Depuis 2015, le nombre d'inscrits reste stable autour de 600** (de même que le nombre d'inscriptions en première année de thèse). C'est une donnée qui mérite d'être soulignée dans un contexte qui voit une baisse généralisée des effectifs dans les Écoles doctorales, notamment dans les Écoles doctorales SHS (-21% en 2017 selon les chiffres du MESRI).

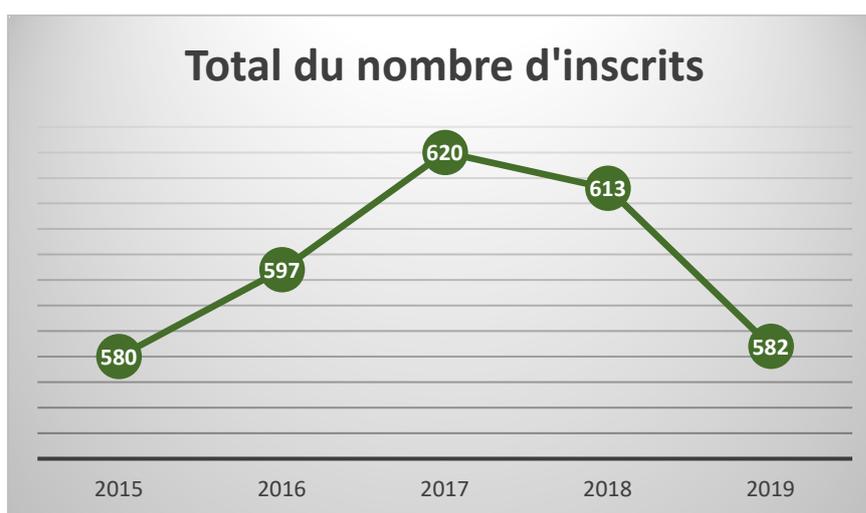


Tableau 12 - Total annuel du nombre d'inscrits

**L'attractivité de l'ED MH est le résultat de plusieurs facteurs, dont son potentiel d'encadrement.** Pendant la période 2010-2014, le nombre de titulaires d'une HDR a connu une diminution significative : de 175 en 2010/2011 à 146 en 2013/2014. Il est actuellement de 187 avec un taux d'encadrement égal à 3,9 (il était de 4,4 en 2014).

Ce taux connaît des variations selon les unités de recherche, le plus élevé étant celui de 7,6 dans l'UMR IKER. On peut donc affirmer que toutes les UR offrent aux nouveaux inscrits un potentiel d'encadrement satisfaisant. La commission d'admission en première année de thèse refuse systématiquement d'inscrire tout nouveau doctorant avec un enseignant-chercheur habilité dont le nombre de doctorants atteint ou dépasse les 10. Dans le même but de préserver un taux d'encadrement satisfaisant, la même commission refuse également d'inscrire plus de 3 nouveaux doctorants par an par directeur de thèse.

Par ailleurs, les efforts visant à augmenter le nombre de titulaires d'HDR ont produit des résultats positifs : **58 HDR ont ainsi été soutenues à l'UBM dans la période 2015-2020**, dont la majorité d'enseignants-chercheurs de cette même université. Dans le but de faciliter l'acquisition de ce diplôme, le Conseil de l'ED reconnaît le statut de co-encadrant (Art. 16 de l'arrêté de mai 2016) à tous les enseignants-chercheurs

qui préparent une HDR et qui en font la demande. Le Conseil examine les candidatures et s'exprime par un vote. Cette mesure vise à renforcer l'expertise sur des sujets de thèse qui demandent de compétences multiples et complémentaires ; elle vise également – en réponse à l'article 3 de l'arrêté de mai 2016 - à permettre aux EC non habilités de bâtir une solide expérience d'encadrement en vue de la réalisation de leur HDR.

**Par décision de la CR tout EC de l'UBM préparant une HDR doit obligatoirement suivre la formation à l'intégrité scientifique dispensée par l'ED MH (cf. § 2.3.4).**

## 2. 2. : Dispositifs mis en place pour assurer le suivi des doctorants.

### 2.2.1. Les comités de suivi individuels du doctorant

Conformément à l'Article 13 de l'Arrêté de mai 2016, dès la rentrée 2018, l'ED MH a mis en place des comités de suivi individuels du doctorant. Les modalités de composition et de fonctionnement de ces comités ont été fixées par le Conseil de l'ED après consultation et avis d'un bureau spécialement réuni pour présenter des propositions.

**La solution adoptée par le Conseil consiste à rendre le doctorant responsable de la composition de son comité.** Le doctorant propose les membres de son comité de suivi durant la première année de doctorat. La composition du comité de suivi résulte d'une concertation entre le doctorant, le directeur de thèse, le directeur de son UR. Ce comité se compose au minimum de trois personnes, au maximum de 5, membres de la communauté universitaire mais aussi toute personnalité extérieure pouvant porter un regard compétent sur la thèse en cours (dont, au minimum, un enseignant-chercheur titulaire d'HDR). Le comité peut être modifié au cours de la thèse et se réunit obligatoirement à partir de la deuxième année au moins une fois par an. En cas de désaccord entre le doctorant et son directeur sur la composition du comité, la décision de la validation de la conformité du dit comité appartient à l'ED. Les règles de composition et de fonctionnement des comités sont affichées dans les pages web de l'ED (<https://www.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/École-doctorale/l-admission-et-l-inscription/comite-de-suivi-de-these.html>).

**Compte tenu de la nature et des fonctions du comité de suivi, qui ne doit pas se substituer au directeur de thèse, le choix du Conseil de l'ED MH a été de favoriser la composition de comités qui prennent en compte différents types de compétences.** Pour cette raison, dans presque tous les comités de suivi siègent des membres du personnel BIATSS de l'ED MH ou des UMR : ils y apportent une expertise qui leur est propre, ils en tirent une expérience très utile dans la connaissance de cas individuels et de problématiques communes. Un nombre important de doctorants et de docteurs de l'ED MH participe également aux comités et contribue au bon fonctionnement de ce dispositif.

En ce qui concerne la tenue du comité, Il appartient toujours au doctorant de définir la date, le lieu et les modalités (présentiel ou en visio-conférence) de sa réunion. A l'issue de cet entretien, un rapport est rédigé et signé par tous les membres du comité. Les signatures peuvent être sous format électronique dans le cadre d'une visioconférence. Dès la 4ème année, le rapport du comité de suivi doit être fourni lors de la demande de demande de dérogation.

La mise en place des comités a été progressive et, dans la version collégiale privilégiée par l'ED MH, elle s'est effectuée sans difficultés majeures. **Plus de 400 comités ont été réalisés dans la période 2018-2020.** Le fonctionnement global de ce dispositif est satisfaisant, même si certaines difficultés ont été signalées à la direction de l'ED notamment par les doctorants élus. Certains doctorants trouvent compliqué de devoir solliciter des enseignants-chercheurs qu'ils ne connaissent pas toujours personnellement (parce qu'ils ont fait leurs études ailleurs, par exemple). Une autre difficulté, d'ordre logistique, consiste à monter des comités dans le cas de doctorants à distance (par exemple, un terrain dans des thèses en géographie).

La crise sanitaire et l'usage massif de la communication à distance a paradoxalement apporté une solution à ce problème.

## 2.2.2. Les entretiens avec la direction de l'ED

Les rapports des comités de suivi individuel sont transmis à la direction de l'ED qui les utilise pour améliorer la connaissance de chaque dossier individuel. Bien avant l'arrêté de 2016, la direction de l'ED a mis en place des entretiens avec des doctorants et directeurs de thèses confrontés à des situations complexes. Cette pratique a été poursuivie et confortée dans la période actuelle en s'appuyant sur le dispositif des comités de suivi individuels.

La typologie du « doctorant en potentielle difficulté » est complexe. On y trouve, rarement, des cas de désaccord ou de conflit entre le doctorant et le directeur de thèse. Le comité de suivi est normalement en mesure de repérer et de signaler ce genre de problème qui, dans des cas extrêmes, peut prendre la forme du harcèlement. Dans la période 2015-2020, la direction de l'ED a été saisie à deux reprises à ce sujet. Dans le premier, une entente a été trouvée entre les parties et, d'un commun accord, la direction de l'ED a procédé à un changement du directeur de thèse. Dans le second, relatif à un doctorant contractuel, la direction (selon les termes établis par la Charte du doctorant) a demandé une médiation extérieure (la vice-présidence déléguée au personnel) qui a produit le même résultat.

Plus généralement, dans la typologie du « doctorant en potentielle difficulté » rentrent tous les doctorants qui, pour différentes raisons, ne sont pas en mesure de respecter la durée maximale de thèse de six ans prévue par l'arrêté de mai 2016. Il faut souligner la qualité du travail de veille et d'écoute réalisé par le personnel administratif qui a en charge la gestion des dossiers des doctorants (Sylvie Abram, Stéphanie Brossard, Lorraine Martin) : c'est notamment grâce à ce travail quotidien que les cas les plus problématiques sont repérés et traités par la direction de l'ED.

Tous les ans, au mois de juin, les dossiers de tous les doctorants dont la durée de thèse dépasse les cinq ans sont soumis à la direction de l'ED. Un examen approfondi de chaque dossier permet de retracer le profil du doctorant et de repérer les difficultés rencontrées dans son parcours. Dans la très grande majorité des cas, les difficultés sont liées au régime de financement de la thèse. Dans tous ces cas, la direction de l'ED organise des entretiens avec le doctorant, le directeur de thèse et le directeur de l'UR dans le but de trouver la solution la plus adaptée pour permettre l'achèvement de la thèse.

La direction de l'ED privilégie une approche « humaniste » de chaque cas ; elle n'hésite pas à accorder une septième année d'inscription afin d'achever une thèse qui est à un stade avancé de réalisation. Les statistiques font état d'une moyenne de 26 abandons par an, c'est-à-dire environ 4% de la population doctorante, une donnée qui est en baisse par rapport à la période antérieure (8-10%, cf. *Rapport d'évaluation*, 2015, p. 5).

## 2.3. Offre de formations et animations proposées aux doctorants.

### 2.3.1 La politique de formation de l'ED MH

**Fidèle à l'idéal humaniste de Montaigne, l'ED MH est à même de produire une connaissance interdisciplinaire, non utilitaire, ouverte à la dimension internationale de la recherche et à une compréhension profonde des êtres, des faits, des langages et des civilisations.**

**L'offre de formation scientifique et professionnelle de l'ED MH est très riche.** En intervenant dans les Horizons de la recherche (HR) et dans les conférences des professeurs invités (PI), les doctorants peuvent

rencontrer des chercheurs confirmés issus d'autres horizons et se confronter avec des méthodologies susceptibles de confirmer ou bouleverser leurs certitudes.

L'ED MH vise à valoriser la qualité scientifique des UR de l'UBM à travers les séminaires interdisciplinaires doctoraux (SID) et encourage les doctorants à intervenir dans différents séminaires. Le but est d'accroître la fluidité entre les disciplines, de manière à élaborer une formation en Humanités large comme facteur clé de la réussite de la thèse et de l'insertion professionnelle. Il s'agit également, à travers une pratique partagée de la prise de parole et de la discussion, de favoriser l'émergence d'un esprit critique indispensable à la construction de tout objet de recherche en SHS.

**L'ED MH propose également une offre de formation professionnelle très diversifiée. Celle-ci vise principalement à valoriser et renforcer les compétences des doctorants et à les préparer à leur insertion dans le monde du travail universitaire et extra-universitaire.**

Dans son rapport de 2015, le HCERES qualifiait l'offre de formation de l'ED MH de « remarquable par sa diversité autant scientifique que professionnalisante ». A cette époque, les formations étaient non contraignantes. Depuis, l'ED et les UR ont réalisé un travail significatif dans le but d'adapter l'offre de formation au nouveau cadre législatif et au nouveau statut professionnel du docteur (défini par l'Arrêté du 22 février 2019 définissant les compétences des diplômés du doctorat et inscrivant le doctorat au RNCP). L'offre a ainsi inclus de nouvelles formations (« Intégrité scientifique », « Ma thèse en 180 secondes ») et elle est actuellement en partie accessible à distance.

**Il faut souligner que cette offre de formation prend appui sur la possibilité offerte à chaque enseignant-chercheur de l'UBM d'effectuer 10h de son service pour l'ED.** L'ED MH renouvelle tous les ans son offre de formation et elle donne la possibilité à tous ceux qui le souhaitent d'intervenir dans ses formations. Tous les ans, au mois de mars, la direction de l'ED diffuse aux enseignants-chercheurs, aux doctorants et aux docteurs, un appel à contribution pour la programmation scientifique et professionnelle de l'année suivante. **Les formations proposées par l'ED MH sont ainsi directement en lien avec les centres d'intérêts des chercheurs et les thématiques émergentes au sein des UR.** L'ED demande aussi aux formateurs de positionner leur proposition par rapport aux 6 blocs de compétences des docteurs définis par l'Arrêté de février 2019.

**Tout en s'appuyant sur le potentiel scientifique des UR, les formations proposées par l'ED MH constituent une offre totalement autonome.**

Si l'on prend comme exemple l'année universitaire 2018-2019 (les formations prévues pour l'année 2019-2020 ont été impactées par les mesures de prévention contre la COVID 19), l'offre globale de l'ED MH a été de 490h de formation (elle était d'environ 300h en 2015), répartie de la façon suivante :

#### Offre scientifique : 44 formations

5 horizons de la recherche  
9 professeurs invités de l'université + 1 professeur invité IDEX + Chaire Montaigne  
8 séminaires interdisciplinaires doctoraux  
3 Formations « d'excellence »  
19 ateliers de lecture

#### Offre professionnelle : 14 formations

Langues et culture de la communication scientifique (version française / version anglaise)  
Les compétences des docteurs en SHS  
Parcours « Compétences pour l'entreprise »  
4 Formations SCD

Construire sa thèse : Outils conceptuels et méthodologiques  
Ma thèse en 180 secondes

Initiatives doctorantes : 10 propositions

Une formation à l'éthique de la Recherche et à l'intégrité scientifique

La logistique des formations (calendrier, réservation des salles, communication sur la Lettre hebdomadaire, prise de contact avec les intervenants extérieurs à l'UBM) est confiée à Muriel Camus Avellaneda (ITRF). Cette tâche est compliquée par l'absence d'un logiciel permettant de suivre le nombre d'heures de formation des doctorants au cours de leur cursus.

### 2.3.2. Offre de formation scientifique

**Lieu de formation à la recherche par la recherche, l'ED MH propose un ensemble de formations scientifiques dont le commun dénominateur est la volonté de croisement disciplinaire.** Cet ensemble de formations, à géométrie variable, constamment renouvelées, vise à constituer un environnement favorable au décloisonnement disciplinaire, à l'expérimentation de nouveaux objets et de nouvelles méthodes. Les doctorants y accèdent par le biais de leurs intérêts et de leur curiosité et ils y découvrent, avec surprise, ce qui est parfois distant de leurs attentes initiales. L'ED met ainsi à l'épreuve et encourage une pratique de la sérendipité.

L'offre scientifique est articulée de la façon suivante :

Horizon de la recherche (HR)

Ce cycle de conférences réunit les doctorants autour d'universitaires de renom. Son originalité réside dans le fait que l'invité accepte de parler de sa recherche d'un point de vue qui peut aussi bien intéresser les doctorants, les enseignants-chercheurs et les étudiants en master d'autres disciplines que la sienne. L'invité définit ses objets de recherche, le parcours qui l'a conduit d'une hypothèse à une autre, le trajet intellectuel qui l'a amené à s'interroger sur tel ou tel aspect de son domaine. L'approche est donc essentiellement épistémologique (méthode et enjeux) et elle peut, à ce titre, concerner tout étudiant qui s'engage dans une recherche. Au cours de l'année universitaire 2018/2019, 5 rencontres de ce type ont eu lieu :

- Stéphanie Galligani, Université Grenoble-Alpes, *De la sociolinguistique à la didactique du plurilinguisme*
- François Godicheau, Université de Toulouse, *Remonter le temps à la recherche d'outils et d'étrangeté*
- Eloïse Brézault, University St Lawrence, N-Y, *Les enjeux de la mémoire chez quelques écrivains actuels de la République démocratique du Congo: entre fragments mémoriels et présent perpétuel*
- Marc Lazar, Sciences Po Paris, *Les populismes en France et en Italie. Vers une peuplecratie ?*
- Rencontre avec André Markowicz, organisée par Margot Buvat et Eric Benoît (TELEM)

Séminaires interdisciplinaires doctoraux (SID)

Les séminaires interdisciplinaires doctoraux (SID) sont des journées d'étude organisées conjointement par des enseignants chercheurs et des doctorants. Ils prévoient la participation d'au moins un doctorant et d'un invité extérieur. Les SID ont pour objectif de concrétiser la pratique de l'interdisciplinarité ainsi que de sensibiliser à l'intérêt et à la nécessité d'ouvrir le projet doctoral à d'autres disciplines. Ils se proposent en outre de stimuler le dialogue scientifique et épistémologique entre les chercheurs et les doctorants et

de diffuser les acquis des programmes de recherche des UR. Les SID constituent un format propice pour mettre à l'épreuve de nouveaux objets et projets de recherche (ANR, Région). La programmation des SID 2018-2019 a été la suivante :

- Écrire / représenter / filmer le temps présent
- Approches sociolinguistiques de la distance
- La bataille au cinéma et dans les arts (audio)visuels, de l'antiquité à nos jours\*
- L'émigration en Amérique latine : regards croisés, histoire locale et histoire globale
- L'enfant et l'animal – Du protecteur au prédateur
- Tensions et conflits autour de l'eau au Moyen-Orient et en Afrique
- Le rêve comme objet de recherche en histoire et en sociologie

### Ateliers de lecture (AL)

Les ateliers de lecture se fondent sur la pratique de la lecture partagée et de la discussion de textes. L'atelier est un espace de critique qui privilégie la prise de parole libre et l'interaction entre tous les intervenants, enseignants-chercheurs, doctorants, étudiants en master. A la différence des SID, les AL se déroulent sur plusieurs séances (environ 4 ou 5) et, dans certains cas, ils peuvent être reconduits d'une année sur l'autre. Voici les thématiques de ateliers dans la programmation 2018-2019 :

- Une histoire de la vérité est-elle possible ?
- L'avenir de l'histoire du temps présent
- Trafic de théories féministes
- Quiétisme par le rigorisme : repenser l'Histoire à la lumière des sources
- L'animalité à l'épreuve du féminin et du masculin : interfaces de l'imaginaire
- Atelier sur l'art d'aujourd'hui
- Phénoménologie, interactionnisme symbolique et sciences de l'espace
- La science face à la post-vérité : expertise, communication scientifique et engagement en SHS
- Richard Dyer et les approches socioculturelles de la culture
- Démocratie et traduction au Japon : autour du "Rousseau de l'Orient", Nakae Chômin (1847-1901) et du républicanisme français
- Fiction, figuration, représentation
- Aspects du vertige
- La foule dans les textes
- Fondamentalisme, néo-fondamentalisme, radicalisme et djihadisme : regards théoriques croisés sur l'islam politique
- Poétique et politique : usages et pratiques de la fiction
- Citer, mais pour quoi dire ?
- By the hand of medicine, through the artistic eye: how vigilance and presence express the meaning of life
- Les figures contemporaines du flux : approches interdisciplinaires de la société fluide

### Conférences des professeurs invités (PI)

Ces rencontres visent à intégrer les professeurs invités de l'UBM et de l'IdEx rattachés aux différentes UR à la formation de l'ED MH. Le but de ces conférences est de permettre aux doctorants et aux étudiants de master d'avoir un aperçu de la recherche internationale et de s'interroger sur la place et les enjeux des études doctorales en "humanités" dans d'autres systèmes universitaires. Programmation 2018/2019 :

- Maria Tereza Amodeo (Pontificia Universidade Católica do Rio Grande do Sul), Brasil, *"Ex-centric" figures in Brazilian short stories of the 21st century*
- Patrick Puigmal, Universidad de los Lagos, *Présences napoléoniennes durant l'indépendance de l'Amérique Latine*

- Thomas Corsten, University of Vienna, *Économie et religion en Cibyratide à l'époque impériale*
- Ferenc Toth, Centre de recherches en sciences humaines Académie hongroise des sciences, *François baron de Tott (1733-1793) et ses mémoires*
- Tatiana Pashkovskaya, Université Technique d'Etat de Magnitogorsk, *Magnitogorsk, ville stalinienne*
- Alex Draper, Middlebury College, *Devised theatre in the US and the role of the playwright*
- Steve Edwards, Birkbeck, University of London, *Making a Case: For a Materialist History of Photography*
- Tristan Carter, McMaster University, Hamilton, *The Stelida Naxos Archaeological Project : Early Humans in the Aegean*
- Anna Maria Colavitti, Université de Cagliari, *Cultural Heritage resources as drivers of planning*
- Margaret Graver, Dartmouth College, *Thérapie par la lettre : le soulagement de la douleur mentale chez trois auteurs anciens*

#### La Chaire « Montaigne » (cf. § 1.4.8)

#### Les Formations d'Excellence (FEX)

Les FEX (Formations d'EXcellence), sont un espace ouvert aux porteurs de grands projets (ERC, ANR), de bourses (Marie-Curie) ou de Chaires rattachés aux UR de l'établissement. Le but de ces formations est de rendre davantage visible l'excellence dans notre université et aussi de relier la recherche de haut niveau à la formation (master et doctorat) dispensée dans le cadre de l'ED MH. Programmation 2018/2019 :

- Michaël Toffolo (Chaire IdEx Junior) Microarchaeology : *There is plenty of room in the dirt*
- Sara Zanni (Bourse Marie Curie), RecRoad : *Reconstruire les voies romaines dans un monde numérique*
- Alberto Dalla Rosa (ERC starting grant), *Argent et pouvoir : nouveaux regards sur le rôle économique et politique du patrimoine des empereurs romains d'Auguste à Dioclétien*
- Enoch Aboh (Université d'Amsterdam, (chaire Jean Haritschelhar), *L'émergence de langues hybrides : la genèse des créoles*

#### Les Initiatives doctorantes (ID)

L'ED encourage l'organisation de journées d'études ou d'ateliers de lecture de la part des doctorants. Conçues souvent entre doctorants appartenant à différentes UR, ces initiatives visent à clarifier une démarche, à faire émerger de nouveaux objets et questionnements, à se confronter à d'autres regards et méthodes. Soutenues financièrement par l'ED et accompagnées par son personnel sur le plan de la logistique et de la communication, les ID préparent les doctorants à la mise en place d'un événement scientifique. L'organisation d'une ID est obligatoire pour tout doctorant titulaire d'un contrat doctoral.

Les ID 2018/2019 :

- La recherche pour conserver, développer et valoriser la biodiversité agricole : quels nouveaux enjeux pour les territoires ?
- Mots d'aujourd'hui, pensées d'hier : filiations philosophiques et politiques au XXe siècle
- Les Corps à l'affiche
- Le performatif et ses usages
- La "fake-news" et ses supports en questions
- Think Tic" : laboratoire d'idées et de réflexion collective SHS sur les transformations numériques de la santé, de l'éducation et des organisations de travail
- La recherche de/et la vérité
- La publicité à l'ère numérique
- Montaigne in Game : Au cœur des jeux de sociétés virtuelles

- Toucher pour voir : la médiation esthétique au musée

### 2.3.3. Offre de formation professionnelle

L'ED MH propose à ses doctorants une offre de formation professionnelle diversifiée. Organisée en collaboration avec différents partenaires (DOSIP-UBM, l'URFIST/SCD, BX-INP), cette offre a été renforcée pour répondre aux « blocs de compétences » définis dans l'Arrêté de février 2019. La programmation 2018-2019 :

#### Communication scientifique en langue anglaise

Cette formation permet aux doctorants de découvrir les normes et les attentes du monde de la recherche internationale où la langue anglaise occupe une place essentielle. Les séances s'articulent autour de trois éléments clé de la vie universitaire et de la recherche:

- 1) la communication interpersonnelle et aux colloques internationaux ;
- 2) la candidature aux postes de post-doc et d'enseignant-chercheur. Il s'agit d'apprendre le fonctionnement de ces manières de faire qui se distinguent parfois des normes françaises, et de se familiariser avec l'anglais qui s'y emploie. Les participants sont fortement encouragés à venir avec les documents déjà en cours (C.V., manuscrits, résumés, etc.) et ont l'opportunité de bénéficier des commentaires des intervenants.
- 3) la publication dans les revues internationales à comité de lecture

#### Parole publique, parole en public, des mots en action (s)

Cette formation est proposée par un journaliste, Didier Beaujardin, avec l'appui d'une comédienne, Cécile Decharlerie; elle vise à former les doctorants à la prise de parole, à l'usage du discours et de l'art oratoire devant plusieurs types de public. Qu'il s'agisse d'universitaires, de pairs, de participants à un colloque, d'un parterre de lycéens ou d'un jury, cette formation permet d'acquérir les moyens nécessaires à vulgariser son savoir et à le mettre en forme via plusieurs types de pratique orale. L'objectif est aussi de préparer les participants au concours *Ma Thèse en 180 Secondes*, proposition essentielle dans ce parcours (cf. § 2.3.10).

#### Construire sa thèse. Outils conceptuels et méthodologiques

Cette formation a pour objectif d'accompagner les doctorants dans leur travail de recherche en leur proposant de réfléchir aux catégories et aux outils méthodologiques à l'œuvre dans leur projet d'écriture scientifique. Il vise à identifier plusieurs catégories conceptuelles qui fondent la recherche mais aussi à les situer dans les débats théoriques et épistémiques de notre époque et à les inscrire dans une histoire intellectuelle ou dans une histoire des concepts. Pour y parvenir, des séances de lecture critique de textes théoriques sont proposées aux doctorants. Ces textes, issus de différents champs disciplinaires (philosophie, esthétique, littérature, histoire, linguistique), sont choisis en fonction de leur lien avec les concepts identifiés dans la discussion collective et en fonction de leur intérêt pour l'ensemble des participants. Dans le cadre d'un dialogue constructif avec l'enseignant et avec le groupe, les membres de l'atelier seront invités à prendre la parole pour exposer leur projet et soumettre leurs hypothèses à la discussion collective, voire à la controverse amicale, qui nourrit la réflexion et aiguise l'argumentation. Oser prendre la parole pour expliquer ou argumenter, réagir de manière pertinente à une remarque ou à une critique sont en effet des compétences qui s'acquièrent au fil du temps, qui nécessitent un entraînement et qui constituent un volet essentiel de la vie d'un futur chercheur.

### Répondre à un appel à contributions ou à communications en SIC

Cet atelier distingue ce qui relève d'une contribution ou d'une communication. Une approche méthodologique permettra de lire, comprendre et d'investir ses travaux de recherche dans un appel à contributions. Il s'agit, à partir d'exemples, d'identifier les concepts et notions qui font écho à ses propres travaux, de cerner dans quel axe s'inscrire pour répondre avec pertinence à l'appel. C'est une réflexion de forme et de fond qui suppose de sélectionner l'information ciblée en fonction de la problématique de l'appel et des objectifs du colloque, congrès ou ouvrage collectif. La réponse doit être précise et assez courte (format indiqué dans l'appel, souvent autour de 5000 signes). Des mots-clés et un titre sont une incitation à découvrir ce qu'il y aura au-delà du résumé proposé. C'est une démarche de valorisation de la recherche qui est l'une des facettes du parcours professionnel de l'enseignant-chercheur. L'enjeu est le rayonnement scientifique des travaux au sein d'un laboratoire dans une démarche qualifiante et apprenante parmi la communauté en SIC. Méthode, études de cas, références bibliographiques sont autant d'éléments à soigner pour que la proposition soit retenue. Quels sont les leviers d'un texte original, d'une adéquation avec la problématique, d'une conformité aux attentes du comité scientifique ? Autant de questions que soulève une réponse à un appel.

### La bande dessinée, support de la recherche

Depuis 2015, et la publication, par les presses universitaires de Harvard, de la thèse en bande dessinée de Nick Sousanis, *Unflattening*, l'idée d'utiliser la bande dessinée comme mode de production et de publication de la recherche universitaire n'a fait que gagner du terrain. Citons ainsi l'édition d'un spécial « Comics as Scholarship » de *Digital Humanities Quarterly*, sous la direction de Roger Whitson et Anastasia Salter, la création de la revue *Sequentials*, entièrement dédiée au sujet, début 2017 ou encore les numéros spéciaux des revues *The Comics Grid* et *Essais*, en 2018. Dans tous ces cas, des auteurs universitaires mobilisent la bande dessinée comme une langue ou un support multimodal susceptible de renouveler les modes de production de la recherche. En bande dessinée, le chercheur ne renonce à aucune ressource du texte, mais il peut aussi jouer de la mise en page, de la séquence, du potentiel expressif de la graphie, de l'intericonicité ou des métaphores visuelles pour faire comprendre et diffuser ses travaux. Cet atelier de formation se propose d'explorer ce champ qui s'ouvre sur plan théorique et pratique. Il s'agit tout d'abord de présenter la bande dessinée et son usage dans le champ scientifique (2 séances) avant de mettre en pratique ces réflexions (3 séances) pour produire seul ou en équipe un article de recherche en bande dessinée. En 2018, cet atelier a débouché sur un hors-série de la revue *Essais*, *La bande dessinée, langage pour la recherche*, sous la direction de Nicolas Labarre et Marie Gloris Bardiaux-Vaïente.

### Mutations des espaces et pratiques pédagogiques

Cet atelier vise à répertorier les stratégies globales et les dispositifs participatifs des espaces pédagogiques. Les formes et formats évoluent avec les niveaux de formation, les objectifs des publics concernés, les moyens techniques et technologiques à l'œuvre. Les SHS sont face à un contexte numérique en transition où sont repensés les modèles d'enseignement. Pédagogie inversée, pédagogie interactive, plateforme pédagogique, espace de co-working, dématérialisation des supports sur les réseaux, sont des exemples des nouveaux usages qui questionnent l'accessibilité des savoirs, l'apprentissage des connaissances, la montée en compétences, les modalités d'évaluation. Devant une massification de l'information dématérialisée, l'individualisation des parcours est une question centrale. Elle concerne, entre autres, les situations de handicap, étudiants salariés, publics empêchés, logiques pédagogiques des parcours sans présentiel, etc. Tandis que les trajectoires des apprenants ne sont plus linéaires, les lieux d'échanges formels et informels se reconfigurent dans une réflexion co-construite. Pédagogie, Espace, Technologie sont les piliers de cette combinaison entre autonomie et mutualisation.

### De la recherche sur le livre d'hier à aujourd'hui

La recherche sur le livre dans tous ses aspects, historiques, techniques, professionnels, littéraires, aux confins de la sociologie de la culture ou des études économiques, sinon des sciences de l'information-

communication, est encore assez neuve tant a longtemps prévalu la seule parole des éditeurs et autres professionnels proposant souvenirs et autres propos ou anecdotes la plupart du temps impressionnistes. Quand et dans quelles conditions la recherche sur le livre a-t-elle pu changer ? Quelles ont été les œuvres pionnières dans ce domaine ? Quelle part a pu tenir dans cet ensemble la création de l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine (IMEC) ? Quels sont les fonds d'archives disponibles ? Comment travailler sur le livre contemporain quand manquent les sources fiables ? Et surtout qu'est-ce que ces travaux ont pu nous apporter ? Quelles connaissances du livre, de l'édition et de la librairie a-t-on pu en retirer ? Telles sont les questions parmi bien d'autres qui sont abordées à l'occasion d'un séminaire de six heures sur une journée.

#### La photographie en Sciences Humaines : analyse et utilisation dans le cadre d'une thèse

Dans la société comme dans les recherches en Sciences Humaines, la place des images devient prégnante. La photographie semble devenir incontournable à la fois en tant que fonds patrimonial ou social, mais aussi en tant qu'outil pour mener à bien une recherche. L'objet de cet enseignement vise donc à maîtriser la photographie comme source d'une recherche - qu'il s'agisse d'un fond déjà constitué ou d'un matériau à construire -, tout en ayant un regard critique sur sa pratique en SHS. La construction d'un corpus ad hoc sur un sujet donné peut être facilitée par la création d'une base de donnée en s'appuyant sur des logiciels experts - avec en particulier la géolocalisation -, en améliorant sa pratique de la photographie avec une orientation scientifique, enfin en allant jusqu'au travail de publication (orale ou écrite, et notamment pour la thèse).

#### Une nouvelle grille d'analyse de contenu sémiologique et sémantique des récits de vie vidéos

Cinq étapes sont nécessaires pour effectuer la micro-analyse des traces dans les récits de vie podcastés ou vidéo. La première étape nécessite grâce à l'analyse de contenu du récit de vie de recenser ses caractéristiques : thématiques, fonctions et effets. La seconde étape correspond à l'analyse quantitative du discours présent dans ces récits de vie, grâce au logiciel Alceste. La 3e étape consiste à recenser la fréquence des dimensions dans les traces ou univers sémantiques. La 4e étape nécessite de relever les concepts clés à l'intérieur de chaque récit de vie à partir d'une carte réactualisée de l'étude de l'art des ouvrages relatant unités lexicales et catégories d'énoncés. La dernière étape consiste à compléter une grille avec les éléments pertinents de l'analyse de l'image animée ou sémiologique et sémantique de ces récits de vie.

#### Les enjeux des institutions culturelles dans la mise en place d'un projet de territoire

Dans le cadre des nouvelles politiques publiques, le secteur culturel s'est développé sous l'effet de la décentralisation et plus récemment des recompositions territoriales, plaçant l'institution culturelle et notamment les collectivités au cœur du développement de nouveaux projets de territoire. C'est pourquoi l'ensemble des futurs acteurs du territoire, qu'ils soient membres d'associations, porteurs de projets, étudiants-chercheurs, etc. ont besoin d'un accompagnement en concepts, méthodes et outils d'ingénierie territoriale pour générer des propositions innovantes dans l'élaboration de projets, en articulation avec les territoires et leur mise en cohérence. Cette formation a pour ambition, outre la compréhension des enjeux de ces projets de territoire, de donner les clefs pour mener à bien l'élaboration d'un projet, de la réalisation d'un portrait de territoire à la rédaction des objectifs et du plan d'action. Il permettra aussi de s'initier à la méthodologie de projet de territoire et de disposer des outils et des réseaux nécessaires.

#### Formation documentaire en collaboration avec le Service Commun de Documentation (SCD de l'UBM)

La formation documentaire est articulée en 5 volets :

- Utiliser une feuille de style pour votre thèse
- Votre bibliographie avec Zotero
- Introduction à l'Open Access

- Réseaux sociaux et identité numérique pour le chercheur
- Déposer ses publications dans HAL

### Investir le secteur professionnel hors académique (en collaboration avec la Direction orientation - stages - insertion professionnelle, DOSIP de l'UBM)

Une série d'ateliers vise à valoriser les compétences des doctorants et des docteurs de l'ED MH dans le but de favoriser leur insertion dans le monde non-académique :

- Les compétences des docteurs en SHS
- La thèse et le monde professionnel non académique
- CV « entreprise » et lettres de motivation

### Parcours « Compétences pour l'entreprise »

Depuis 2018, en collaboration avec l'Institut National Polytechnique de Bordeaux (BX-INP), l'ED MH a mis en place un parcours de formation qui permet à ses doctorants d'acquérir les compétences nécessaires pour s'inscrire dans le monde des entreprises. **Ce parcours, reconnu par la CDEFI (Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs), combine une formation théorique d'environ 70 heures et d'environ 1 mois d'immersion professionnelle en entreprise.** Elle se fonde sur l'acquisition d'au moins 8 des 15 compétences attendues par les employeurs et listées dans un référentiel CDEFI :

#### Lot 1 : Comprendre le fonctionnement de l'entreprise

- Comprendre et prendre en compte les aspects économiques, sociaux, et éthiques dans son activité
- Connaître et comprendre le fonctionnement d'une entreprise, avoir des notions de gestion des ressources humaines, de droit du travail, de fonctionnement économique et commercial
- Connaître les mécanismes qui gèrent la propriété intellectuelle et industrielle

#### Lot 2 : Autonomie, gestion de projets

- Etre autonome dans l'acquisition de nouvelles connaissances, savoir chercher et mobiliser des ressources scientifiques ou techniques, et être adaptable à une large palette de sujets
- Savoir gérer un projet, identifier des processus complexes et leur mise en œuvre en intégrant des contraintes de délais ou financières ainsi que des contraintes imprévues
- Savoir développer son leadership, sa capacité à déléguer et à décider, savoir travailler en équipe, s'insérer dans une organisation et son environnement
- Savoir passer une consigne, un message, transférer des connaissances, conduire une réunion et diriger un travail collectif
- Concevoir et savoir gérer des projets industriels de durées variables, et répondre aux appels d'offres
- Maîtriser la gestion du temps et des priorités

#### Lot 3 : Compétences scientifiques et techniques

- Savoir aborder et résoudre un problème complexe
- Etre capable de trouver des solutions techniques innovantes

#### Lot 4 : Ouverture, capacité d'interactions

- Savoir communiquer de façon synthétique et argumentée, avec des interlocuteurs de compétences différentes

- Savoir travailler en contexte international, communiquer avec des personnes de culture et langue différentes
- Posséder un niveau de français minimal, maîtrise de l'écriture de rapports et brevets
- Posséder un niveau d'anglais minimal (B2 ou TOEIC C)

Ce parcours est ouvert tous les ans à 5 doctorants de l'ED MH qui les sélectionne sur la base de leur parcours, de leur sujet de thèse et, surtout, de leurs motivations.

### 2.3.4. Formation à l'éthique de la recherche à l'intégrité scientifique et à l'encadrement doctoral

Depuis la rentrée 2016, l'ED MH a mis à disposition de ses doctorants et des enseignants-chercheurs préparant une HDR une formation à l'intégrité scientifique et à l'encadrement doctoral. A la différence d'autres ED qui ont opté pour une formation à distance (MOOC), théorique et généraliste, **l'ED MH a choisi de privilégier une formation présentielle, ciblée (c'est-à-dire en rapport avec la problématique de l'intégrité propre au domaine des humanités et des sciences sociales), qui alterne une approche théorique (notamment à caractère juridique) à l'étude de cas pratiques.** L'ED MH considère cette formation multiple comme un bagage indispensable pour l'encadrement doctoral.

Cette offre de formation de l'ED MH se structure autour de 8 principes clés :

1. Développer le dialogue entre acteurs de la recherche (doctorants, enseignants-chercheurs et chercheurs, personnels de soutien à la recherche).
2. Les formations sont conçues comme autant d'occasions de faire dialoguer des acteurs issus d'horizons disciplinaires et professionnels diversifiés, en vue de faire émerger une sensibilité commune face aux problématiques d'intégrité scientifique.
3. Garantir un climat propice aux échanges. L'objectif de l'ED est d'offrir à tous les participants un cadre neutre et bienveillant afin que chacun puisse s'exprimer librement sur des problématiques particulièrement sensibles.
4. Accorder une part importante au présentiel. Si les formations en ligne permettent de toucher un public vaste, les formations en présentiel demeurent un vecteur important d'échanges pour les doctorants. La démarche proposée peut ainsi s'articuler avec une offre de formations à distance, sans être redondante avec elle.
5. Privilégier des formations à forte dimension appliquée plutôt qu'une approche magistrale. Les cas de manquements à l'intégrité scientifique appellent des réponses au cas par cas. Lier très directement la question de l'intégrité scientifique à des pratiques courantes pour les chercheurs permet de travailler à partir de cas concrets et spécifiques. Le thème de l'intégrité scientifique est abordé sous différents angles, analysé dans différents contextes d'application. L'objectif n'est pas d'apporter des réponses univoques mais bien de susciter un processus de réflexion.
6. S'appuyer sur les savoir-faire pour faire évoluer les savoir-être. L'intégrité scientifique pouvant être définie comme l'ensemble des règles gouvernant la pratique de la recherche, l'enjeu de cette formation est d'éviter de la présenter aux doctorants comme un méta discours sur la recherche. L'objectif est de mobiliser les doctorants par la pratique en leur démontrant que le respect de l'intégrité scientifique n'est pas une question exogène, mais qu'il s'inscrit dans leur quotidien et que des solutions concrètes peuvent être mises en œuvre.
7. Proposer un parcours personnalisable. Il est possible de s'inscrire aux modules indépendamment les uns des autres, pour permettre à chaque doctorant de constituer un parcours de formation individualisé.
8. Mobiliser l'expérience des doctorants, des docteurs, des directeurs de thèse.

L'offre de formation est articulée autour de trois séminaires :

- « **La pratique droit d'auteur pour le chercheur en LSH** » (6h), animé par Hélène Skrzypniak, maîtresse de conférences en droit privé et référente « Droit de la propriété intellectuelle » à l'Unité régionale de formation à l'information scientifique et technique (URFIST) de Bordeaux.
- « **Gérer ses données sensibles et des données personnelles : enjeux juridiques pour le chercheur** », animé par Émilie Masson, déléguée à la protection des données du CNRS (4h).
- « **Encadrer une thèse : enjeux éthiques, scientifiques, humains** » (4h). Ce séminaire réunit tous les ans, à tour de rôle, une dizaine de directeurs d'UR, de thèse, de docteurs de l'ED MH, de doctorants autour de la question complexe de l'encadrement doctoral. Le but du séminaire est de faire émerger des problèmes récurrents, mobiliser une pluralité points de vue et d'expériences, contribuer à renforcer le partage et la transparence des pratiques.

La participation à ces séminaires est obligatoire pour tous les doctorants ainsi que pour les EC qui soutiennent une HDR à l'UBM.

### 2.3.5. Séminaires des UR

Les UR organisent un nombre important de séminaires et de manifestations scientifiques, spécifiquement adressés à leurs doctorants, mais aussi ouverts aux doctorants de toutes les autres UR. Avec le caractère obligatoire des formations, les séminaires organisés par les UR font partie des formations qui donnent lieu à une validation des acquis (cf. § 2. 3. 8). L'ED MH a contribué à améliorer la visibilité globale de cette offre à travers ses pages ([https://www.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/École-doctorale/diplomes-et-formations/formations-proposees-par-l-ed/offre-scientifique/seminaires\\_intercentres.html](https://www.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/École-doctorale/diplomes-et-formations/formations-proposees-par-l-ed/offre-scientifique/seminaires_intercentres.html)) et sa Lettre hebdomadaire. L'ED encourage aussi la circulation des doctorants entre les différents séminaires des UR.

### 2.3.6. Renforcement de l'articulation M-D au niveau des formations doctorales

**Depuis la campagne d'évaluation HCERES de 2015, le renforcement de l'articulation entre le niveau master et le niveau doctorat a été considéré par l'ED MH comme prioritaire.** Dans l'optique de l'ED, ces deux niveaux sont complémentaires. Cette certitude s'est renforcée lors de la préparation du projet d'EUR HumAn (cf. § 1.4.3) dont le socle pédagogique était constitué par 24 programmes master. Tous les ans, l'ED organise une journée portes ouvertes spécifiquement consacrée aux étudiants master (cf. § 2.3.10).

Au cours de ce dernier quinquennat, l'ED MH, en accord avec les UFR, a pu accueillir un nombre significatif d'étudiants de master qui peuvent maintenant suivre et valider les formations de l'ED comme partie intégrante de leur parcours pédagogique. Voici les mentions master concernées :

- Recherche en études littéraires
- Histoire de l'art
- Archéométrie
- Archéologie
- Recherches philosophiques sur la nature, l'homme et la société
- Religions et sociétés
- Approches historiques et socio-culturelles du cinéma et de l'audiovisuel
- Genres, Cultures, Sociétés Résultats de recherche
- Documentaires et archives
- Développement, innovation et environnement du XVIème siècle au XXIème siècle
- Etudes Médiévales
- Géopolitique et relations internationales du XVIème siècle au XXIème siècle
- Histoire Ancienne
- Lettres classiques

- Pouvoirs et espaces politiques du XVIème siècle au XXIème siècle
- Sociétés et cultures urbaines du XVIème siècle au XXIème siècle
- Etudes germaniques
- Etudes culturelles

### 2.3.7. Formations à distance

L'ED MH essaye de répondre aux besoins d'une population doctorante (environ entre 15 et 25% des effectifs) qui réside à distance ou qui est en déplacement pour des raisons de recherche. La mise en ligne de ses formations est donc un enjeu prioritaire.

**Actuellement, environ 60h de formations en ligne sont disponibles sur la page e-campus de l'UBM (<https://ecampus.u-bordeaux-montaigne.fr/my/>)** accessibles uniquement au personnel et aux étudiants de l'Université. Sur cette plateforme sont disponibles notamment la communication scientifique en langue anglaise, la formation à l'intégrité scientifique, plusieurs Horizons de la recherche, des Initiatives doctorantes, des Conférences de professeurs invités.

Le volume des formations en ligne est sans aucun doute inférieur aux besoins et aux attentes des doctorants. Toutefois, la mise en ligne des formations se heurte à un certain nombre de difficultés, principalement à l'absence de compétences techniques au sein de l'ED. La création d'un poste d'ingénieur pédagogique, dédié à la formation des différents acteurs qui interviennent dans les formations doctorales pour les accompagner dans la mise en ligne de leurs cours, serait la solution à envisager. Cette proposition est actuellement à l'étude et fait partie des projets pour le prochain quinquennat.

### 2.3.8. Volume et répartition des formations exigées

Le Conseil de l'ED MH a arrêté l'obligation pour tout doctorant de suivre au cours de sa scolarité 120 h de formations, réparties de la façon suivante : 60h au sein de l'ED MH, 60 dans les UR. A la suite de plusieurs bureaux thématiques qui ont impliqué la participation de tous les acteurs (directeurs d'UR, EC, doctorants, personnel BIATS), le Conseil de l'ED a voté un double référentiel qui permet de lister les activités de formation qui donnent lieu à une validation. Cette validation est calculée en points ECTS pour les doctorants et les étudiants master en mobilité.

## Grille de validation des formations dispensées par l'ED

Formations	Heures présence (t)	de		Nombre d'heures attribuées	
		organisation	participation		
Atelier de Lecture	variables	t x 2	t x 1		
Séminaire Interdisciplinaire	variables	t x 2	t x 1		
Horizon Recherche	2 h	t x 2	t x 1		
Professeur Invité	2 h	-	t x 1		
Formation Professionnelle	2 h	-	t x 1		
Intégrité	6 h	-	t x 1		
Prise de parole	variables	-	t x 1		
Communication scientifique en anglais	variables	-	t x 1		
Implication à la vie de l'ED :					
- Comité scientifique Revue Essais					20 h forfaitaires
- Vie institutionnelle					15 h forfaitaires
- Projets					10 h à 20 h forfaitaires
Thèse en 180 s					10 h forfaitaires
Urfist	-	-	-		

### Grille des actions validées par les UR

Formations	Nombre d'heures attribuées		
	organisation	participation	intervention
Séance de séminaire de recherche (du labo ou non) y compris AG.	1 h = 2h	1h = 1h	1h = 2h
Journée d'étude	12h	6h	9h
Colloque	12h	6h	9h
Publication d'un article		10 h forfaitaires	
Publication d'une traduction		10h forfaitaires	
Recension et compte-rendu d'un ouvrage		8h forfaitaires	
Atelier d'écriture scientifique		1h = 1h	
Participation à un atelier de lecture (hors École Doctorale)	1 h = 2h	1h = 1h	
Assistance à une soutenance de thèse		2h forfaitaires	
Organisation d'exposition	entre 5h et 10h		
Membre d'un comité de revue (hors Revue Essais)		de 5h à 10h	
Vulgarisation/diffusion des savoirs pour la société civile			6h forfaitaires
Intervention dans les UE (minimum 2h)			entre 3h et 10h
Mission longue avec compte-rendu pour l'équipe (min 15 jours) : - entre 15 jours et 1 mois - entre 1 et 3 mois - plus de 3 mois		5h 10h 15h	
Délégué doctorant/représentant au conseil du laboratoire		5h	
Implication dans une association de doctorants attachée à l'UR		de 5h à 12h	
Réponse à des appels d'offres - Obtention de financements		de 6h à 12h	
Participation à un programme de recherche financé		de 6h à 12h	
Animation de site internet et réseaux sociaux		de 5h à 12h	
Aide à la bibliothèque / documentation		de 5h à 10h	
Formation aux outils spécifiques de la Recherche		1h = 1h	1h = 2h

Tableau 14 - Grille de validation des UR

### 2.3.9. Autoévaluation des formations

Depuis 2016, l'ED MH a mis en place un questionnaire en ligne qui permet à tout doctorant ou étudiant en master d'évaluer les formations suivies. Ce questionnaire permet l'évaluation de différents aspects de la formation :

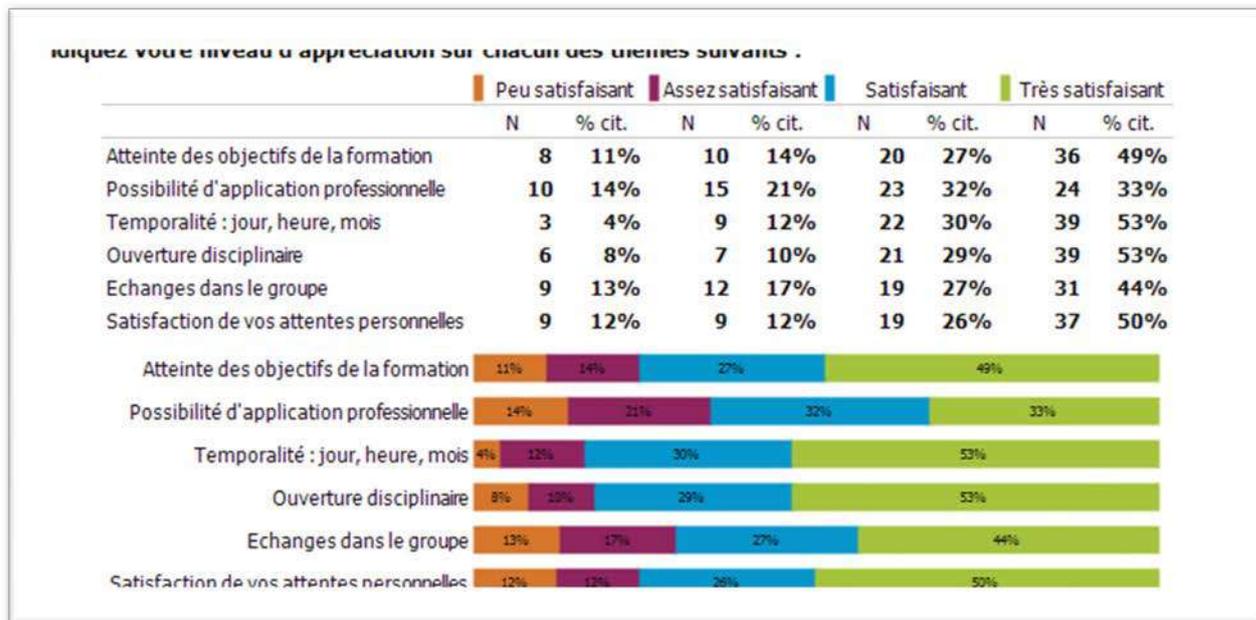


Figure 6 – Niveau d'appréciation de la formation doctorale

Pour chaque item, il est possible de renseigner un espace « commentaire libre » (cf. Annexes).

Les résultats de ces enquêtes ont été d'une grande utilité pour l'ED MH. Ils ont permis de mieux connaître le public qui fréquente ses formations (**87% doctorants, 13% étudiants de master**) et leur appartenance disciplinaire. Il est notable que le public des formations a progressivement et considérablement augmenté au cours de ces dernières années :

2015/2016 : 563  
 2016/2017 : 1570  
 2017/2018 : 2363  
 2018/2019 : 2471

L'analyse de ces données permet en outre de mieux comprendre les préférences du public par rapport à la nature et au format de la formation proposée :

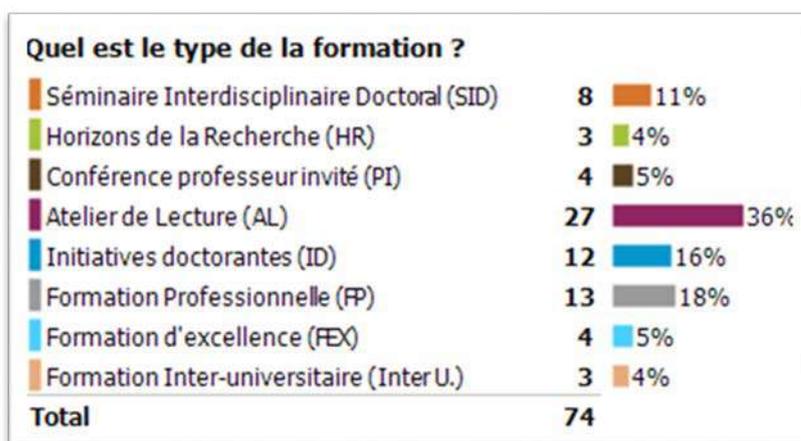


Figure 7 - Typologie des formations

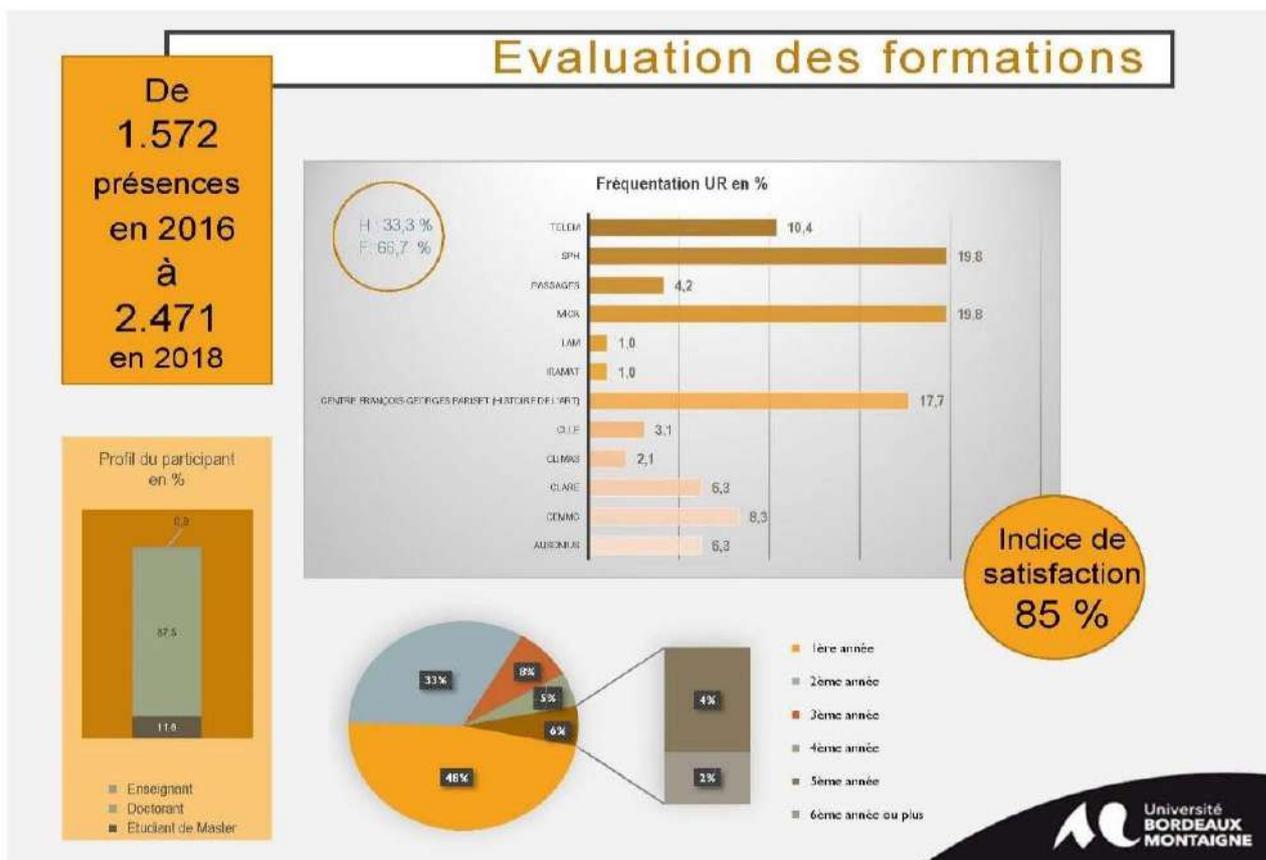


Figure 8 - Évaluation des formations

La direction de l'ED fait un usage attentif de ces données et de ces commentaires dans le but d'améliorer son offre de formation, de la mettre constamment à jour, de faire en sorte qu'elle corresponde de plus en plus aux attentes et aux besoins d'une population doctorante et master différenciée. **Globalement, le niveau de satisfaction à l'égard de cette offre est important et il a augmenté de 6% en l'espace de 2 ans : il était à 81% en 2016-2017 et il est passé à 87% en 2018-2019.** C'est une donnée significative qui conforte la direction de l'ED dans ses choix et dans sa politique de formation.

### 2.3.10. Actions et manifestations scientifiques complémentaires

Parallèlement aux formations, l'ED MH organise tous les ans un nombre important d'actions et de manifestations scientifiques :

#### Journée portes ouvertes

Depuis 2017, l'ED organise au mois de mai une journée destinée aux étudiants de master. Le but est d'expliquer les spécificités et les enjeux d'une thèse en sciences humaines et de familiariser ce public avec l'environnement scientifique de l'ED MH. Le personnel de l'ED, les directeurs des UR, les doctorants et les docteurs jouent un rôle important dans la journée, en essayant de décrire l'expérience de la thèse à partir de leur propre vécu et de différents points de vues disciplinaires. La journée se termine par un cocktail en fin de journée qui a pour but de favoriser la discussion et le développement de la sociabilité entre étudiants et doctorants.

## Journée annuelle des doctorants

Une journée des doctorants est organisée chaque année autour d'une des thématiques des « Initiatives doctorantes ». A l'issue d'un SID ou d'un atelier de lecture qui ont permis de mettre à l'épreuve un objet d'étude, les doctorants diffusent un appel à candidatures et organisent une journée d'études qui peut avoir une dimension nationale ou internationale. L'ED participe financièrement à l'organisation de cette journée et gère sa logistique. La revue *Essais* a souvent publié (après un processus de révision anonyme des contributions et un travail d'édition) les résultats de ces rencontres. Ces manifestations « phare » constituent également une opportunité extraordinaire pour faire intervenir des acteurs du monde professionnel. C'est aussi l'occasion d'amener l'ED en ville en ouvrant son offre scientifique à un public non universitaire. Il faut à ce sujet souligner la disponibilité de la Librairie Mollat qui a souvent mis à disposition ses espaces (notamment la « Station Ausone ») pour les manifestations de l'ED MH.

La programmation 2016-2019 a été la suivante (cf. les programmes en annexe) :

- **16-17 mai 2017** *Stanley Kubrick : nouveaux horizons*
- **19 mars 2018** *Montaigne in Game : introduction aux enjeux artistiques et culturels des jeux vidéos*
- **14-15 mai 2019** *La biodiversité agro-alimentaire et horticole au cœur du projet du territoire* (en collaboration avec l'EnsapBx)

## « Ma thèse en 180 secondes »

Depuis 2014, l'ED MH participe activement au concours « Ma thèse en 180 secondes ». L'ED MH a mis tout d'abord en place une formation à la prise de parole en public dont la finalité est de préparer les doctorants à ce concours (cf. § 2.3.3). Menée par des professionnels de l'écriture du discours et de la diction, cette formation de grande qualité, pendant la période 2016-2020, a été mutualisée avec le Collège des ED de l'UB. Lors de la journée de la rentrée, une place est réservée à la présentation de ce concours par les formateurs et par les doctorants qui y ont participé. L'ED partage l'organisation du concours avec la Direction de la communication de l'UBM. Tous les ans, au mois de janvier un appel à candidature est diffusé à tous les doctorants de l'ED MH et une finale au niveau de l'Établissement est organisée en mars. En 2019, l'ED MH a organisé aussi la finale régionale, réunissant tous les doctorants finalistes des universités de la Nouvelle Aquitaine.

**Preuve de la qualité des thèses sélectionnées pour ce concours et de la formation mise en place, une doctorante contractuelle de l'ED MH (UMR CLLE ERSSàB) Leah Vandeverer a obtenu en juin 2019 le 2e Prix du jury à la Finale nationale du concours** en présentant son sujet de thèse consacré à "La phonologie des consonnes rares : une approche typologique"

(<https://www.youtube.com/watch?v=qH3a7huUQdg>).

## Les « Humanités en entreprise »

Le 20 mai 2019, l'ED MH a organisé, en collaboration avec la DOSIP et Christophe Bouneau, professeur d'histoire contemporaine, chargé de mission développement des partenariats économiques, une première édition des « **Humanités en entreprise(s) : rencontres entre doctorants, jeunes docteurs et entreprises** ». Renforcée par la dynamique du projet d'EUR HumAn (cf. § 1.4.3), la politique de rapprochement entre les doctorants et les docteurs de notre ED et les entreprises actives dans le site bordelais est l'une des priorités de la direction de l'ED MH durant ce dernier quinquennat. Cette première rencontre a été conçue comme un moment propice à l'échange et à la connaissance réciproque. Pour les doctorants et les jeunes docteurs, cet événement a été une occasion pour mieux visualiser leur parcours vers l'insertion professionnelle et notamment pour mieux comprendre la valeur des compétences acquises au cours de leur doctorat. Pour les représentants des entreprises, cette journée a offert la possibilité de rencontrer un bon nombre de doctorants et de jeunes docteurs et de réaliser l'intérêt de

recruter un jeune diplômé tout juste sorti de thèse, voire même de financer un doctorant via une convention CIFRE.

La préparation de la journée, confiée à Stéphanie Brossard, a impliqué la mobilisation des UR. Chaque UR a dû identifier les compétences des docteurs nécessaires à leur insertion dans un milieu professionnel non académique. Des plaquettes de communication ont été élaborées grâce à ce travail inédit. En outre, pour la première fois, le réseau de relations que les UR développe avec des acteurs du monde économique (et qui est souvent sous-estimé) a fait l'objet d'un recensement.

La journée a été scandée par trois tables rondes : la première a été consacrée à illustrer les compétences des docteurs en Sciences Humaines et leur employabilité dans le milieu des entreprises avec une prise de parole de doctorants et jeunes docteurs ; la seconde, à la présentation de chaque UR ; la troisième, aux entreprises et, plus précisément aux attentes des entreprises vis-à-vis d'un docteur en sciences humaines : sont intervenus Sébastien Palluault (Société Ellyx), Jean Baptiste de la Rivière (Immersion SAS), Tony Lourenço (Territoires RH), François Baffou (Technowest), Cécile Carvaillo (APEC).

En marge des tables rondes, un « café réseautage » a été organisé pour favoriser les échanges et les prises de contact. Le succès de cette initiative a encouragé la direction de l'ED à mettre en place une deuxième édition pour mai 2020, malheureusement annulée à cause de la fermeture de l'Université (COVID 19).

#### La cérémonie de remise des diplômes



Photo - Les diplômés

Tous les ans, en octobre, a lieu la cérémonie de remise des diplômes pour tous celles et ceux qui ont obtenu le titre de docteur l'année universitaire précédente. Ce moment fort de notre ED et de notre Établissement marque de façon symbolique l'aboutissement d'un projet et d'un parcours individuel de recherche. C'est aussi un moment festif qui réunit les nouveaux docteurs, leurs familles, les directeurs de thèse mais aussi les doctorants et le personnel de l'ED. Dans un contexte qui voit la remise en question du rôle des universités et, notamment, des universités de sciences humaines et sociales, la direction de l'ED MH tient à souligner le rôle symbolique de ces manifestations propres à la tradition universitaire. La cérémonie offre aussi l'opportunité d'exposer aux nouveaux docteurs les droits et les avantages dont ils bénéficieront en tant que membres de l'Association Alumni (*Montaigne Humanités Alumni*) (cf. § 3.1.2).

### Prix de Thèse de l'Université de Bordeaux

Depuis 2015, L'ED MH a participé au Prix de thèse de l'Université de Bordeaux, remis dans le cadre de l'IdEx. Organisé par le Collège des écoles doctorales de l'UB, ce concours était ouvert, jusqu'à 2019, aux 10 écoles doctorales du site bordelais. **Trois docteurs de l'ED MH ont remporté le prix et ont été récompensés avec une prime de 1500€ :**

- **Hernan Gonzalez Bordas**, *Les inscriptions latines de la Régence de Tunis à travers le témoignage de Francisco Ximenez*, sous la direction de Jérôme France (AUSONIUS), Prix spécial du jury international 2016
- **Antoine Dumas**, *Le premier âge du fer en vallée de Garonne et sur ses marges. Dynamiques chrono-culturelles et territoriales*, sous la direction de Francis Tassaux (AUSONIUS), Prix de Sciences humaines et sociales 2017
- **Paul Cournarie**, *La bonne mesure du charisme : les rois Antigonides et leurs sujets à l'époque hellénistique*, sous la direction de Patrice Brun (AUSONIUS), Prix spécial du jury international 2019.

### Prix de thèse "Valois – Jeunes chercheuses et chercheurs" du ministère de la Culture

- **Nina Mansion-Prudhomme**, *Archives d'architectes en France, 1968-1998*, sous la direction de Gilles Ragot (Centre Georges-François Pariset-Histoire de l'Art), Lauréate du Prix « Valois » 2020. Créé en 2017 par le ministère de la Culture et placé sous l'égide de son Comité d'histoire, **ce prix récompense chaque année trois thèses de doctorat pour leur qualité, leur originalité et leur apport essentiel aux politiques menées par le ministère.**

### Prix de thèse SoPHAU (Société des Professeurs d'Histoire Ancienne de l'Université)

- **Sophie Hulot**, *La Violence de guerre dans le monde romain (fin du IIIe s. av. J.-C. – fin du Ier s. ap. J.-C.)*, sous la direction de François Cadiou (AUSONIUS), Lauréate du Prix SoPHAU 2020.

### Prix de thèse en cotutelle 2020 de l'Université Franco Italienne (UFI)

- **Cristina Tosetto**, *Pour une histoire de la critique dramatique et théâtrale en France et en Italie (1952-1996). Du protocole texto-centré à la fabrique du théâtre*, sous la direction de Sandrine Dubouilh (CLARE) et Gerardo Guccini, Université de Bologne.

## 2.3.11. Le Portfolio du doctorant

Pour tout doctorant, la réalisation d'une thèse est une expérience totalisante qui regroupe un nombre important d'activités scientifiques (rédaction d'articles, participation à des colloques), de formation et pédagogiques. Consciente du décalage entre une thèse traditionnellement destinée à une carrière académique et les possibilités concrètes d'une carrière universitaire, l'ED MH, depuis 2013, a mis en place un « livret de compétences » visant à recenser et à valider l'ensemble de ces activités complémentaires. Avec la mise en application de l'Arrêté de mai 2016 ce document est devenu le « Portfolio ». Chaque doctorant peut télécharger un modèle de ce document ([https://www.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/École-doctorale/diplomes-et-formations/formations-proposees-par-l-ed/valorisation\\_des\\_compétences\\_des\\_doctorants.html](https://www.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/École-doctorale/diplomes-et-formations/formations-proposees-par-l-ed/valorisation_des_compétences_des_doctorants.html)) et le compléter au fur et à mesure de son parcours. Le Portfolio est conçu comme un outil d'auto-évaluation qui permet à chaque doctorant de valoriser l'ensemble de ses activités et de se positionner par rapport au référentiel des compétences des docteurs (Arrêté du 22 février 2019). Il doit être renseigné par le doctorant, validé par le directeur de l'ED et le directeur de l'UR avant la soutenance.

Dans le but de favoriser la valorisation des compétences transversales l'ED, en collaboration avec la DOSIP, a en outre mis en place un outil d'analyse expérientielle : le *Portefeuille d'Expérience et de Compétences* (PEC). Cet outil, basé sur une démarche réflexive accompagnée, a été déployé pour la première fois en 2013. Pour ce faire l'UBM a signé une convention de consortium avec 35 autres établissements universitaires français et se trouve donc copropriétaire de cet outil. Celui-ci permet aux doctorants d'analyser de manière distanciée les ressources et les actions menées dans le cadre de leurs travaux de recherche et de les traduire en termes de compétences afin de rendre ce vécu reconnaissable par des futurs recruteurs. En d'autres termes, il s'agit de positionner le doctorant dans une démarche individuelle de récolte des preuves et d'auto-évaluation de ses acquis.

## 2.4. Politique relative aux soutenances et à la durée des thèses.

### 2 4.1. Durée des thèses : objectifs fixés par l'ED, dispositifs pour limiter la durée

L'arrêté de mai 2016 (Art. 14) fixe la durée du doctorat à trois ans « en équivalent temps plein consacré à la recherche » qui peut être prolongé jusqu'à un maximum de 6 ans dans tous les autres cas. Selon une tendance attestée au niveau national, trois ans ne suffisent pas pour mener à bien une thèse en SHS. Cela dépend, en premier lieu, de la nature de ces thèses. Les doctorants en Humanités travaillent généralement sur de larges corpus de bibliothèque ou d'archive et sur des terrains souvent éloignés. Ils doivent acquérir aussi des compétences méthodologiques ou linguistiques poussées qui ne font pas l'objet de formation universitaire de premier ou de deuxième cycle. Aussi ont-ils besoin de davantage de temps pour réaliser leur projet. En second lieu, ces doctorants sont plus faiblement financés que leurs collègues en SVT.

L'ED MH ne constitue pas une exception. Mais, tout en tenant compte de la spécificité de la thèse en Sciences humaines et du statut de ses doctorants, l'une des priorités de ce quinquennat a été de réduire la durée moyenne des thèses. **Elle était de 72 mois en 2015, elle est actuellement de 64,3 mois** (cf. annexes).

La maîtrise de la durée des thèses est le résultat de plusieurs actions conjointes et complémentaires. Tout d'abord une politique de dérogations qui s'appuie sur la prise en compte du statut de chaque doctorant et sur l'examen minutieux de chaque cas individuel. Tous les doctorants contractuels de l'ED MH, ont l'obligation de présenter l'état d'avancement de leur travail sous la forme d'un rapport annuel écrit, d'une dizaine de pages environ, adressé, après validation de l'UR, à la Direction de l'École Doctorale. Pour tous les autres doctorants, parallèlement au rapport du comité de suivi individuel, un rapport individuel d'avancement est exigé à partir de la troisième année. Si, après examen du rapport du comité de suivi individuel, après avis circonstancié - toujours obligatoire - du directeur de thèse, la quatrième année d'inscription en thèse est facilement accordée, dès l'inscription en cinquième année, chaque dossier fait l'objet d'un examen détaillé. Comme condition nécessaire à la réinscription, la production d'une partie substantielle de la thèse est demandée par l'ED ainsi qu'un état d'avancée des travaux et un calendrier prévisionnel de soutenance le tout validé par le directeur de thèse. S'agissant de doctorants en activité salariée, l'ED examine les situations au cas par cas et accorde des dérogations jusqu'à une sixième année. À titre exceptionnel, l'inscription en septième année est accordée dans le but de permettre la soutenance d'une thèse déjà achevée.

La direction de l'ED veille également à une application stricte de la période de césure prévue par l'Arrêté de 2016 (art. 14) qui ne peut, en aucun cas, être conçue comme un moyen pour prolonger la durée de la thèse. Sur présentation de justificatifs médicaux ou professionnels, la césure n'est accordée qu'une seule fois et rarement après la quatrième année d'inscription. **Au cours de la période 2015-2019, l'ED a donné un avis favorable à 46 demandes de césure.** Ces mesures ne concernent pas les doctorants en situation

d'handicap qui, par bien vouloir de l'ED MH, ne peuvent se voir imposer de limite de temps pour la préparation de leur thèse.

## 2. 4. 2. Soutenance de thèse

La soutenance des thèses se déroule dans les locaux de l'ED MH suivants les critères établis dans les articles 17, 18, 19 de l'Arrêté de mai 2016. Ces critères sont communiqués et connus par les doctorants et les directeurs de thèse. Les soutenances sont annoncées dans la Lettre hebdomadaire de l'ED et publiées sur les écrans de la MLR. La logistique des soutenances revient entièrement à l'ED qui s'occupe de planifier les missions des membres du jury (Vincent Feuillet et Bernard Coly). Cette logistique est particulièrement lourde compte tenu du nombre élevé de soutenances et, notamment, du nombre important de soutenances de thèses en cotutelle.

Dans la période 2015-2019, **415 thèses ont été soutenues à l'ED MH, soit une moyenne de 83 par an.** Cette moyenne était d'environ 100 soutenances par an dans la période 2010-2015. Il faut prendre en compte le fait que, durant cette période, l'ED avait fait soutenir un nombre important de thèses de très longue durée (au-delà des 7 ans). La baisse du nombre de soutenances et sa stabilisation est donc à mettre en relation à la réduction de la durée moyenne des thèses.

La majorité des soutenances (environ 2/3) se concentre dans le dernier trimestre de l'année civile, ce qui induit des difficultés non négligeables d'un point de vue logistique (réservation de la salle des thèses, gestion de la mobilité et du séjour des membres du jury). L'ED a alerté les UR et les directeurs de thèse sur ce problème et les a invités à répartir de façon plus uniforme les soutenances tout au long de l'année universitaire.

## 3 – Suivi du parcours professionnel des docteurs

### 3.1. Actions menées pour favoriser la poursuite de carrière des docteurs et pour valoriser le doctorat.

#### 3.1.1. Actions menées par l'ED MH pour valoriser le doctorat

L'ED MH a toujours eu conscience du déficit d'image dont le diplôme de doctorat souffre en France par rapport aux diplômes des Grands Écoles et des Écoles d'ingénieurs. L'un des principaux obstacles à l'insertion des docteurs reste aujourd'hui lié au faible capital symbolique de ce diplôme. Dans une enquête menée par l'APEC (<https://fr.slideshare.net/Apecfr/etude-apec-les-jeunes-docteurs-profil-parcours-insertion>), les entreprises interrogées sur leur perception du doctorat, évoquent son « manque d'opérationnalité », son « hyperspécialisation » et l'incapacité des docteurs à travailler en équipe.

L'inscription du doctorat au RNCP en 2019 ne fait que valoriser des actions que l'ED MH a mises en place bien en amont. Ces actions visent à valoriser le capital de compétences spécifiques des docteurs en Humanités dans le but d'une poursuite de carrière académique et non académique. Ces actions se concrétisent notamment dans:

- La composition du Conseil de l'ED, avec la participation active de personnalités issues du monde socio-économique
- La collaboration que l'ED MH a mise en place avec les entreprises lors du projet d'EUR HumAN
- La politique de financement des thèses, avec une augmentation constante et significative des conventions CIFRE
- La politique de formation, avec une attention spécifique accordée à la formation professionnelle, à la collaboration de professionnels issus du monde socio-économique, à la valorisation de parcours de formations qui permettent la valorisation des compétences des doctorants et des docteurs en humanités dans le monde des entreprises (cf. notamment le Parcours « Compétences pour l'entreprise »)
- L'activité de veille et d'information visant à renseigner la communauté des doctorants des opportunités de financement et d'emploi qui s'offrent aux jeunes diplômés (cf. Lettre professionnelle de l'ED)
- L'organisation d'évènements favorisant la rencontre et la connaissance réciproque entre le monde des entreprises, les doctorants et les docteurs (cf. « Les Humanités en entreprise »)
- L'incitation à publier en science ouverte, à se familiariser avec les processus éditoriaux de la science ouverte (OpenEdition, revue Essais) ; à déposer leurs travaux dans les archives ouvertes (formation à HAL par le SDC)
- La création d'une Association Alumni (Montaigne Humanités Alumni)

#### 3.1.2. La Montaigne Humanités Alumni (MHA)

**En 2018, l'ED MH a créé un réseau de docteurs, Le Montaigne Humanités Alumni (MHA).** Le réseau MHA est l'aboutissement d'une série d'actions que l'ED a menée dans le but de renforcer le sentiment d'appartenance de ses docteurs. Le docteur participe aux formations de l'ED, au comité de rédaction de

la revue *Essais*, aux journées et événements scientifiques divers. Les docteurs de l'ED MH peuvent également bénéficier d'une adresse professionnelle et continuer à utiliser certains services, comme la carte de la Bibliothèque Universitaire et l'accès aux ressources numériques de l'UBM.

Le réseau MHA vise à promouvoir le sentiment d'appartenance parmi les docteurs et la diffusion des valeurs humanistes qui sont constitutives de l'identité de l'ED MH. Le réseau MHA se propose également de favoriser le libre échange des savoirs et des expériences entre les docteurs et le monde socio-professionnel rendant ainsi possible une plus ample reconnaissance de la diplomation doctorale en sciences humaines dans la société civile et dans le secteur économique. L'organisation et la gestion du réseau sont confiées à Stéphanie Brossard (ITRF). L'association est jeune, le but est qu'elle soit directement gérée par des docteurs.

L'inscription est conditionnée par la diplomation doctorale de l'UBM et par la signature d'une Charte (cf. annexes). L'adhésion à l'association est gratuite. Elle permet aux membres de

- Recevoir la lettre hebdomadaire et la Lettre professionnelle de l'ED MH
- Participer (comme organisateur ou comme intervenant) à la mise en œuvre de l'offre de formation annuelle de l'ED
- Faire partie du comité de rédaction de la revue *Essais*
- **Bénéficiaire d'une adresse institutionnelle «@u-bordeaux-montaigne.fr» pérenne, renouvelable tous les deux ans**
- **Bénéficiaire d'un accès gratuit aux services du Service Commun de Documentation (Carte de prêt de la B.U. et accès aux ressources numériques)**
- Bénéficiaire de l'accès à la plateforme LinkedIn (inscription à titre individuel).

Cette communauté réunie sur LinkedIn ([https://www.linkedin.com/feed/?trk=guest\\_homepage-basic\\_nav-header-signin](https://www.linkedin.com/feed/?trk=guest_homepage-basic_nav-header-signin)) **compte aujourd'hui une centaine de membres**. Les docteurs expriment leur satisfaction quant aux droits dont ils restent titulaires et aussi à l'existence de ce réseau. Ils gardent un lien avec l'ED et restent en contact avec nos partenaires du monde socio-économique, notamment avec l'APEC (qui, depuis 2019-2020 intervient dans l'offre de formation de l'ED MH).

### 3.2. Dispositifs de suivi de la carrière des docteurs.

Le suivi de la carrière des docteurs de l'ED MH se fonde essentiellement sur le travail effectué par l'Observatoire des Étudiants (ODE) en collaboration avec l'équipe de l'ED MH. L'ODE réalise depuis 2009 des enquêtes sur le devenir des docteurs, 2 ans après leur soutenance de thèse, durée minimale nécessaire aux diplômés pour s'insérer dans le monde du travail. Ces enquêtes relevaient d'une démarche régionale jusqu'à la mise en place d'une enquête nationale à 3 ans en 2017 pour la promotion 2014. Les résultats sont traités à la fois à l'échelle des établissements, par les observatoires locaux, et à l'échelle régionale par l'observatoire régional sur la base d'un questionnaire commun à tous les établissements.

Un premier envoi du questionnaire est effectué par courrier ou par mail en décembre, suivi de relances téléphoniques (février à avril). Parallèlement, une recherche des coordonnées erronées ou manquantes sur Internet (pages blanches, sites relationnels) est mise en place. À ce jour, 9 promotions de docteurs de l'UBM ont fait l'objet d'une enquête : promotions 2007 à 2015 ; la promotion 2016 est actuellement en cours de collecte. En ce qui concerne l'UBM, toutes promotions enquêtées confondues, les taux de retour varient entre 67% et 81%.

### 3.3. Analyse, communication et exploitation des données.

Pour les promotions 2012 à 2014, les taux de réponse sont globalement satisfaisants : **entre 69% et 81%**, (ils étaient entre 67% et 70%, dans la période antérieure) ce qui témoigne de la qualité du travail d'enquête et de la rigueur méthodologique appliquée par l'ODE.

**Les taux d'insertion varient entre 78 % (promotion 2014) et 87 % (promotion 2012).** La répartition des emplois parmi les répondants se fait comme suit : le nombre de répondants insérés dans le secteur public de l'enseignement supérieur et de la recherche varie entre 20 % (2012) et 33 % (2014) ; il oscillait entre 19% et 36% dans la période antérieure. A ce contingent, il faut ajouter les docteurs qui bénéficient d'un contrat d'ATER ou d'un contrat postdoctoral en France ou à l'étranger : entre 6 % en 2011 et 13 % en 2012 (entre 6,06% et 8,57 dans la période antérieure).

La proportion de docteurs insérés dans le secteur public autre que l'enseignement supérieur et la recherche diminue de 10 points, passant de 25 % pour la promotion 2012 à 15 % pour la promotion 2014 (entre 33 % et 19,69 % dans la période antérieure).

Globalement, quelle que soit la promotion, plus d'un diplômé sur 2 est inséré dans le secteur public (entre 53 % pour les 2013 et 58 % pour les 2012). La proportion de docteurs qui occupent un emploi dans le secteur privé se situe entre 30 % en 2012 et 20 % en 2014 (entre 18 et 20 % dans la période antérieure).

**Le taux de recherche d'emploi est stable et se situe entre 13 % (2012) et 14 % (2014).**

Il est malheureusement impossible de comparer ces données à une échelle nationale pour ces promotions. Cependant, les résultats observés pour l'établissement pour la promotion 2015 enquêtée à 3 ans sont dans l'ensemble comparables aux résultats nationaux des docteurs 2014, à discipline identique (Sciences Humaines et Humanités), tant au niveau du taux d'insertion que des caractéristiques des emplois occupés.

[https://cache.media.enseignementsuprecherche.gouv.fr/file/2019/78/5/NI\\_Insertion\\_Docteurs\\_1141785.pdf](https://cache.media.enseignementsuprecherche.gouv.fr/file/2019/78/5/NI_Insertion_Docteurs_1141785.pdf).

Les enquêtes menées au sujet de l'insertion des docteurs mettent en évidence une assez grande variété de situations. Ces enquêtes illustrent l'écart de plus en plus important entre une thèse classiquement conçue comme porte d'accès à la carrière universitaire et une insertion professionnelle parfois très éloignée du projet initial. La pénurie de postes d'enseignants-chercheurs incite par ailleurs certaines UR à privilégier l'inscription en doctorat de titulaires de concours.

Ce choix n'est pas sans conséquence sur le devenir de la recherche et sur celui des jeunes docteurs, pour lesquels les années de doctorat s'apparentent à une parenthèse sans perspective, et dont la carrière dans le second degré (qu'ils réintègrent en nombre) est sensiblement ralentie par les années de doctorat (moins d'ancienneté dans le corps d'origine, perte de points d'avancement). C'est une question aggravée encore par la « masterisation » des concours qui a imposé des calendriers incompatibles (le recrutement des doctorants contractuels se faisant alors après les concours, et non dans la suite logique d'un M2 recherche). Sauf à renoncer à la construction d'une relève forte et motivée du personnel de la recherche et de l'enseignement supérieur par les jeunes générations, il paraît urgent de redéfinir les conditions et les étapes d'une formation par la recherche en Humanités tout particulièrement.

**Les résultats de ces enquêtes sont diffusés par l'ED MH auprès de son Conseil, de la Commission recherche, des doctorants et des docteurs lors de journée de la rentrée de l'ED et de la Cérémonie de remise des diplômes.**

L'analyse du suivi de carrière des docteurs est mise à profit par l'ED notamment dans quatre domaines d'action :

- Améliorer le travail d'autoréflexivité des doctorants par rapport aux compétences acquises tout au long de leur parcours doctoral en relation au référentiel RNCP. Le Portfolio, qui est l'outil conçu par l'Arrêté de 2016 à cet effet, doit faire l'objet d'une formation spécifique par des enseignants-chercheurs, des professionnels du secteur public et privé. En outre, le portfolio doit permettre aux doctorants d'interagir avec le programme de formation d'une manière holistique et critique.
- Renforcer les formations à caractère professionnalisant en impliquant les représentants du monde socio-économique.
- Renforcer le travail de veille et d'information notamment au sujet des contrats postdoctoraux en France et à l'étranger.
- Promouvoir, lors de journées et de rencontres, le doctorat en Sciences humaines auprès des partenaires publics et privés.

## 4 - Réponses aux faiblesses identifiées par le HCERES (Campagne 2014-2015)

Points faibles	Réponses
L'isolement de l'ED sur le site bordelais	Conventions établies avec l'École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux (ENSAPBX) et l'Institut National Polytechnique de Bordeaux (BX-INP) ; projet d'EUR HumAn
Le faible taux de financement des thèses	Evolution des CIFRE, résultat d'une évolution des relations avec les partenaires socio-économiques. Développement des contrats doctoraux avec la Région Nouvelle Aquitaine
L'absence d'un dispositif d'évaluation des formations doctorales	Mise en place d'un dispositifs d'évaluation spécifique à l'ED
L'absence d'une comptabilisation de la fréquentation des formations nombreuses et non obligatoires	Mise en place d'un volume horaire de formations obligatoires, d'un livret de suivi des formation et du dispositif d'évaluation
Une dimension internationale qui mériterait à être davantage diversifiée	Développement des cotutelles et des codirections internationales à l'échelle mondiale ; mise en place d'un accord spécifique double doctorat avec l'Université de Cagliari. Mise en œuvre d'une « Chaire Montaigne » ouverte à l'international
La non-conformité du conseil avec les textes en vigueur	Mise en conformité du conseil et cooptation de membres extérieurs issus du monde socio-économique
Une direction réduite à un directeur et à une directrice adjointe	Renforcement de la dimension collégiale de la gouvernance de l'ED ; mise en place de bureaux « thématiques »

# PARTIE B

## Projet

Type de demande*	Renouvellement à l'identique
------------------	------------------------------

Projet école doctorale (ED)	
N° de l'ED	Intitulé du projet de l'ED
ED 480	Montaigne Humanités

Liste des unités de recherche rattachées à l'ED	
Label(s) et n°	Intitulé complet de l'unité de recherche
EA 538	Centre François-Georges Pariset (Histoire de l'art)
EA 2958	CEMMC Centre d'Études des Mondes Moderne et Contemporain
EA 3656	AMERIBER : Poétiques et politiques : Pays ibériques et Amérique latine
EA 4192	IRM Institut de recherche Montesquieu
EA 4195	TELEM Textes, littératures : écritures et modèles
EA 4196	CLIMAS Cultures et littératures des mondes anglophones
EA 4426	MICA Médiation, Information, Communication, Art
EA 4574	SPH Sciences, Philosophie, Humanités
EA 4592	Géoressources et Environnement
EA 4593	CLARE Cultures Littératures Arts Représentations Esthétiques
UMR 5060	IRAMAT-CRP2A Institut de recherche sur les Archéomatériaux – Centre de recherche en physique appliquée à l'archéologie
UMR 5115	LAM Les Afriques dans le Monde
UMR 5319	Passages. Reconfigurations des spatialités et changements globaux
UMR 5263	CLLE ERSSàB Cognition, Langue, Langages, Ergonomie – Équipe de Recherche en Syntaxe et en Sémantique à Bordeaux)
UMR 5478	IKER Centre de recherche sur la langue et les textes basques
UMR 5607	AUSONIUS Institut de recherche sur l'Antiquité et le Moyen Âge

# Fiche d'identité de l'école doctorale

Directeur : Sandro Landi, Professeur des Universités,  
[sandro.landi@u-bordeaux-montaigne.fr](mailto:sandro.landi@u-bordeaux-montaigne.fr) - Tél. +33 (0)5 57.12.10.93  
Université Bordeaux Montaigne  
Maison de la Recherche – Bureau MLR017  
Domaine universitaire F33607 Pessac cedex

Site Web de l'École : <https://www.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/ecole-doctorale/ecole-doctorale-unique.html>

Domaine HCERES : SHS, ST

Sous-domaines HCERES : SHS 3, SHS 4, SHS 5, SHS 6, ST 3, ST 5.

Segments professionnels pour l'inscription du doctorat au RNCP :

- Activités du numérique,
- Tourisme hôtellerie restauration,
- Culture, Art, Spectacle,
- Construction Travaux publics urbanisme,
- Eau, environnement, développement durable,
- Santé humaine et action sociale
- Production et Distribution des énergies fossiles et renouvelables
- Service aux entreprises et aux collectivités
- Sécurité défense
- Information communication
- Activités juridiques et administratives
- Éducation formation
- Agro-alimentaire
- Textile, Habillement, Mode
- Commerce

Établissement accrédité : Université Bordeaux Montaigne (UBM)

Établissements co-accrédités : Université de Bordeaux

Avec environ 600 inscrits - soit près d'un tiers des doctorants inscrits dans les universités du site bordelais - l'ED MH est de loin la plus grande ED à l'échelle régionale et la seule ED regroupant un bon nombre de disciplines en Sciences humaines et sociales, langues, lettres, arts et communication. Par sa taille et son périmètre disciplinaire, par la cohérence de son projet scientifique et son dynamisme, l'ED MH vise, au cours du prochain quinquennat, à conforter sa position au niveau local et régional et à améliorer la qualité de certaines de ses prestations.

## 1. Fonctionnement et adossement scientifique

### Réaffirmer l'identité d'ED au niveau local et régional, contribuer à la constitution d'un Collège des études doctorales

La fin de la COMUE, qui comptait parmi ses missions la coordination des études doctorales au niveau de la Région Nouvelle Aquitaine et l'absence d'un Collège des études doctorales au niveau du site, comme prévu par l'Arrêté de mai 2016, constituent les principaux éléments défavorables du contexte dans lequel s'inscrit l'ED MH. **L'ED MH tient à signaler et à souligner avec vigueur l'anomalie de cette situation dont la solution dépasse largement son domaine de compétence et d'action.**

Si le risque de l'« isolement », déjà signalé par le HCERES en 2015, reste donc aujourd'hui encore d'actualité, l'ED MH souhaite réagir à cette situation et promouvoir, au niveau local et régional, une politique d'ouverture, de rapprochement et de collaboration entre différents établissements et ED. Depuis 2018, l'ED MH a organisé régulièrement des rencontres avec les responsables de l'ED EUCLIDE de l'Université de La Rochelle (qui regroupe les missions qui étaient précédemment confiées à 6 écoles doctorales). Le but de ces rencontres est, dans un premier temps de permettre aux doctorants de l'ED EUCLIDE qui le souhaitent de fréquenter et de valider les formations de l'ED MH. Ce premier objectif sera réalisable à partir de la rentrée 2020-2021 grâce notamment au développement des formations à distance.

Dans un deuxième temps, la coopération avec l'ED EUCLIDE voudrait être la base d'une collaboration plus large, à l'échelle de la Région Nouvelle Aquitaine. Si la politique doctorale menée par l'UB rend pour l'instant inenvisageable l'existence d'un Collège des études doctorales regroupant toutes les ED de la Région Nouvelle Aquitaine, d'autres formes de coordination sont peut-être envisageables. L'ED MH pense notamment au développement d'une plateforme en ligne, ouverte à toutes les ED en SHS de la Région, permettant de développer et de mutualiser les formations à distance. Un projet de ce type est actuellement en cours d'élaboration et sera soumis, pour financement à la Région Nouvelle Aquitaine. A terme, l'objectif que l'ED MH poursuit est la constitution d'un Collège des études doctorales qui réunirait les ED SHS de la Région.

### Une nouvelle architecture des études doctorales : l'École de Recherche Montaigne Humanités (EDRMH)

Suite à l'autonomie administrative de l'ED MH, il est devenu nécessaire de repenser globalement l'architecture des études doctorales à l'UBM. Le projet d'EUR HumAn, piloté par l'ED MH en 2019, peut constituer la base pour réfléchir à la place et à la finalité des études doctorales dans le prochain quinquennat. De ce projet, nous retenons en particulier les points suivants :

- La nécessité de repenser le statut et le rôle des humanités dans une perspective interdisciplinaire et en lien direct avec les grands défis sociétaux et environnementaux.
- La définition d'axes scientifiques prioritaires
- Le continuum pédagogique Master-doctorat

- Le continuum enseignement-recherche
- L'innovation pédagogique
- Le partenariat avec les autres établissements et instituts de recherche du site bordelais
- Le partenariat avec les acteurs socio-économique du site bordelais
- La dimension internationale

Un certain nombre de ces points ont fait l'objet d'un suivi constant de la part de l'ED MH. Au cours du prochain quinquennat, il s'agirait de concevoir une nouvelle identité institutionnelle pour cet ensemble d'éléments. Cette identité pourrait prendre la forme d'une nouvelle composante : l'École de Recherche Montaigne Humanités (EDRMH). D'un point de vue administratif, l'EDR réunirait l'ED MH et les masters qui donneraient ainsi lieu à une nouvelle composante de l'Université. L'EDRMH constitue pour l'instant un horizon de réflexion qui implique une discussion au sein du Conseil de l'ED, un dialogue constant entre l'ED, les autres composantes (UFR, UR) et l'équipe politique de l'UBM.

- La recherche et la formation, strictement connectées seront aussi évolutives. L'EDRMH s'articulera autour d'un programme professionnalisant commun et de plusieurs axes thématiques. Les différentes UR seront impliquées à des degrés divers dans le développement et la coordination de ces axes. La formation doctorale ainsi que le recrutement de nouveaux contrats doctoraux seraient prioritairement orientés par ces axes.

Les axes thématiques ne seront pas définis une fois pour toutes mais ils pourront évoluer avec l'émergence de nouvelles questions et de nouveaux défis sociétaux. L'ED fonctionnerait ainsi comme un laboratoire, voire une communauté de chercheurs et d'étudiants capable de repérer et de traiter des sujets émergents avec pertinence, souplesse et créativité.

## Une direction de l'ED élargie

La taille de l'ED MH, la pluralité et la complexité des missions et des partenariats développés durant ce dernier quinquennat, son projet scientifique et pédagogique, rendent aujourd'hui nécessaire de repenser sa gouvernance. Une direction élargie, composée d'un directeur et de directeurs-adjoints, avec une répartition des missions, serait probablement la solution la plus à même de répondre à la globalité de ces missions et de garder la dynamique projectuelle qui lui est propre. On mettra à profit les mois qui nous séparent du début du nouveau contrat pour préciser cet organigramme.

## Poursuivre la politique volontariste dans le but d'augmenter le pourcentage des thèses financées

Le faible taux de thèses financées reste un problème constant de l'EDMH. Dans le contexte budgétaire difficile dans lequel évolue notre établissement, une attention particulière doit être portée aux conventions CIFRE. Le mécénat privé – en particulier, le secteur du vin – constitue une source de financement potentielle pour l'instant sous-exploitée. Dans le prochain contrat quinquennat, l'ED MH se propose de consacrer une attention spécifique à l'activité de collecte de fonds pour le financement de thèses en affectant partiellement à cette tâche un membre titulaire de l'ED et en travaillant en collaboration étroite avec le Vice-président délégué Mécénat et partenariats extérieurs.

## 2. Encadrement et formation

### Améliorer l'accessibilité aux formations de l'EDMH

Avec un fort pourcentage de doctorants salariés et la fermeture partielle de l'université à cause de la situation sanitaire, le développement des formations à distance relève de l'urgence. L'ED a su faire face à cette situation d'urgence en basculant en ligne la grande majorité de ses formations. Il faudra donc profiter paradoxalement de cette situation pour augmenter et rendre accessibles à une plus large échelle les formations doctorales en ligne, actuellement disponibles sur e-campus. Par ailleurs, l'offre de formation de l'ED MH, riche et diversifiée, pourrait être mise à disposition d'autres ED au niveau de la Région Nouvelle Aquitaine. L'ED EUCLIDE (Université de La Rochelle) est partenaire de l'ED MH dans ce projet qui vise à la constitution d'une plateforme pour les formations en ligne disponibles à toutes les ED en Sciences humaines et sociales de la Région.

Piloté par l'ED MH, un projet « Offre de formation en ligne pour doctorants » va être élaboré et déposé en 2021 dans le cadre de l'AAP « Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation pour la Nouvelle-Aquitaine ». Le projet présente aussi un volet international et l'Agence Universitaire de la Francophonie figure parmi ses partenaires. Son but est de faire de l'ED MH un vecteur scientifique reconnu pour son offre de formation doctorale à distance.

Ce projet prévoit notamment :

- La création d'une plateforme régionale, nationale, internationale dédiée à la formation doctorale dans le domaine des Sciences humaines et sociales.
- La formation des contributeurs en interne et en externe.
- La création d'un poste d'ingénieur pédagogique dédié à la formation des différents acteurs qui interviennent dans les formations doctorales pour accompagner les intervenants dans la mise en ligne de leurs cours.
- La création d'un centre de formation à distance ouvert aux doctorants (sur site, éloignés, salariés) afin de répondre à l'obligation ministérielle de suivi de formation pour tous les doctorants
- La création d'un campus numérique interuniversitaire régional, national, international à l'attention des doctorants.

Toujours dans le but d'améliorer l'accessibilité de ses formations, tout en gardant une programmation tout au long de l'année universitaire, l'ED MH envisage également de concentrer à certaines périodes un certain nombre de formations scientifiques et professionnelles.

### Développer l'innovation pédagogique

Les formations de l'ED MH constituent un environnement propice au développement de nouvelles pratiques pédagogiques. Comme rappelé (2. 3. 3.) l'ED prévoit dans son offre de formation professionnelle un atelier consacré à la bande dessinée comme support de la recherche. Dans le prochain quinquennat, l'ED MH vise à créer un écosystème de recherche-éducation basé sur les valeurs et les outils suivants, chacun d'entre eux étant soutenu par des politiques et/ou des infrastructures spécifiques.

#### **1. Les valeurs :**

##### Dépasser les frontières disciplinaires et professionnelles

Les formations de l'ED constituent un lieu propice à développer un enseignement multi-formateur qui est une pratique d'enseignement rare dans les universités françaises. Cette collaboration présente des

avantages pour les professeurs, qui ont l'occasion de partager les meilleures pratiques et les questions de recherche, ainsi que pour les étudiants, qui peuvent observer des experts ayant des formations et des perspectives différentes. L'ED envisage également de mettre en place des cours collaboratifs associant des universitaires et des experts de la société civile et du secteur privé impliqués dans le Conseil de l'ED (Immersion, Société Mondelès International, APEC).

### Encourager les perspectives critiques et exploratoires

Dans le prochain quinquennat, l'ED vise à corroborer la pédagogie *bottom-up* qu'elle a déjà largement mise en œuvre afin d'aiguiser la pensée critique, imaginative et inventive de ses élèves. Les doctorants sont des producteurs de connaissances et, en tant que doctorants-formateurs, ils seront invités à proposer à l'ED des sujets de cours basés sur leurs propres besoins et expériences théoriques et empiriques.

## **2. Outils**

Dans le cadre des formations de l'ED MH, les élèves s'engageront dans une activité critique et créative en utilisant les nouvelles technologies et les outils de communication mis à disposition par les UR et les programmes de recherche :

### Penser en termes de design. Le Laboratoire de pratiques innovantes en design (LID)

Financé par la Région Nouvelle-Aquitaine, le LID est un laboratoire d'apprentissage par la recherche-action où des équipes de recherche pluridisciplinaires (en Design, Sciences de l'Information et de la Communication, Sciences de l'Education, Psycho-cognition) utilisent des méthodologies de réflexion sur le design (*design thinking*), des scénarios pédagogiques favorisant un apprentissage immersif plutôt que transmissif. La plateforme intègre des technologies numériques avancées (collaboratives et immersives en 2D et 3D) qui permettra, dans le prochain quinquennat, d'accueillir des doctorants et des étudiants de master issus de différentes disciplines. Le *design thinking* favorise l'échange efficace d'idées en classe.

### La technologie 3D

La technologie 3D transforme les expériences d'apprentissage, positionne les étudiants en tant que créateurs, permet de nouvelles expressions de connaissances et modifie les relations traditionnelles entre enseignants et étudiants. Dans le prochain quinquennat, l'ED MH propose de valoriser dans ses formations la technologie et l'expertise développée dans ce domaine par LID, la société Immersion, et UMS Archeovision, qui est le leader français de la visualisation 3D du passé.

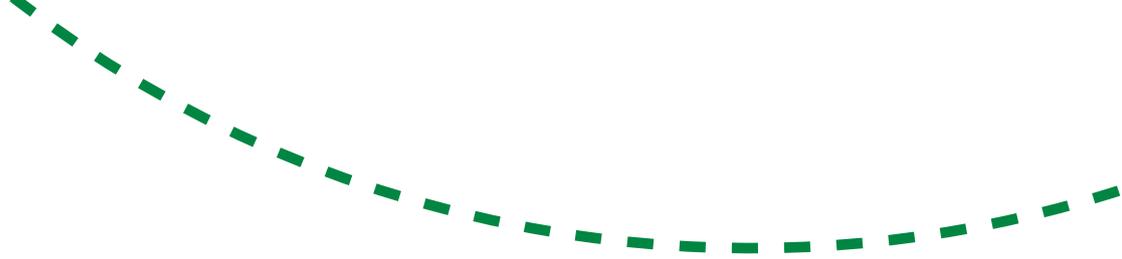
## **3. Suivi et insertion**

### **Créer une cellule d'aide d'accompagnement aux projets professionnels des docteurs.**

Le choix d'entreprendre un parcours postdoctoral dans une institution de recherche nationale et internationale reste minoritaire chez les docteurs en Sciences humaines en France. Les docteurs de l'ED MH ne constituent pas une exception même si les enquêtes sur le devenir des docteurs mettent en lumière une progression de ces cas, notamment dans le domaine des sciences archéologiques des sciences de l'information. L'ED MH souhaite encourager cette démarche qui constitue, aujourd'hui, dans d'autres domaines disciplinaires et surtout à l'étranger, une condition sine qua non pour la poursuite d'une carrière académique. Un bon nombre de postdocs sont par ailleurs présents dans les UMR de l'UBM, financés sur la base de projets Région, ANR, Marie-Curie, ERC (27 en cours, selon une estimation

de juillet 2020). Ces jeunes chercheurs interviennent dans la vie de l'ED MH grâce aux « Formations d'Excellence » (FEX) (cf. § 2. 3. 2.).

Il paraît donc nécessaire, dans le prochain quinquennat, de constituer au sein de l'ED, une cellule dont la mission serait d'un côté de renforcer le travail de veille déjà effectué afin de rendre exhaustive l'information concernant ce débouché professionnel, de l'autre, d'accompagner les docteurs dans le montage des réponses ces appels à candidature et à projets. Dans ce but, les postdocs intégrés dans les UR, pourraient jouer un rôle actif d'information et de suivi.



École doctorale **Montaigne Humanités**  
Université Bordeaux Montaigne  
Maison de la Recherche - Domaine Universitaire  
33607 Pessac Cedex - France  
[direction-ed@u-bordeaux-montaigne.fr](mailto:direction-ed@u-bordeaux-montaigne.fr)

